



LE GOUVERNEMENT S'ECROULE

La scène parlementaire...

M. Diefenbaker à la Cour Suprême... ?

(Par JEAN-MARC POLIQUIN)

Ottawa. — La fin du troisième gouvernement conservateur prélude-t-elle à la fin du règne conservateur ?

On se pose la question aujourd'hui à Ottawa, surtout après avoir appris deux choses: d'abord hier soir d'une douzaine de ministres qui ont rencontré M. Diefenbaker pour le prier de démissionner en faveur de M. Nowlan, puis nomination éventuelle de M. Diefenbaker au poste de juge en chef de la Cour Suprême.

On sera fixé dans quelques heures sur le bien-fondé de ces renseignements qui nous viennent de voix officielles.

En attendant, il convient de s'interroger sur la sagesse des trois partis qui ont déclenché un nouvel appel au peuple.

Sur la foi des répercussions économiques de la première campagne électorale, beaucoup jugeront spontanément que les prochaines semaines verront éclater une nouvelle crise des changes, qui, une fois de plus, compromettra pour de longs mois la santé de l'économie canadienne.

Voilà un risque que les libéraux, les socialistes et les créditistes ont assumé en se fiant des répercussions probables d'une telle crise sur le bien-être de millions de Canadiens.

A en croire certains conservateurs, les trois partis de l'opposition auraient ici tombé dans un piège tendu par M. Diefenbaker. Il aurait manœuvré de façon à leur laisser la responsabilité d'instaurer pendant quelques semaines encore un climat d'incertitude politique.

Quel que sonne l'heure affligeante d'un nouvel éparpillement des forces vives de la démocratie.

Dans le Québec, surtout les régions rurales, la désaffection à l'égard des libéraux et des conservateurs se traduira par le triomphe du Crédit Social.

Dans le Toronto métropolitain et en Colombie-Britannique, "l'anti-nucléarisme" des socialistes leur vaudra des gains appréciables.

Dans l'ensemble du pays, les conservateurs feront piètre figure à cause du bouillonnement cauteleux de leur politique de défense. Dans bien des circonscriptions, leur perte de prestige profitera aux libéraux.

L'ensemble des gains et pertes devrait se solder pour les libéraux par un accroissement net de leurs effectifs.

Cet accroissement permettra-t-il la formation d'un nouveau gouvernement libéral majoritaire? Pour l'instant, rien ne permet de l'affirmer avec certitude. Le Parlement en serait alors quitte pour une autre Chambre des minorités. Il va sans dire que ces pronostics seront sujets à révision au fur et à mesure du déroulement de la campagne électorale.

Ce matin, une seule chose paraissait hors de doute: l'imminente disparition de M. Diefenbaker hors de la scène politique.

Qu'il soit nommé gouverneur général ou qu'il devienne juge de la Cour Suprême, M. Diefenbaker semble avoir toutes les raisons du monde de souhaiter évoluer dans une autre sphère que celle des vingt-trois dernières années.

Quel souvenir a-t-il laissé hier aux Communes dans son "dernier" débat ?

Il a laissé l'impression d'un lion vieillissant et fatigué qui peut encore donner de sanglants coups de griffes et rugir d'une voix au timbre encore assez impressionnant. Il a fait l'effet d'une grande force déclinante qui ne se maîtrise plus. Plus qu'autrefois, il a dépassé la mesure comme malgré lui, par exemple lorsqu'il a accusé "tous" les libéraux d'avoir commis le printemps dernier "la plus grande fraude électorale de notre histoire".

Ajoutons, pour être justes et complets, que M. Pearson a commis hier des exagérations non moins pénibles. Seulement M. Pearson avait l'air d'un homme encore à la cime de ses capacités et maître de sa force. Il exagérait parce qu'il le voulait.

MM. Lesage et Johnson ne participeront pas aux élections fédérales

(Par Roger Bruneau)

M. LESAGE

Le premier ministre Jean Lesage nous a dit: "Je ne me mêle pas d'élections fédérales. J'ai toujours suivi la coutume qui veut que le premier ministre de la province de Québec ne se mêle pas d'élections fédérales."

M. Lesage ne croit pas que les élections fédérales aient une influence sur la session provinciale, quoique chaque député comme citoyen du Québec et du Canada, est toujours libre d'agir personnellement dans le cas des élections fédérales.

M. JOHNSON

Le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson a déclaré aux journalistes: "L'Union nationale, parti exclusivement provincial n'a pas participé aux dernières élections fédérales et n'a pas l'intention, comme parti politique, de s'occuper des élections fédérales en 1963. Mais chaque député de l'Union nationale, chaque membre du parti est libre au fédéral, d'appuyer le candidat de son choix. Personnellement, je serai très heureux de voir nos partisans appuyer tout candidat qui s'engagera à tenir une constituante."

L'OPPOSITION LUI A DONNE LE COUP FATAL

OTTAWA (P.C.) — Les trois partis de l'opposition ont combiné délibérément leurs voix hier soir et ont renversé le gouvernement de M. Diefenbaker. Le premier ministre a présenté une motion d'ajournement immédiatement après que les libéraux, créditistes et néo-démocrates eurent défaits les conservateurs par deux fois en votant en faveur de motions de censure. Les résultats des deux scrutins sur les motions de censures libérale et créditiste furent identiques — 142 contre 111.

M. Diefenbaker a fait savoir qu'il avisait aujourd'hui le vice-roi Vanier du résultat des votes. Ce qui revient à dire que des élections générales auront lieu bientôt, le lundi 8 avril probablement.

Le vote s'est poursuivi tandis qu'un grand nombre de personnes tentaient vainement de prendre place dans les tribunes réservées au public.

Après l'ajournement, les députés lançaient joyeusement leurs papiers en l'air.

Fait rare

Une seule fois depuis la Confédération, un gouvernement fédéral avait été défait sur une motion de non-confiance aux Communes. C'était le 2 juillet 1926. Le gouvernement conservateur de M. Arthur Meighen avait été défait sur une motion de censure libérale par 96 à 95. Deux mois plus tard, les libéraux remportaient la victoire aux élections.

Voici les positions des partis aux Communes: 115 conservateurs, 99 libéraux, 30 créditistes, 19 néo-démocrates, 2 vacances — total 265.

Deux députés néo-démocrates ne croyaient pourtant pas que l'heure avait sonné. M. H. W. Herridge, député de Kootenay-Ouest, et M. Colin Cameron, député de Nanaimo-Cowichan, ont voté avec les ministériels.

M. Douglas Harkness, qui a abandonné le ministère de la Défense dimanche, n'était pas présent à la Chambre lors des scrutins.

Elections

M. Diefenbaker a dit aux reporters qu'il s'était massé dans l'antichambre du gouvernement: "Non, non, je ne ferai aucune déclaration avant d'avoir consulté le vice-roi".

Les intentions du premier ministre semblent claires: demander la dissolution des Chambres et fixer la date des élections générales.

Les Communes doivent se réunir de nouveau mercredi à 2.30 p.m., à moins qu'elles ne soient renvoyées entre-temps.

MM. Herridge et Cameron ont voté contre la motion libérale sur les armes nucléaires. Les libéraux y prônaient l'acquisition d'armes nucléaires à l'intention des forces canadiennes.

Par ailleurs, MM. Harold Winch, néo-démocrate de Vancouver-Est et Edmund Morris, conservateur progressiste de Halifax, se sont abstenus de voter.

M. Winch a fait de même sur la question de l'acquisition d'armes nucléaires. M. Morris a refusé de donner les raisons qui motivent son geste.

Les galeries réservées au public étaient bondées bien avant que ne débute la séance du soir à 8 heures.

Résultats identiques

M. Douglas, qui avait commencé son allocution 15 minutes avant l'ajournement, l'a poursuivie pendant les 15 minutes qui ont précédé les scrutins.

Dès après, le président Marcel Lambert a fait lecture des motions de censure libérale et créditiste. Il en a fait la lecture dans les deux langues.

La motion créditiste a tout d'abord été mise aux voix.

Les libéraux et les néo-démocrates avaient déjà fait connaître leur intention d'appuyer la motion créditiste.

M. Léon J. Raymond, greffier de la Chambre, a fait connaître le résultat du vote: "Oul 142. Non 111".

Les députés prirent ensuite le vote sur la motion libérale. A nouveau, l'opposition a fait front commun avec le même résultat.

M. Diefenbaker annonça tout simplement qu'il porterait les résultats à la connaissance du vice-roi aujourd'hui et proposerait l'ajournement des travaux de la Chambre.

L'opposition a totalement ignoré l'appel que M. Diefenbaker avait lancé à la dernière minute en vue d'éviter le renversement de son ministère.



COLOSSE FRAGILE — Une étudiante en Sciences politiques de l'Université de Toronto contemple le monument de glace du premier ministre John Diefenbaker, à l'occasion du carnaval d'hiver de l'université. A l'approche du printemps et des élections, Dief pourrait bien disparaître non seulement de son piédestal de glace, mais aussi de la scène politique !

La trame du "suspense"

DIEFENBAKER S'EST DÉFENDU AVEC UN FÉROCE ACHARNEMENT

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Diefenbaker vivait hier soir l'heure la plus critique de sa carrière. Autrefois, ce grand avocat dégingand des Prairies tenait les cours de justice en haleine, du village de Wakaw en Saskatchewan jusqu'à la Cour suprême du Canada, à Ottawa.

Hier, il se défendait devant cette cour qu'est le Parlement. Les juges sont ses collègues les députés, amis ou ennemis. Mais il s'adressait aussi à un jury plus important, le corps électoral canadien.

En prenant le vote sur deux motions de censure, les députés devaient statuer sur son sort hier soir. Le jury rendra sa décision au cours d'élections qui ne devraient pas se faire attendre.

M. Diefenbaker n'a pas ménagé ses adversaires et ceux-ci lui ont rendu la pareille. Ses adversaires se recrutent particulièrement dans les rangs du parti libéral, mais on ajoute foi à des rumeurs émanant du cabinet même — la confiance entière de tous ses ministres ne lui est plus entièrement acquise.

Les vieux correspondants parlementaires se rappellent ses premières années comme député aux Communes: grand et mince, les cheveux noirs et frisés, les yeux étincelants; le doigt pointé, des questions pertinentes, eif à répliquer à toute interruption et à des phrases inachevées dont la signification était plus lourde que les apparences le laissent croire.

LA LUTTE SE CORSE

Aujourd'hui, après cinq ans de pouvoir, la figure plus ronde, les cheveux gris, presque blancs et des verres de corne noire, il fait appel à tout son talent oratoire pour confondre ses adversaires.

Il parvint au pouvoir le 10 juin 1957 avec le plus important groupe aux Communes, mais moins qu'une majorité. C'était plus facile dans ce temps-là parce que les libéraux ne s'étaient pas encore remis de leur défaite qui avait mis fin à 22 ans de pouvoir.

Neuf mois plus tard, c'était la plus éclatante victoire jamais remportée par un premier ministre canadien. L'an dernier, après une des plus violentes campagnes électorales que le Canada ait connues, son gouvernement redevenait minoritaire et pouvait être renversé par les trois partis de l'opposition.

On peut dire que le prétoire lui est aussi familier que le parlement. Il a gagné son premier procès devant un jury à l'âge de 24 ans.

PEARSON A ETE D'UNE PARTICULIERE VIOLENCE

OTTAWA (P.C.) — Le chef de l'opposition M. Lester Pearson a affirmé aux Communes hier que les rapports selon lesquels le cabinet Diefenbaker serait sérieusement divisé, émanant du bureau même d'un ministre.

Le premier ministre Diefenbaker avait dit que ces rapports diffusés par la presse et la radio n'étaient que des rumeurs lancées par le parti libéral.

"Depuis quand la permanence des services de propagande du parti libéral sont-ils logés dans le bureau d'un ministre du cabinet conservateur?" s'est écrié M. Pearson.

Le chef libéral a déclaré que les trois partis d'opposition n'ont qu'un devoir: "se débarrasser de ce gouvernement qui a fait si peu pour le peuple canadien".

Plus tôt, M. Diefenbaker s'était servi partiellement de la

citation de la Bible: "Il n'y a pas de plus grand amour..." en faisant allusion à l'intérêt que le chef de l'opposition porte aux votes des deux autres partis de l'opposition.

M. Pearson a répliqué que la citation servirait encore mieux pour décrire le premier ministre: "Il n'y a pas de plus grand amour pour un homme 'que d'abandonner ses amis pour sauver sa peau'".

Il y a eu de nombreux échanges violents entre les deux hommes dans leurs discours.

PROMESSES VIOLEES

Par exemple, le chef de l'opposition a déclaré: "Le premier ministre n'a jamais fait de plaidoirie aussi passionnée pour gagner l'appui des partis de l'opposition afin de demeurer au pouvoir, non pas pour terminer sa tâche mais pour commencer

Défait à la mairie de Prince-Albert, deux fois défait à la législature de la Saskatchewan, il connut deux défaites lors d'élections fédérales avant d'être élu député de Lake Centre en 1940.

Il fut aussi deux fois défait comme candidat à la direction du parti conservateur avant d'être élu chef en 1956, six mois plus tard, il était premier ministre du Canada.

celle qu'il avait promise d'accomplir".

M. Pearson a dit que les suppositions du premier ministre étaient évidemment destinées aux créditistes.

"Les membres de tous les partis devraient faire ce qu'ils pensent être juste et ce qui est le plus profitable à notre pays", c'est-à-dire renverser le gouvernement conservateur.

Le chef libéral a dit qu'il n'avait pas le temps de passer en revue la liste de toutes les promesses auxquelles les conservateurs n'ont pas donné suite. Par exemple, le discours du Trône annonçait des mesures relatives à l'institution d'un régime prévoyant des cotisations de retraite transférables avec la participation des provinces. "Pas un gouvernement provincial n'a encore reçu de communications à ce sujet".

Caouette :

150 sièges

iront aux

Créditistes



OTTAWA (P.C.) — M. Real Caouette, leader adjoint du Crédit social, a prédit hier soir que son parti s'emparerait de 150 sièges aux prochaines élections, dont 50 dans le Québec.

Pourtant, son chef M. Robert Thompson, n'est pas aussi enthousiaste au sujet des perspectives offertes à son parti et, partant, il s'est abstenu de tout commentaire à ce sujet.

M. Caouette a tenu ces propos marqués au coin du plus pur optimisme à sa sortie de la Chambre immédiatement après la cinglante défaite infligée au ministre Diefenbaker.

En prédisant que son parti remporterait 50 sièges dans le Québec, il a éprouvé le besoin d'ajouter: "Vous pouvez rapporter textuellement ces paroles et y accoler mon nom".

Coeur atout

A ST-ROCH

Reclamez vos cachets dans les magasins participants au moment de vos achats

L'Action

"L'Action" est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau for Circulations.

Gérant général: Charles-Henri Robitaille
Directeur du journal: Louis-Philippe Roy
Rédacteur en chef: Lorenzo Paré
Directeur de l'information: Jacques Revelin
Chef du service des nouvelles: Rosaire Tremblay
Directeur de la publicité: Louis-Philippe Vézina
Gérant du tirage: Joseph-R. Delisle

"L'Action" est imprimé et édité par la Compagnie de publication L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Falou, Québec 2.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi, comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Droit d'association pour les fonctionnaires

Les téléspectateurs d'ici région de Québec sont invités à ne pas manquer l'émission "Droit d'association" mardi soir, à 5 h. 45, à CFMT-TV, Canal 4. Cette semaine, le président général de la CSN, M. Jean Marchand et l'animateur, M. Jean-Paul Lefebvre, traiteront du droit d'association pour les fonctionnaires provinciaux. Il s'agit d'un problème d'une grande actualité et sur lequel tous les citoyens ont intérêt à se forger une opinion personnelle. Soyez à l'écoute mardi, à 5 h. 45, pour entendre le point de vue de la CSN sur cette question.

Maison à vendre

BIENVILLE, Lévis, maison 3 logements à vendre, avec grand terrain, partie en asphalte et partie en pelouse et arbres. 2 garages. Le tout sur 2 rues: St-Omer et Bégin, aussi 3 logements à louer. S'adresser S.-A. BESHRO, 20, rue Bégin, Bienville. Tél.: 837-5341. 29413 8-1 (1 ms) 127 C.L.

MAISON A VENDRE ou à louer, St-Romuald, située à 1132, rue Commerciale, comprenant 2 magasins et trois logements, grand terrain, à vendre immédiatement. Informations, M. S. A. Beshro, 20, rue Bégin, Bienville. — Tél.: 837-5341. 29413 8-1 (1 ms) 127 C.L.

Avis divers

DISQUES

Choix complet de disques classés et populaires. Haute fidélité et stéréophonique. SPECIAL: DISQUES 33 RPM \$1.49 et plus

NOREAU ELECTRIQUE

Ltée
44, RUE ST-LOUIS, LEVIE
TEL.: 837-9321
29925 (2-6-11-16-20-25-2) 25 C.L.

Ouverture de la Place de l'Eden

à LÉVIS



On voit ici le Bonhomme Carnaval qui patine en compagnie de la Duchesse Chislaine 1ère de Lévis, à sa gauche

Le président du Carnaval d'hiver de Québec, assisté du Bonhomme Carnaval et des 7 duchesses, a procédé, hier soir, à l'ouverture officielle de la Place de l'Eden, sise rue St-Louis et Côte du Passage, à Lévis. Cette manifestation carnavalesque a attiré une foule nombreuse qui n'a pas été sans remarquer les décors féériques ainsi que toutes les dispositions prises afin d'en assurer le succès.

Le Marquis de Lévis reçoit, a été un succès, dont le Duche de Lévis a raison d'être fier.

Après l'ouverture, il y eut patinage sur la patinoire élevée, feux d'artifice, suivi de danses populaires.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué M. Pierre Tremblay, président du Carnaval, M. Pierre Grégoire, M. Gérard Desjardins, président du Duche de Lévis, Le Marquis de Lévis et Le Seigneur de Lauzon.

M. Denis Lemieux agissait comme maître de cérémonie.

Participez à nos tirages: TIMBRES Gold Star

Gagnez 50,000 PAR SEMAINE

Votre marchand "GEM" vous remettra les coupons de participation

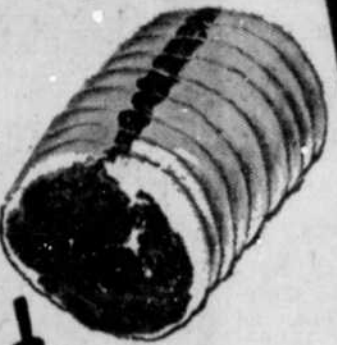
Ecoutez CFMT-TV chaque mercredi soir 10.25 hrs pour connaître le gagnant

1/heure gagnante du tirage de 50,000 timbres Gold Star la semaine dernière était Mme Lorenzo Gauthier, 1304, St-Fasoul, Québec 3.

JAMBON "SODOR"

69¢

DEMI-COTTAGE ROLL



REDUCTION .20

Cuisses ou poitrines DE POULETS FRAIS

BACON

TRANCHE SANS COUENNE

FOIE DE VEAU

DELICIEUX NOURRISSANT

lb 59¢

REDUCTION .20

lb 69¢

REDUCTION .22

lb \$1.09

REDUCTION .30

BANANES

QUALITE No 1
Mures à point, jaunes, dorées

2 lbs 29¢

REDUCTION .07

ECHALOTES 2 POTS 19¢

Fraiches, importées No 1 — Douces et croquantes

REDUCTION .10

Choux de Siam 2 SACS 29¢

Québec, No 1 — TENDRES ET FERMES

REDUCTION .09

Un autre nouveau magasin "GEM"

Marché Bonsecour

L'ISLET VILLAGE — TEL.: 447-5136

Prix en vigueur jusqu'au 9 février 1963

MACEDOINE 6 BTES 1.00

AUX LEGUMES "IDEAL"

REDUCTION .05

LAIT évaporé 7 BTES 1.00

"CARNATION"

REDUCTION .08

FAB Avec tasse et soucoupe en fine porcelaine importée

FORMAT FAMILLE 1.53

DETERGENT EN POUDRE

REDUCTION .06

FEVES JAUNES 7 BTES 1.00

Coupées "Lynn Valley"

REDUCTION .23

JUS TOMATES 8 BTES 1.00

QUALITE "LIBBY'S"

REDUCTION .32

SOUPES POULET 8 ENV. 1.00

"COUNTRY GOOD"

REDUCTION .08



Face-Elle 2 BTES 59¢

MOUCHOIRS pour HOMMES

REDUCTION .07

Aubaine ! 375

TIMBRES Gold Star

SUPPLEMENTAIRES CETTE SEMAINE

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
avec ce coupon et l'achat de :
1 SAC 10 OZ EPINARD
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 9 FEVRIER 1963

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
avec ce coupon et l'achat de :
SAUCISSON HYGRADE ROLL 24 69¢
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 9 FEVRIER 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
avec ce coupon et l'achat de :
BOUDIN FRAIS BILOPAGE LB 43¢
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 9 FEVRIER 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
avec ce coupon et l'achat de :
DINER CORDON 2 BTES BLEU 15 OZ 62¢
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 9 FEVRIER 1963

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
avec ce coupon et l'achat de :
MURAL AVEC AIMANT. Peut s'ajuster à 3 positions. PRATIQUE OUVRE-BOITES 1.49
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 9 FEVRIER 1963

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
avec ce coupon et l'achat de :
SHAMPOOING SILVIKRIN GROS FORMAT 98¢
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 9 FEVRIER 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
avec ce coupon et l'achat de :
5 PAMPLEMOUSSES A VOTRE CHOIX
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 9 FEVRIER 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
avec ce coupon et l'achat de :
6 BRIOCHES DANOISES SIMARD BTE 39¢
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 9 FEVRIER 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
avec ce coupon et l'achat de :
APPRET à SALADE MIRACLE WHIP JARRE 16 OZ 43¢
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 9 FEVRIER 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
avec ce coupon et l'achat de :
ESSENCE à BRIQUET HIT 8 OZ 35¢
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 9 FEVRIER 1963

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
avec ce coupon et l'achat de :
CEREALES SUCREES 2 BTES 10 OZ 74¢
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 9 FEVRIER 1963

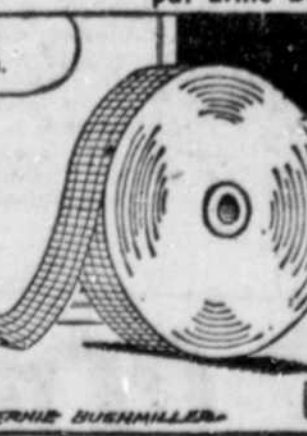
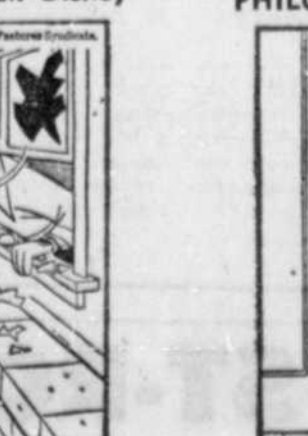
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star
avec ce coupon et l'achat de :
BOYRIL LIQUIDE CORDIAL BOUT. 5 OZ. 57¢
CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 9 FEVRIER 1963

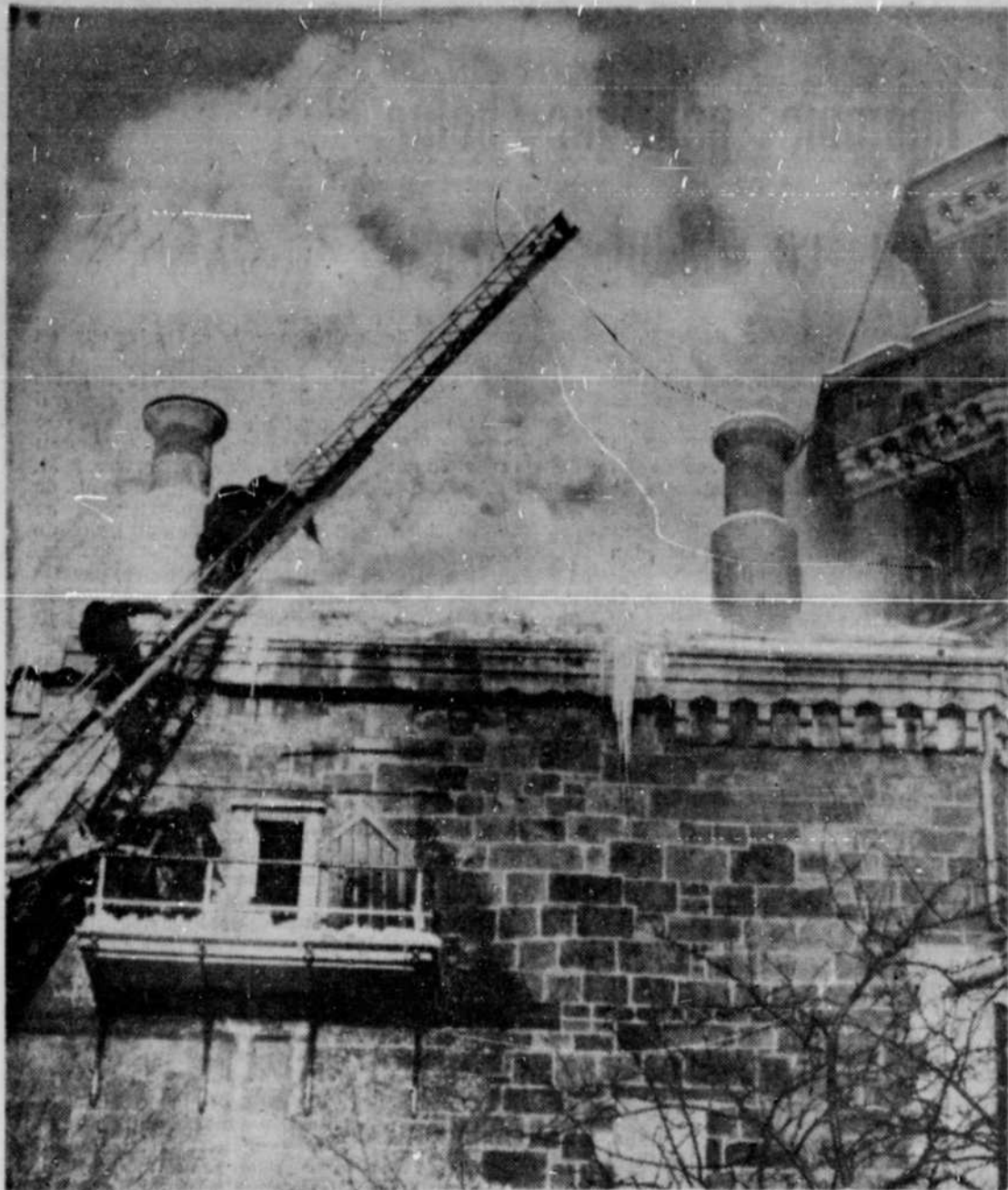
LA SOURIS MIQUETTE

par Walt Disney

PHILOMENE

par Ernie Bushmiller





● QUATRIÈME INCENDIE A LA PRISON DEPUIS 5 MOIS — Vers 2 h. hier après-midi, les gardiens de la prison de Québec découvraient un début d'incendie dans une réserve fermée aux prisonniers. Le feu aurait été allumé par un mégot de cigarette lancé par un des plus jeunes détenus de l'institution. A un certain moment, on craignait que tout l'édifice ne fût la proie des flammes, mais les sept casernes qui travaillaient sous les ordres du chef J.-B. Voiselle ont pu maîtriser les flammes moins de deux heures après leur découverte. Des renforts considérables de la Sûreté provinciale et de la police municipale ont encerclé la prison afin de surveiller toute tentative d'évasion. On a pu noter l'évacuation sous bonne garde des cinq plus dangereux détenus, qui avaient participé récemment à des hold-up dans la région de Montréal. Hier soir, le gouverneur de la prison faisait savoir que "le calme parfait régnait parmi les prisonniers". Deux alarmes avaient été nécessaires pour circonscire le feu au dernier étage où il avait pris naissance, mais les dégâts dus à l'eau et à la fumée aux étages inférieurs sont considérables.

La situation du logement

Inertie de Québec vertement critiquée

L'inertie de la ville de Québec, en ce qui a trait à l'amélioration du logement à Québec, a été blâmée ouvertement, hier soir, par M. Raymond Parent, président Central des syndicats catholiques de Québec, lors d'une assemblée où la question de l'habitation convenable a été en vedette.

Le Conseil a demandé notamment le maintien de la régie des loyers. Il a aussi demandé à la ville de ressusciter le rapport sur le logement et d'entreprendre des démarches avec le Provincial et la Société Centrale d'hypothèque et de logement en vue de la réalisation des recommandations du rapport en question.

Au point de vue logement, la ville de Québec "s'en va dans un cul-de-sac", a dit M. Parent. Il a précisé que le territoire "habitable" est déjà très occupé. Il faut que la ville songe à un réaménagement, quitte à procéder à l'annexion de villes de banlieue.

M. Parent a déclaré que selon lui, le conseil de ville de Québec a peur d'investir, de déplacer des gens pour réaménager, alors que la vraie solution au problème du logement est justement un agrandissement des limites de la ville et une réglementation métropolitaine.

M. Parent a affirmé : La ville, en voyant le rapport sur le logement s'est dit : "c'est tellement considérable, qu'on ne l'entreprendra pas".

Il faut donc, devant cette inertie, faire bouger la ville pour qu'elle marche de front avec les autres organisations sociales, a déclaré M. Parent. Il a noté : il y a eu quatre périodes de vie de trop, dues en somme aux conditions désastreuses du logement à Québec.

Une commission d'experts a déjà condamné les deux cinquièmes des maisons de la vieille ville de Québec.

Pour décharger la ville du fardeau financier que comporte par exemple le réaménagement, M. Parent a suggéré de confier au gouvernement provincial, notamment au département du tourisme, la vieille partie historique "à restaurer". Ce secteur de Québec deviendrait en permanence "historique".

La cité doit donc endosser les recommandations du rapport et les mettre en application.

En ce qui concerne la participation de la SCHL, M. Parent a rappelé que, la deuxième partie de la loi sur l'habitation, dit en résumé que, quand une partie d'une ville est inadéquate à l'habitation, la Société d'Hypothèque et de logement peut prêter en vue du réaménagement, comme ce fut le cas pour le plan Dozois. Ce recours viendrait aider la ville à endosser les recommandations du rapport sur le logement.

M. Parent a incidemment signalé, dans l'optique du problème du logement, que le bas niveau des salaires à Québec, ne permet pas notamment à l'ouvrier de se construire une maison unifamiliale. Le revenu moyen de soixante-dix dollars par semaine est insuffisant et devrait être de cent dollars. Pour remédier à cet état, la CSN demande justement un crédit urbain de plus de vingt-cinq ans, ce qui amènerait un remboursement à taux d'intérêt plus bas.

Des participants à la réunion ont donné des exemples de la triste situation de l'habitation à Québec et dans les environs. La location de certains loyers se fait dans des conditions étranges. Le propriétaire loue "tel quel" un appartement dont un mur craque littéralement. Le locataire fait les réparations, ce qui amène l'augmentation du loyer ?

Un citoyen a vu, à St-Rodrigue, un logement "sans eau" courante, sans sortie d'urgence sinon "une corde à linge de secours". Une plainte est portée au Bureau de la santé. Un inspecteur vient constater les faits et la situation reste la même. Un autre participant a déclaré qu'on bâtit plus que jamais, des logements dans les fonds de cours. En cas d'incendie, il n'y a pas moyen de s'en tirer.

Un autre a pris son exemple dans le quartier St-Malo. Une locataire est venue près de tomber en même temps que la galerie d'un deuxième étage. Le propriétaire de la maison fait réparer temporairement la galerie. Et cela dure, depuis deux ans, même si le danger de chute est aussi imminent.

Prix du rhum augmenté

MONTREAL (P.C.) La Régie des alcools de Québec a fait savoir que les prix du cognac et de trois marques de rhum ont subi des augmentations.

La ville devrait entendre les recommandations du Dr Roussel

(Par Lucien Plante)

Il serait important pour le conseil de ville de Québec dans le but de faire disparaître des lacunes pendant qu'il est encore temps, d'entendre les recommandations du Dr Jacques Roussel, directeur adjoint du Service municipal de Santé, concernant ce département et l'administration de l'Hôpital Civil. M. l'échevin Gérard Letarte, de Limoulou-Est, a fait cette remarque, hier, lors de la séance du comité administratif alors qu'il signalait que le Dr Jacques Roussel allait prononcer une conférence jeudi, à l'Université de Montréal, et que le sujet porterait sur le Service municipal de Santé de Québec. Pour faire disparaître certaines lacunes pendant qu'il est encore temps, avant l'étude du prochain budget, dit-il, il serait bon que le conseil de ville ait le Dr Roussel devant lui. Ceci lui permettrait de faire part de ses études sur le Service de Santé de la ville et l'Hôpital civil. S. H. le maire Wilfrid Hamel a dit qu'il faudrait une séance spéciale pour voir cette question et qu'elle sera tenue d'ici un mois, en présence du Dr Roussel, directeur de ce département, qui pourront soumettre les recommandations qu'ils jugeront à propos de faire. M. Letarte insista pour dire que cette séance ne devrait pas retarder. Le maire répondit affirmativement.

Robarts devant le peuple ?

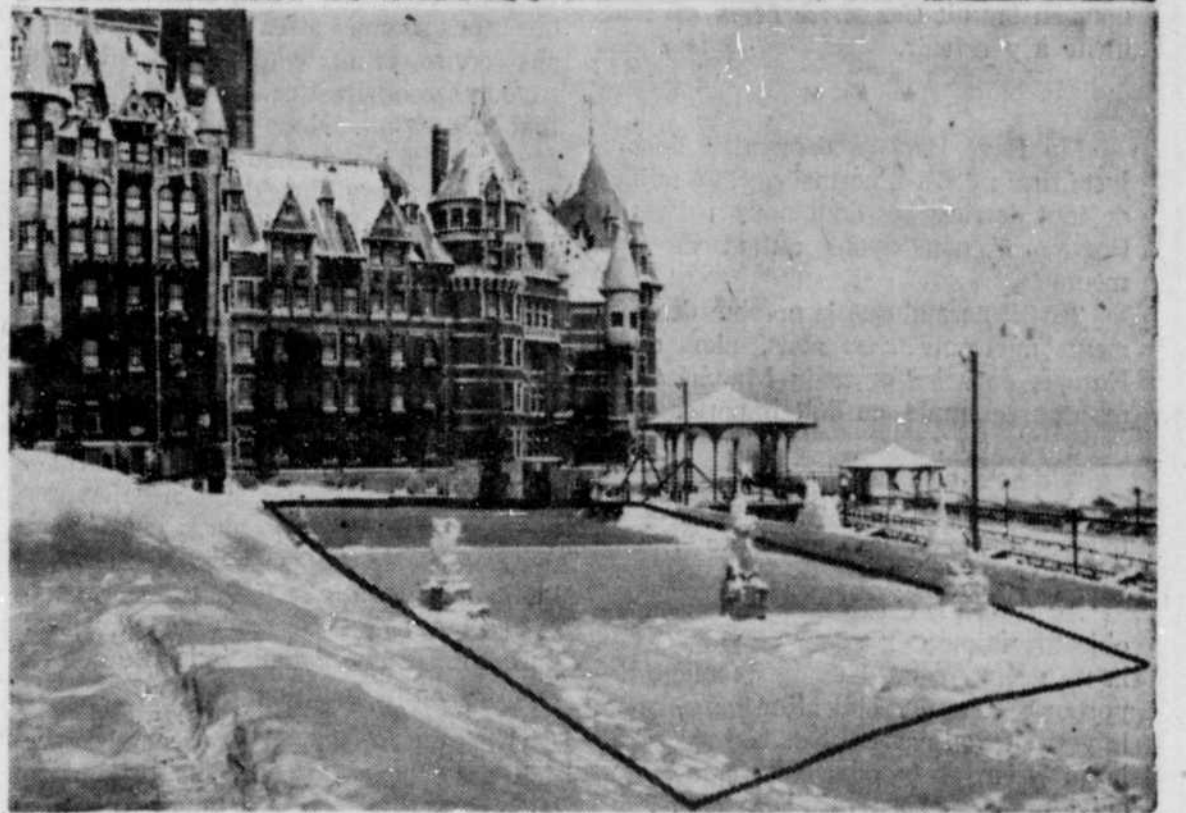
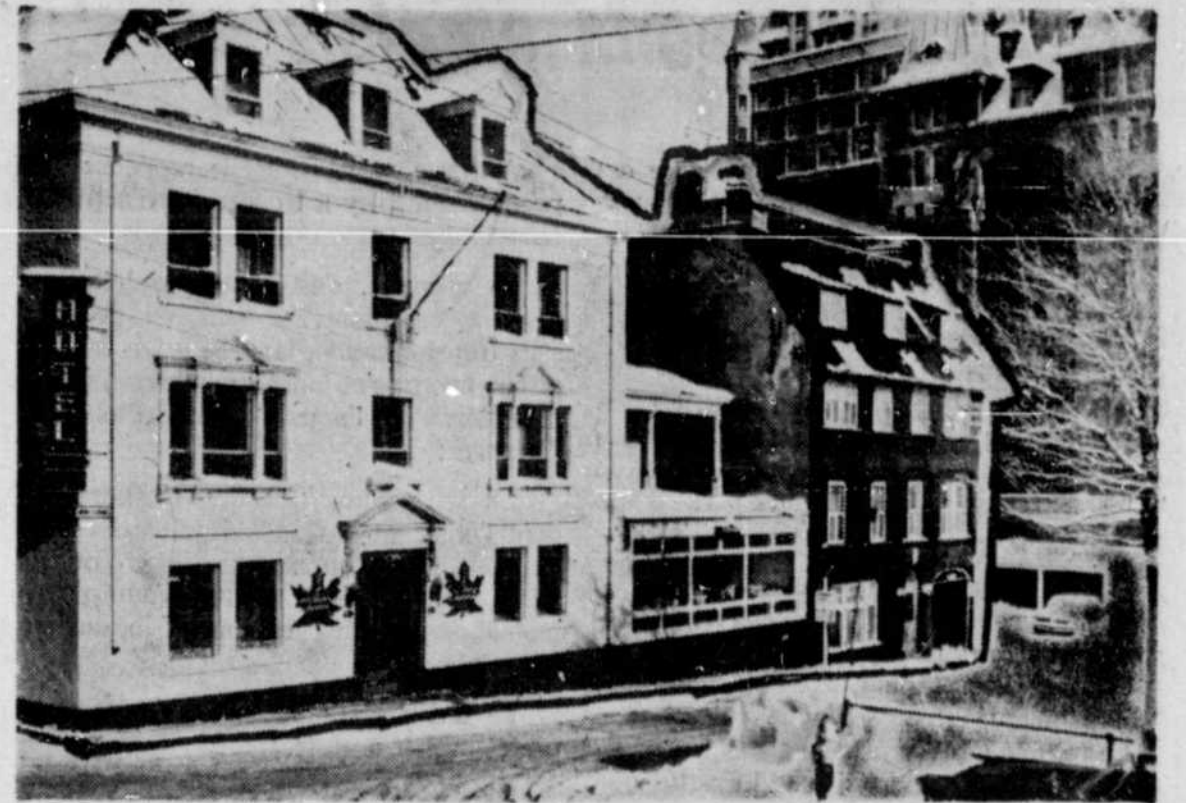
OTTAWA (P.C.) — Selon un informateur politique bien renseigné, il est fort possible que des élections provinciales soient tenues en Ontario avant les élections fédérales.



MERCREDI 6 FEVRIER
— Ouverture du Carnaval.
8.30 — Couronnement de la Reine (Piste de Courses).
JEUDI 7 FEVRIER
8.00 — Hockey, Providence vs As (Collisée).
8.00 — Inauguration du Palais de Glace.
8.30 — Diversissements populaires (Palais de glace).
*8.30 — Soirée des Chambres de Commerce (Places Eden et Guillaume Couture).
*9.00 — Ouverture du Festival St-Roch (rue St-Joseph).

NOTE : * Les événements précédés d'un astérisque sont l'initiative d'organisations indépendantes et sont inscrits au programme du Carnaval à leur demande. Le Carnaval n'engage aucune responsabilité quant à la réalisation de ces attractions. Ce programme est sujet à changements sans avis.

Deux projets intéressants de stationnement



● Les projets de terrains ou de rampes de stationnement semblent vouloir se multiplier dans le Vieux Québec depuis quelque temps. Leur réalisation permettrait d'aérer ce secteur de la vieille capitale qui menace de succomber à l'asphyxie. Les autorités du Château Frontenac qui bénéficient grandement de l'affluence des visiteurs dans cette partie historique de la capitale provinciale, auraient décidé de faire leur part pour accommoder les nombreux automobilistes qui fréquentent leur hôtellerie renommée. Ainsi, elles songeraient à deux projets importants. Il y aurait d'abord l'aménagement d'une rampe de stationnement en bordure de la rue Mont-Carmel, laquelle se prolongerait jusqu'à la rue Haldimand, ainsi qu'à une vingtaine de pieds à l'arrière de la maison Mailloux occupée par la Chambre de Commerce. Elle pourrait recevoir quelque 500 autos. En second lieu, à l'aménagement d'un garage partiellement souterrain sur le site de la patinoire en plein air longeant la promenade, lequel se rendrait jusqu'à un endroit situé près du consulat américain. Ce garage pourrait recevoir plus de 300 véhicules. Sur le toit de ce garage, on aménagerait une piscine en plein air, qui deviendrait une patinoire en hiver. Il va sans dire que dans les deux cas, le style des constructions s'harmoniserait avec celui du Château. La seule difficulté apparente pour la réalisation du projet de la rue Mont-Carmel, c'est qu'il faudrait démolir trois maisons, dont l'Hôtel des Gouverneurs, qui est la propriété du Pacifique Canadien, mais qui a une certaine valeur historique. On se demande si la Commission d'Urbanisme et la Commission des Monuments et Sites Historiques consentiraient... à ce sacrifice !

(Photo: "L'Action", par Marcel Laforce).

TRAVAUX D'HIVER EXÉCUTÉS À CONTRE-TEMPS

La lenteur des travaux rémateurs au chômage dans la Cité de Québec a été signalée, hier, lors de la séance du comité administratif. S. H. le maire Wilfrid Hamel a dit que ces projets donnaient du travail à au moins soixante-quinze chômeurs dans le moment. Mais l'échevin Emilien Boissinot, de St-Jean-Baptiste, rétorqua que plus de 800 sans-travail, dont plusieurs pères de famille ne recevant plus de prestations de chômage, étaient enregistrés pour obtenir du travail sur les chantiers de la ville.

On appelle cela des travaux d'hiver, dit-il, mais on ne les fait exécuter qu'à l'automne ou à la fin de la saison des travaux de chômage. Il a demandé si la ville ne pourrait pas inclure dans son prochain projet de loi une demande aux autorités provinciales pour obtenir une plus grande aide financière pour la réalisation de ces travaux de chômage. Ce sont les villes qui ont le moins de revenus et ce sont elles qui doivent supporter la plus grande partie du fardeau des travaux de chômage, a-t-il dit en substance.

Le maire Hamel répondit qu'il était extrêmement difficile, sinon impossible de demander un traitement de faveur pour une seule ville. Il a ajouté que l'Union des Municipalités avait fait parvenir aux gouvernements supérieurs le texte d'une résolution réclamant le paiement partiel des matériaux, en plus de l'aide pour la main-d'œuvre, dans la réalisations des travaux rémateurs au chômage effectués par les municipalités.

Indignation de l'échevin Matte

(Par Lucien Plante)

Le doyen des échevins de Québec, M. Jos. Matte, n'a pu que s'indigner, hier après-midi, lorsqu'un nouveau-venu dans l'administration municipale, M. Gilles Lamontagne, l'a accusé

d'ingérence, en ce qui regarde une poursuite de la ville contre une maison d'affaires relativement à une enseigne.

M. Lamontagne a signalé que M. Matte avait eu raison de demander un délai, parce qu'il

s'agissait d'une question de justice mais qu'il serait plus à propos de former un comité d'étude qui aurait pour tâche de rédiger un nouveau règlement pour régir les enseignes lumineuses et non lumineuses.

Il estime qu'ainsi les édiles n'auraient pas besoin de s'ingérer dans ce domaine pour éviter des injustices et que les délits pourraient être décelés, puis punis plus rapidement.

Prix du rhum augmenté

MONTREAL (P.C.) La Régie des alcools de Québec a fait savoir que les prix du cognac et de trois marques de rhum ont subi des augmentations.

La ville devrait entendre les recommandations du Dr Roussel

(Par Lucien Plante)

Il serait important pour le conseil de ville de Québec dans le but de faire disparaître des lacunes pendant qu'il est encore temps, d'entendre les recommandations du Dr Jacques Roussel, directeur adjoint du Service municipal de Santé, concernant ce département et l'administration de l'Hôpital Civil. M. l'échevin Gérard Letarte, de Limoulou-Est, a fait cette remarque, hier, lors de la séance du comité administratif alors qu'il signalait que le Dr Jacques Roussel allait prononcer une conférence jeudi, à l'Université de Montréal, et que le sujet porterait sur le Service municipal de Santé de Québec. Pour faire disparaître certaines lacunes pendant qu'il est encore temps, avant l'étude du prochain budget, dit-il, il serait bon que le conseil de ville ait le Dr Roussel devant lui. Ceci lui permettrait de faire part de ses études sur le Service de Santé de la ville et l'Hôpital civil. S. H. le maire Wilfrid Hamel a dit qu'il faudrait une séance spéciale pour voir cette question et qu'elle sera tenue d'ici un mois, en présence du Dr Roussel, directeur de ce département, qui pourront soumettre les recommandations qu'ils jugeront à propos de faire. M. Letarte insista pour dire que cette séance ne devrait pas retarder. Le maire répondit affirmativement.

Robarts devant le peuple ?

OTTAWA (P.C.) — Selon un informateur politique bien renseigné, il est fort possible que des élections provinciales soient tenues en Ontario avant les élections fédérales.



MERCREDI 6 FEVRIER
— Ouverture du Carnaval.
8.30 — Couronnement de la Reine (Piste de Courses).
JEUDI 7 FEVRIER
8.00 — Hockey, Providence vs As (Collisée).
8.00 — Inauguration du Palais de Glace.
8.30 — Diversissements populaires (Palais de glace).
*8.30 — Soirée des Chambres de Commerce (Places Eden et Guillaume Couture).
*9.00 — Ouverture du Festival St-Roch (rue St-Joseph).

NOTE : * Les événements précédés d'un astérisque sont l'initiative d'organisations indépendantes et sont inscrits au programme du Carnaval à leur demande. Le Carnaval n'engage aucune responsabilité quant à la réalisation de ces attractions. Ce programme est sujet à changements sans avis.

Echos du conseil municipal

(Par Lucien Plante)

Le comité administratif de Québec a décidé de suivre l'exemple de la Métropole, en ce qui regarde l'adoption de l'heure avancée à partir du 28 avril prochain. Ce régime se prolongera jusqu'au 27 octobre.

LE PONT DROUIN

Les piliers du pont Drouin, situé près du marché St-Roch, sont en bon état, déclare M. Ludger Gagnon, ingénieur de la Cité, à la suite d'une inspection minutieuse. Rien d'anormal n'y a été trouvé dans la condition de ces piliers, ajouta-t-il. "Cette structure assez vieille montre évidemment des signes d'usure en certains endroits. Il y a aussi quelques fissures dans les ailes de culées, aux approches, mais tous ces défauts sont normaux et ne sont pas de nature à affecter la solidité du pont en question. Nous nous proposons d'observer plus régulièrement, à l'avenir, cette structure et nous apporterons les corrections nécessaires et requises en temps et lieu. Une inspection plus détaillée de la base des piliers

et des fondations sera aussi faite à la belle saison", conclut M. Gagnon.

Ce rapport faisait suite aux remarques de M. Jos. Matte à l'effet que de loin, les piliers semblaient en mauvais état. Le rapport en question rassurera les citoyens...

CHEMIN ST-LOUIS

La Cité fera enlever une lisière de douze pieds dans la plate-bande du chemin St-Louis, à l'intersection de l'avenue Belvédère. Cette mesure permettra aux voitures qui veulent virer à gauche, en venant du pont de Québec par exemple, de dégager la chaussée et laisser l'espace à deux voitures qui pourront poursuivre leur route côte à côte en direction de la Grande-Allée. Il restera encore huit pieds de plate-bande à cette intersection. Ces travaux ne seront effectués que sur le côté sud de la plate-bande, en forme de pointe.

UN CONTRAT

La firme Agence de Matériaux, Inc., située sur la rue Pierre Boucher, a obtenu le contrat de la ville pour la fourniture du bois nécessaire pour la réfection de la terrasse Dufferin. Il s'agit d'une quantité de 115.000 pieds. Il s'agissait de la plus basse soumission.

COTE SALABERRY

M. l'échevin Olivier Samson de Montcalm, a félicité les employés de la Cité pour l'entretien de la Côte Salaberry et son prolongement dans la Côte Langelier. Il a dit que cette côte était la mieux entretenue de la ville depuis qu'on avait décidé de l'ouvrir à la circulation en hiver. Il a dit avoir reçu plusieurs appels téléphoniques de gens qui le félicitaient pour cette belle initiative. Je fais donc part de ces félicitations aux ingénieurs et aux autres employés de la Cité qui sont chargés de son entretien", a-t-il dit.

Projets pour les Plaines d'Abraham

S. H. le maire Wilfrid Hamel doit écrire à la Commission du Parc des Champs de Bataille, afin d'obtenir une entrevue avec les membres de cet organisme, afin de discuter de certains projets qui intéressent la Cité de Québec et cette commission.

Il s'agit d'une suggestion de M. l'échevin Paul Mecteau. Cette entrevue porterait sur différentes questions comme celle de l'aménagement d'un chalet au terrain de jeux des Plaines à St-Dominique, d'un dépotoir à neige sur les Plaines, de même qu'une patinoire dans le terrain de jeux.

Les propriétaires réclament un aqueduc métropolitain

L'Association des Propriétaires de Québec, dans une résolution adoptée lors de sa séance du 29 janvier, recommande la construction d'un aqueduc métropolitain. Elle suggère la collaboration des ministères provinciaux compétents.

Voici le texte de la résolution qui donnera de plus amples détails :

Résolution adoptée à la séance générale tenue le 29 janvier 1963.

CONSIDERANT QUE la ville de Québec est avantageusement située à proximité de nombreux lacs aux eaux limpides des Laurentides;

ATTENDU QUE la canalisation de cette eau naturelle et pure éviterait la construction d'un filtre, de même que des dépenses d'opération annuelles qui sont estimées à environ un million de dollars et de neuf millions au minimum pour sa construction;

CONSIDERANT QUE la ville de Québec ne doit se permettre une telle dépense, sans s'être assurée au préalable par une étude complète, de toute autre possibilité de réalisation,

en collaboration avec les municipalités voisines qui sont aux prises avec les mêmes problèmes d'insuffisance de sources d'approvisionnement en eaux potables;

CONSIDERANT QUE pour l'ensemble de ces municipalités, l'aménagement d'un bassin d'alimentation d'eau naturelle et pure, suffisamment étendu pour assurer un volume constant pour satisfaire les besoins futurs;

CONSIDERANT QU'il est urgent que les municipalités intéressées fassent diligence et s'unissent pour l'étude et la réalisation d'un projet complet de ce problème d'intérêt commun.

Nous suggérons que la collaboration des experts, des ministères provinciaux compétents en ces domaines collaborent afin de trouver une solution juste et avantageuse pour tous et qu'une répartition équitable du coût d'une telle réalisation soit préalablement bien établie.

IL EST RESOLU que ces propositions soient transmises aux autorités concernées auxquelles nous accordons notre appui.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

La création de nouveaux emplois

On a beaucoup parlé de chômage ces jours derniers. L'Assemblée législative elle-même fut saisie du problème dès le discours du trône et la rencontre oratoire des deux chefs.

Le chômage devient donc la préoccupation principale de nos législateurs. Comment pourrait-il en être autrement puisque plus de 8 pour cent de la main-d'œuvre québécoise reste inemployée et que le nombre des sans-travail dépasse les 154.000.

Les conseillers de l'Etat du Québec ont puissamment contribué à éveiller les législateurs à ce problème. La récente conférence du président du Conseil d'Orientation Economique est sur ce point très probante. Le résumé des journaux nous avait suggéré quelques commentaires. Le texte que nous en fournit Commerce Montréal nous incite à y revenir.

Me René Paré se demandait donc à juste titre : "Est-il normal que, au milieu de tant de richesses dont nous a dotés la Providence, nous ayons autant de chômeurs ?"

"Est-il normal que le nombre des chômeurs augmente chez nous, alors qu'en Europe, dans les pays du Marché Commun par exemple, on doit importer de la main-d'œuvre ?"

"Comment se fait-il que certaines régions du Québec soient dans une situation telle qu'on en parle, comme de régions sous-développées ?"

Aussi bien le C.E.E. s'est-il fixé comme objectif ultime : le plein emploi. "C'est là un devoir social de toute première importance, c'est une obligation qui affronte le vrai citoyen conscient de son rôle, c'est la première et la plus belle charité qui doive mettre à l'oeuvre le chrétien !".

Le plein emploi doit être le souci de tous et de chacun. Pour sa part, le Conseil d'Expansion Economique est à mettre au point un plan dont la réalisation exigera la collaboration de tous, et surtout des capitaux.

A l'Assemblée Législative, l'hon. M. Johnson rapportait que la création d'un emploi nouveau exige un investissement de \$15.000. A ce compte, la création des 400.000 emplois nouveaux qui s'imposera d'ici à 1970, selon Me Paré, exigerait un investissement de six milliards.

Souhaitons que le Chef de l'Opposition ait exagéré. Il ressort pourtant de ces chiffres que l'on devra procéder avec beaucoup de méthode, suivait un plan bien précis afin que la planification soit le moins onéreuse possible.

Louis-Philippe ROY

courants et remous

Si personne n'y allait...

Tout en signalant l'excellent parti que la grande famille humaine peut tirer des techniques modernes de diffusion, combien de fois l'Eglise n'a-t-elle point mis en relief les abus auxquels se livrent en fait, hélas ! trop de journaux, revues et livres, films et spectacles !

Au chapitre du cinéma, l'on rapportait qu'en Italie, au cours de l'année 1962, une pellicule sur trois — 77 sur un total de 216 — avait été considérée comme étant "moralement négative". Sur les 77 films en cause, l'on en a condamné 48 et 29 ont reçu la mention "à déconseiller".

En matière de production cinématographique, c'est l'Italie qui, ainsi, se classe au premier rang pour les pellicules représentables. La France la suit de près, au second rang. On fonde toutefois des espoirs sur la direction d'entreprises cinématographiques "qui semblent comprendre des personnes soucieuses de leurs responsabilités et des destinées de la société".

Au reste, et Me Paré le rappelait opportunément, il y a trois sortes d'activités économiques :

Le primaire, c'est-à-dire l'exploitation des richesses naturelles sans ou presque sans transformation, laquelle exige des capitaux énormes et fournit relativement peu d'emplois. Ici l'argent vient surtout de l'étranger ;

Le secondaire, activité économique dont l'objet est la transformation des produits primaires en marchandises d'utilité mises sur le marché. Cette activité exige moins de capitaux et fournit beaucoup d'emplois ;

Le tertiaire comprend les services, les professions et le reste.

Dans ce secteur tertiaire de l'économie, nous sommes assez bien munis quant aux services et aux emplois. C'est dans le secteur secondaire que nous sommes surtout dépourvus. Nous devons y voir la cause principale de notre record en chômage. Et ce sera l'une des grandes préoccupations de la Société Générale de Financement de favoriser le développement d'industries secondaires, d'en susciter de nouvelles en les aidant financièrement.

Il est depuis longtemps question d'un complexe sidérurgique. Le gouvernement a confié à des spécialistes le soin de creuser le projet afin de savoir aussi exactement que possible ce que pourra coûter l'installation d'usines québécoises transformatrices du fer et de l'acier provenant du nord québécois, ce que pareille industrie pourra éventuellement fournir d'emplois.

Mais la création de ce complexe ne doit pas retenir l'attention du C.E.E., de la S.G.F., et du législateur à l'exclusion de tout autre projet, car il faudra diversifier notre effort. Sans disperser inutilement nos capitaux, il faudra pourtant pratiquer le jugement et la décentralisation, la régionalisation industrielle afin de prévenir une nouvelle poussée de la main-d'œuvre vers la métropole et la capitale.

Faisons donc confiance à nos dirigeants tout en pratiquant la vigilance. Et si à la perspective des milliards à investir d'ici à quelques années, nous sommes portés à l'effarement, songeons, comme nous y invite Me Paré, aux milliards que nous dépensons pour notre agrément, en boissons alcooliques, en cadeaux de toutes sortes dans les grandes et petites circonstances, en voyages d'agrément, maisons de ville et de campagne, allocations sociales et le reste".

De la sécession katangaise à l'Europe

M. Spaak est l'homme politique belge, le plus occupé en ce début d'année

L'homme politique belge le plus occupé, en ces premières semaines de 1963, a été sans conteste M. Paul-Henri SPAAK, ministre des Affaires Etrangères.

Autant les problèmes de politique intérieure étaient restés en veilleuse en raison des vacances parlementaires de fin d'année, autant les services du Ministère des Affaires Etrangères connaissent une intense activité. Celle-ci se concentre sur deux fronts principaux : le Katanga et l'Europe.

M. Spaak faisait une cure de repos dans une clinique spécialisée, lorsque, le jour du Nouvel An, la poudre se mit à parler de nouveau au Katanga. A la suite d'un incident dont l'origine est mal déterminée, les gendarmes de M. Tschombé et les "casques bleus" en revenaient aux mains. Le Ministre belge savait que ces combats pouvaient être décisifs. Aussi, quitta-t-il précipitamment sa chambre pour reprendre la direction de son département.

La sécession katangaise a toujours été, pour M. Spaak, un gros souci. La Belgique a gardé de très gros intérêts dans la province du cuivre, intérêts symbolisés par le complexe industriel de l'Union Minière. C'est au Katanga que l'on trouve le plus grand nombre de techniciens belges ; mais les colons y sont également présents en force, car M. Tschombé avait su leur donner des garanties, l'administration du Katanga se faisant dans l'ordre et le calme.

Pour cette raison, une partie assez importante de l'opinion belge reste favorable à M. Tschombé. L'O.N.U. n'a pas très bonne presse en Belgique, parce que la population ressent encore avec douleur les accusations dont elle a été l'objet.

Lorsque M. Spaak reprit, en avril 1961, le poste dévolu par M. Wigny, il se trouva devant des difficultés presque insurmontables. Il fallait répondre à ceux qui affirmaient que la Belgique était à l'origine de tous les maux congolais. Devait-il défendre M. Tschombé, ce qui allait dans le sens des intérêts belges, ou prendre le parti du Gouvernement de Léopoldville qui faisait la "chasse au Flamand" ?

M. Spaak procéda par ordre. Pour enlever aux Belges ce complexe de persécution dont ils souffraient, il les défendit devant l'Assemblée de l'O.N.U. avec son grand talent d'orateur chevronné. D'accusé, il se fit accusateur. Avec adresse, il remonta le courant, s'insurgea contre les injustes propos et les calomnies, s'appuyant sur un dossier parfaitement au point.

Son action diplomatique, dans les couloirs de Manhattan, fut vite couronnée de succès. Il démontra que la Belgique ne pratiquait pas le néocolonialisme ; il évita les paroles blessantes à l'endroit de M. Bomboko, ministre congolais des Affaires Etrangères et, moins d'un an après les tragiques incidents de juillet 1960, on parlait de renouer les relations diplomatiques, ce qui se fit à la fin de 1961.

Prendre le parti de Léopoldville entre Elisabethville ne manquaient pas de susciter de vives réactions en Belgique. M. Spaak le fit courageusement, se bornant à maintenir dans la capitale katangaise un consul général ;

à ceux qui lui reprochaient cette décision, il rétorqua que le Katanga était soumis à une autorité de fait et qu'il lui fallait bien prendre les moyens de défendre les personnes et les biens belges dans cette province.

Pour montrer l'esprit "coopératif" de la Belgique, il fit état des millions versés au jeune Gouvernement de Léo et s'empressa de développer l'action en faveur des stagiaires congolais.

Il donna ensuite son adhésion au plan que la force ne soit point employée.

Le Ministre belge espérait que Léo et Elisabethville finiraient par s'entendre au bout de quelques mois. Mais la résistance de Tschombé, les paroles données et reprises de Thant de réunification du Congo, pour autant ce dernier, remirent tout en cause. Les "casques bleus" renforcèrent toujours plus solidement leur dispositif dans la province, ce qui devait conduire inévitablement, un jour ou l'autre, au conflit armé.

C'est ce qui arriva effectivement aux premiers jours de l'An. Qui tira le premier ? Nul ne le sait. Mais on pouvait craindre de nouveaux massacres et la destruction du potentiel économique.

M. Spaak lança alors appel sur appel à U. THAN pour que l'irréparable soit évité. Echappant au contrôle du Secrétaire Général de l'O.N.U., les "casques bleus" occupèrent bientôt tous les points stratégiques. M. Tschombé en fut réduit à la capitulation.

Malgré les sentiments qui poussaient une grande partie des Belges vers la cause du leader katangais, le ministre belge des Affaires Etrangères n'a pas dévié de la ligne politique qu'il s'était tracée, et qu'il s'était engagé de suivre devant l'Assemblée des Nations Unies.

Mais on imagine facilement le dilemme qui lui était imposé. Condamner Tschombé, c'était aller contre le courant de l'opinion publique ; soutenir l'O.N.U. c'était s'attirer la haine des milieux d'affaires.

La voie qu'il a empruntée exigeait du courage. Peu d'hommes politiques belges eussent pu se comporter comme l'a fait M. Spaak.

A la mi-janvier, un second front s'ouvrait : l'Europe. S'il est un terrain sur lequel M. Spaak navigue avec aisance, c'est bien celui de l'unité européenne ; il a été l'un des promoteurs de celle-ci ; il en a suivi les différentes étapes. Les Gouvernements belges ont toujours soutenu avec force la politique communautaire et ils ont été les premiers à considérer l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché Commun comme une nécessité.

Conciliateur né, M. Spaak a toujours insisté, dans les débats relatifs à l'adhésion britannique, sur ce qui unissait la grande Ile au

continent de préférence à ce qui nous en sépare.

S'il connaissait très bien les réticences françaises, il n'imaginait pas que le Général de Gaulle, au moment où s'amorçait la phase la plus délicate des négociations, lancerait brusquement son pavé dans la marre. M. SPAAK a évité de faire publiquement de l'ironie sur les conceptions du Général de Gaulle, bien qu'il fut profondément irrité de l'attitude de ce dernier.

Il a affirmé qu'il fallait continuer, car les difficultés rencontrées par des négociations n'étaient pas aussi profondes que le laissait entendre de Gaulle. "Economiquement, déclarait-il aux journalistes, il ne nous semble pas qu'il y ait de si grandes différences entre l'Angleterre et les pays de la C.E.E. Les problèmes ne sont pas plus difficiles à résoudre que ceux qui se posaient à la France en 1956, car la France était très protectionniste à cette époque".

Et il ajoutait : "Nous devons continuer les négociations sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun, avec une volonté plus grande encore d'aboutir à une réussite".

M. SPAAK estime qu'une Europe où l'influence prépondérante reviendrait à la France serait un handicap pour les petites nations du Benelux. S'il considère comme essentielle, sur le plan économique, l'adhésion de la Grande-Bretagne, il est persuadé que celle-ci sera en outre, un facteur d'équilibre dans l'existence de l'Europe des "Sept".

Pour tenter de vaincre les résistances françaises, M. SPAAK use de sa grande expérience. Il s'est efforcé d'abord, par de nombreux contacts, de rendre insurmontable le front des "Cinq" (Italie, Allemagne, Belgique, Hollande et Grand Duché de Luxembourg) favorables à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. Il provoqua ainsi l'isolement de la France. Mais il a demandé, d'autre part, à M. HEATH, de faire des concessions supplémentaires pour démontrer que l'attitude française est sans fondement. Il a même envisagé certains moyens de pression, comme de mettre son veto à l'aide financière que l'Europe doit fournir aux pays africains d'expression française.

Réussira-t-il ? Rien n'est moins certain. Pourtant M. SPAAK ne se tient pas pour battu. "Toute difficulté est surmontable", ne cesse-t-il de déclarer.

La politique étrangère de M. SPAAK fait la presque unanimité des Belges. Certes, ce grand bourgeois socialiste a des adversaires puissants, parmi les conservateurs, sans doute, mais également au sein de son parti dont l'aile gauche est fort remuante. On lui reproche d'avoir ébranlé la vitalité du socialisme belge, de l'avoir compromis dans un Gouvernement de coalition avec les sociaux-chrétiens.

Toujours est-il que très peu nient ses qualités d'homme d'Etat. M. SPAAK est, aujourd'hui en Belgique, irremplaçable.

(Droits réservés B.I.P.)

l'éducation et nous

Une tête bien faite...

Louis-Philippe AUDET de la Société Royale

C'est le sage Montaigne qui demandait avec insistance que l'on trouvât pour l'enfant un maître qui eût plutôt la tête bien faite que bien pleine, laissant clairement à entendre que l'éducation, l'équilibre du jugement et du caractère importaient beaucoup plus que l'accumulation des connaissances ou "encyclopédisme". L'éducateur de la jeunesse, parent ou maître, doit donc, avant toutes choses, avoir la tête bien faite, il doit avoir les facultés harmonieusement développées et l'esprit bien discipliné ; bref, il doit avoir de la culture.

Qu'est-ce donc que la culture ?

Mais qu'est-ce donc que la CULTURE ? Alain offre dans ses *Propos* une page magnifique sur cette importante question, page que je voudrais relire avec vous :

"Etre cultivé, écrit-il, c'est, en chaque ordre, remonter à la source et boire dans le creux de sa main, non point dans une coupe empruntée. Toujours prendre l'idée telle que l'inventeur l'a formée ; plutôt l'obscur que le médiocre ; et toujours préférence donnée à ce qui est beau sur ce qui est vrai ; car c'est toujours le goût qui éclaire le jugement. Encore mieux, choisir le beau le plus ancien, le mieux éprouvé ; car il ne faut point suppléer le jugement, mais plutôt l'exercer. Le beau étant le signe du vrai, et la première existence du vrai en chacun, c'est donc dans Molière, Shakespeare, Balzac que je connaîtrai l'homme, et non point dans quelque résumé de psychologie."

Un peu plus loin, le même auteur s'applique à préciser les différences qu'il remarque entre l'homme *savant*, qui a compris un certain nombre de vérités, et l'homme *cultivé*, qui a compris un certain nombre d'erreurs. Autrement dit, il nous faut distinguer entre esprit *droit* et esprit *juste* : l'esprit droit c'est celui qui surmonte l'erreur sans la voir, tandis que l'esprit juste voit l'erreur, n'y veut pas tomber, mais y veut descendre.

Lorsqu'il s'agit de l'instituteur, il faut exiger qu'il ait cette culture générale fondamentale qui lui sera absolument indispensable pour faire réellement

de l'éducation : et cette culture ne consiste pas seulement dans l'accumulation des connaissances, mais bien plutôt à donner à chacune des facultés le développement qui lui convient.

Le développement des facultés intellectuelles...

Le maître de nos enfants doit cultiver chacune de ses facultés afin de pouvoir, par la suite, transmettre cette culture à ses disciples.

On a dit du bien et du mal de la MEMOIRE : faculté secondaire, c'est pourtant par elle que l'esprit s'enrichit, c'est par elle qu'il se meuble, c'est encore par elle qu'il va augmenter continuellement ses conquêtes. N'est-ce pas la mémoire qui va fournir à l'imagination les matériaux les plus précieux de ses merveilleuses créations ? L'éducateur doit donc s'appliquer chaque jour à alimenter sa mémoire, il doit lui donner de l'exercice afin de la conserver dans une vigueur et une jeunesse sans cesse renouvelées.

L'IMAGINATION est une autre faculté intellectuelle que l'instituteur consciencieux ne peut se permettre de laisser en friche : on l'a accusée, cette imagination, de toutes sortes de méfaits parce que, mal dirigée, elle peut devenir dangereuse lorsqu'elle usurpe la direction de la vie ; c'est une servante qui ne doit, sous aucun prétexte, devenir la maîtresse du logis. Celui qui aspire à devenir un véritable éducateur doit s'appliquer à développer son imagination, à la fortifier tout en veillant à réprimer ses écarts. Nombreuses sont les disciplines qui peuvent aider cette faculté à donner son maximum d'efficacité dans l'éducation de la jeunesse : telles sont la littérature, les sciences physiques et naturelles, le dessin, la musique, les mathématiques, la géographie, les sciences sociales, etc.

La mémoire et l'imagination sont deux facultés intellectuelles dont on ne saurait minimiser le rôle dans l'éducation de nos enfants ; mais il reste que la faculté essentielle, que la faculté maîtresse que le maître doit développer chez lui, pour ensuite en surveiller le développement chez ses disciples, c'est

le JUGEMENT : la formation intellectuelle et morale est une oeuvre de raison. Le maître doit connaître ses élèves, il doit connaître leurs qualités, leurs défauts, leurs faiblesses, leurs défaillances, leurs ressources : comment donc pourra-t-il leur donner une direction appropriée, selon leur âge, selon leurs conditions particulières, selon leur caractère propre, selon leur tempérament, s'il ne possède pas lui-même un jugement à toute épreuve ? Ce jugement, on lui donnera à l'occasion divers noms : ce sera le tact, ce sera le bon sens, ce sera l'équilibre. Quoi qu'il en soit, il se composera toujours, à peu près, des mêmes éléments que l'on appelle l'esprit d'observation, le savoir-vivre, le bon sens pratique, la sensibilité. Cette qualité précieuse, souligne Riboulet, "consiste à saisir rapidement les circonstances d'un acte, sa valeur, ses suites possibles et la conduite à tenir en conséquence. Elle guide le maître dans l'ensemble de son travail : adaptation du programme et de l'horaire aux besoins de la localité, préparation des leçons et choix des devoirs, combinaison des différents modes d'enseignement. Elle lui indique dans quelle mesure il doit allier la douceur et la fermeté, comment il doit traiter chaque enfant selon son tempérament et selon son caractère. C'est encore ce tact qui préside à ses rapports avec les parents, les autorités, le public, qui lui fait éviter les conflits et les froissements, qui lui concilie l'estime et la sympathie".

La discipline des connaissances...

L'esprit humain se discipline par l'acquisition des connaissances et ces connaissances sont indispensables à celui qui doit instruire les autres ; d'ailleurs l'instruction ne sera-t-elle pas le moyen par lequel le maître d'école pourra précisément dispenser l'éducation qui est le but de toute son action ? C'est que l'éducateur doit, avant tout, avoir la tête bien faite... mais il n'est pas défendu qu'il l'ait aussi bien pleine.

La semaine prochaine :

UNE TÊTE BIEN PLEINE ? POURQUOI PAS ?

A propos de séparatisme

Votre opinion

nous apporterait d'autres complications, peut-être plus graves que celles que nous avons dans le moment.

Les séparatistes qui se séparent ne peuvent avoir la confiance du peuple du Québec. J'ai bien l'impression qu'il arrivera à ce mouvement la même chose qu'aux Crédiatistes. Les fondateurs (ou le fondateur), quels chapeaux porteront-ils ? Un béret, une calotte, un mouchoir... mais enfin ?

Comme les pèlerins du ciel (Vers demain), nous verrons un autre foyer de repentir où les premiers repentants remercient le ciel de leur avoir trouvé un gîte. Et le deuxième groupe, ceux qui se cramponnent à leurs positions pas très solides, feront peut-être comme Tschombé au Congo (ex-belge), des menaces qui resteront sans lendemain.

Jacques LAVOIE,
St-Jean-Port-Joli,
Clé L'Islet, P. Q.

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

Qui veille sur sa bouche garde sa vie, qui parle trop se perd.

(Prov. 13, 3)

Dieu ne s'obstine pas toujours dans sa colère, car il prend plaisir, lui, à aimer. Il aura encore pitié de nous, il foulera encore aux pieds nos fautes !

(Mich. 7, 18-19)

St-Jean-Port-Joli, 28 janv. 1963

Monsieur le Rédacteur,

Je ne suis pas séparatiste mais, comme bien d'autres, je suis d'assez près ce nouveau mouvement qui, au début, laissait voir un certain remous parmi le peuple du Québec. En premier lieu, un certain fonctionnaire du fédéral, M. Marcel Chaput, oh ! pardon, Docteur, était venu à Québec pour rappeler que nous devions, en plus de forcer le Fédéral à nous re-

mettre nos droits fiscaux, obtenir à tout prix notre indépendance. Mais, cher docteur, nous l'avons tout de même un peu, notre indépendance ! Avez-vous songé également que nous, séparés du reste du pays, cela serait la vraie solution à bien des problèmes ?

Que celui qui prêche le séparatisme ne soit pas forcé ou obligé de se séparer de ceux qui lui avaient fait confiance. Un fruit se mange beaucoup mieux quand il est mûr. L'idée du sé-

LUDWIG ERHARD PARTAGE L'AVIS DE KENNEDY

Le successeur probable de Adenauer est en faveur des relations étroites entre l'Allemagne de l'Ouest et l'OTAN



La Russie proteste contre le traité franco-allemand

MOSCOU (P.A.) — Le ministre soviétique des Affaires étrangères Andreï Gromyko a rencontré hier les ambassadeurs de France et d'Allemagne et a remis à chacun une note de protestation relative au traité franco-allemand signé récemment.

On ne connaît pas les détails de la note diplomatique, mais on affirme, dans les milieux de la chancellerie française, qu'elle contient "le même genre de propagande que celle lancée ces jours derniers, sur le sujet, par la presse moscovite".

Les journaux russes, à la suite de la signature du traité par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, avaient écrit que l'entente avait principalement pour but de préparer l'acquisition d'armes nucléaires par Bonn.



Utilisez ces effigies pour compléter vos formules d'inscription aux Concours COEUR ATOUT

Comment tenir FAUSSES DENTS plus fermement en place

Vos fausses dents glissent-elles, vous causent des soucis et des embarras. Tenez-les fermement en place avec nos FAUSSES DENTS. Elles sont faites de Nylon avec talons et bords renforcés. 400 aligulles, hausse extensible en Nylon. Brun café, cacao, ambre et antracite. 95¢ à 1.10.

LE BAS CARROUSEL

NE DEÇOIT PAS!

il est souple
il est doux
il est élégant
il est BON

Laissez parler vos jambes... elles nousent d'envie d'exhiber les étonnantes bas Carrousel!... Ils sont faits de Nylon avec talons et bords renforcés. 400 aligulles, hausse extensible en Nylon. Brun café, cacao, ambre et antracite. 95¢ à 1.10.

la paire .79

ou 2 pour 1.50

En vente exclusivement chez Paquet, au complet des bas Carrousel à l'entrée de la rue St-Joseph. (Commandez par la poste et par tél.: 529-4501).

GAGNEZ LE GROS LOT du Carrousel Dansant \$190.00

plus une superbe AUTOMOBILE SKODA (distribuée par Sonard Auto Inc.) et un APPAREIL STEREO BLAUPUNKT d'une valeur de \$250.00 (ces deux prix seront attribués le 31 mars 1963).

ECOUTEZ CILR TOUS LES JOURS de 3h. 30 à 4h. 30

COUPON-BONI

Découpez ce coupon il vous donne une chance supplémentaire de participation au gros lot avec chaque achat d'une paire de bas Carrousel.

Unis dans la guerre - Désunis dans la paix ?

Les trois grands, Roosevelt, de Gaulle, Churchill, étaient d'accord, lors de la conférence de Casablanca, en 1943. La guerre totale en Europe les mettaient dans l'obligation de se serrer les coudes. Les "grands" de 1963, (photo du dessous), Kennedy, de Gaulle et Macmillan, ou les Etats-Unis, la France et l'Angleterre, sont divisés en ce qui concerne le Marché Commun. Le président français refuse la Grande-Bretagne dans le "marché"; Macmillan déclare que le général français se tourne vers le passé; Kennedy poursuit sa politique de l'unité atlantique, malgré l'échec anglais à Bruxelles.

Cuba disposerait encore d'une quarantaine de missiles

Mais ils ne sont d'aucune menace pour les Etats-Unis dit McNamara

WASHINGTON (P.A.) — Le secrétaire à la Défense, M. McNamara, a fait savoir hier qu'il y a encore des missiles à Cuba. "Selon les informations que j'ai recueillies, a dit M. McNamara, je crois qu'il n'y a pas de missiles qui peuvent menacer notre pays". Quant au nombre de militaires soviétiques qui se trouvent actuellement dans l'île, le président Kennedy croit qu'il y en a 17,000. D'autres estiment qu'il y en a beaucoup plus.

M. McNamara n'a pas donné de chiffre. Il a préféré s'abstenir de faire des commentaires sur la présence des militaires soviétiques à Cuba et les rapports suivant lesquels ils y sont pour y rester.

M. McNamara est d'avis que les missiles entreposés à Cuba sont de cinq sortes:

- 1—Missiles pour la défense aérienne;
- 2—Missiles air-air utilisés par les chasseurs pour combattre d'autres chasseurs;
- 3—Missiles terre-mer utilisés pour la défense côtière;
- 4—Missiles utilisés pour la défense côtière et lancés de bateaux;
- 5—Missiles terre-terre utilisés sur de courtes distances contre les envahisseurs.

La question des missiles a été abordée hier par le représentant républicain de l'Indiana, M. Donald Bruce.

Il a déclaré à la Chambre des représentants qu'il avait été informé que 40 missiles soviétiques capables de toucher des villes américaines se trouvaient encore à Cuba.

Mais M. McNamara est d'avis qu'il n'y a pas la preuve de ces avancées, et le Pentagone ajoute que si M. Bruce peut prouver des divers, ils seraient heureux de l'entendre.

Il y a une semaine, le sénateur républicain de New-York, M. Kenneth Keating avait déclaré qu'un navire soviétique était venu décharger des armes à Cuba et avait échappé à la surveillance américaine.

Ce qui s'est passé dans le monde hier

GENEVE: La Croix-Rouge a célébré son centième anniversaire. Née timidement en 1863 à la suite d'une idée d'un petit groupe d'hommes, réunis en conférence internationale en vue de trouver un moyen de remédier à la carence des services médicaux sur les champs de bataille, la Croix-Rouge est aujourd'hui une importante organisation qui compte 157,000 membres de 87 pays...

ROME: Des ouvriers de l'industrie métallurgique, de l'industrie du tabac et du sel, des agents d'Etat et des ouvriers de câbleries, se sont mis en grève à la suite d'une nouvelle vague d'agitation ouvrière. En tout, quelque 2,000,000 de personnes participent à l'arrêt de travail. Parmi les grévistes se trouvent des médecins exerçant dans les hôpitaux de l'Etat. Ces médecins qui réclament des appointements plus élevés ont également fait la grève par sympathie pour leurs supérieurs. Ceux-ci n'ont pas repris leur travail tandis que leurs subordonnés font des grèves intermittentes. Il y a les cas d'urgence. Les professeurs des facultés de médecine d'un bout à l'autre du pays ont fait la grève sur le tas. Le personnel médical a, lui aussi, menacé de déclencher une autre grève à partir de dimanche si l'arrêt de travail des médecins-professeurs laisse en suspens au Parlement la clause d'une loi sur la sécurité de l'emploi...

WASHINGTON: M. Charles Ritchie, ambassadeur du Canada aux Etats-Unis est retourné à Washington après quatre jours d'entretiens avec le gouvernement canadien à Ottawa. M. Diefenbaker l'avait rappelé après avoir accusé le département d'Etat d'ingérence injustifiée dans les affaires canadiennes durant l'accrochage canado-américain au sujet des armes nucléaires. M. Ritchie n'a fait aucun commentaire sur son voyage au Canada...

PARIS: M. Pompidou a exprimé l'espoir qu'on aboutisse à une sorte d'entente qui permettrait une conciliation des intérêts économiques du Marché commun et de la Grande-Bretagne, en attendant l'adhésion effective de ce pays à la Communauté économique européenne...

NEW-YORK: La dernière sage-femme de l'Etat de New-York a abandonné sa profession. Mme Ida Mataschierro avait eu son permis en 1920 et est âgée de 73 ans. Elle se rappelle l'époque où elle a vu naître plus de 6,000 bébés et qu'elle était appelée pour cinq et même six accouchements dans une même journée...

LONDRES: Le palais de Buckingham a annoncé que les deux plus jeunes enfants de la reine Elisabeth, le prince Andrew et la princesse Anne, ainsi que quatre de leurs cousins auront bientôt leurs propres armoirs. L'âne des enfants de la reine, le prince Charles, possède de ses siennes à titre de prince Galles...

AMSTERDAM: Des étudiants d'écoles supérieures de Hollande ont réclamé la suspension des cours de français pour protester contre l'attitude du général de Gaulle vis-à-vis de l'Angleterre au Marché commun.

BRUXELLES: Le représentant hollandais à Bruxelles a fait savoir clairement que son gouvernement ne sera représenté qu'à l'échelon d'ambassade à la prochaine réunion ministérielle des six pays du Marché commun. Ceci est toujours en signe de protestation...

BONN (Reuter) — Le vice-chancelier, Ludwig Erhard, principal aspirant à la succession du chancelier Konrad Adenauer lorsque ce dernier, qui est âgé de 87 ans, prendra sa retraite, s'est dit favorable à des relations très étroites entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Alliance de l'Atlantique Nord, principalement les Etats-Unis.

Dans une interview accordée au journal indépendant de Munich, Süddeutsche Zeitung, Erhard déclare qu'il serait content d'assumer la direction de l'Allemagne de l'Ouest si tel est le désir du Parlement et du parti chrétien démocrate.

Il nous faut avant tout dialoguer avec les Américains, estime le vice-chancelier. "Ceux-ci doivent nous aider à rompre le moule dans lequel l'Europe semble vouloir se durcir. Je partage l'opinion du président Kennedy qu'une alliance doit être générale et indivisible."

M. Erhard, qui détient également le portefeuille des affaires économiques dans le gouvernement Adenauer, a ajouté qu'il demeurerait sur ses positions même au risque "d'approfondir le désaccord" entre lui-même et M. Adenauer.

LE MARCHÉ COMMUN

Le vice-chancelier estime qu'en dépit de l'échec des négociations de Bruxelles au sujet de l'adhésion de la G.-B. au Marché commun européen, il n'est pas moins évident que l'Allemagne de l'Ouest et les autres membres de la CEE, la France exceptée, sont en faveur de la participation britannique. Il a ajouté que, parallèlement à cela, il faut intensifier les efforts pour améliorer les relations franco-germaniques.

"C'est ici que le problème se complique", ajoute-t-il.

Erhard s'est dit convaincu que les bases de l'amitié franco-germanique - les peuples eux-mêmes - sont solides. Néanmoins, enchaîna-t-il, "parfois je me demande si la politique ne nuit pas à cette amitié".

Il assume que le chancelier Adenauer a tenté de persuader le président de Gaulle à ce sujet, lors de leur dernière rencontre.

"Jusqu'à quel point le chancelier a cru qu'il pourrait influencer l'attitude de de Gaulle, je ne saurais le dire. A toutes fins pratiques, depuis le début, j'ai toujours été sceptique, a conclu M. Erhard.

L'ambassadeur de Russie au Canada appelé à Moscou

OTTAWA, (P.C.) — L'ambassadeur de l'URSS, M. Amasap Aroutounian vient d'être rappelé à Moscou; mais on ignore quand il quittera Ottawa et l'on ne sait pas non plus qui le remplacera.

M. Aroutounian était en service à Ottawa depuis le 19 janvier 1959.

Congestion de la poitrine

Soulagez rapidement la congestion due aux rhumes de poitrine avec l'onguent Mentholatum. Sa chaleur bienfaisante active la circulation locale, diminue la congestion et l'oppression.

Onguent Mentholatum

calmant et bienfaisant

GAGNANTS DU CONCOURS "M. POPULAIRE"

Voici les résultats du concours "Monsieur Populaire" dont le tirage a eu lieu le 30 janvier dernier à l'école secondaire Joseph-François-Perreault.

1er prix: Un appareil stéréophonique Gagnant: M. Emery Fontaine, 45 ave Ste-Genève. Tél.: 529-4250

2e prix: Un magnétophone portatif Gagnant: M. Pierre Lessard, 1110, chemin Ste-Foy. Tél.: 523-3909.

3e prix: Un percolateur Gagnant: M. Claude Aubert, 207, St-Joseph E. Tél.: 574-5569.

4e prix: Un séchoir à cheveux Gagnant: Mme W. Brochu, 761, d'Aiguillon. Tél.: 529-3010

5e prix: Une chauffe-eau électrique Gagnant: M. Pierre Lessard, 10, des Bouleaux. Tél.: 549-3560.

6e prix: Un grille-pain électrique Gagnant: M. Robert Mil, 829, de Steville. Tél.: 527-2920.

7e prix: Une bouilloire électrique Gagnant: M. Léandre Bouchard, 780, Calixa-Lavallée. Tél.: 527-8558.

8e prix: Un mélangeur électrique portatif Gagnant: Mlle Denise Turcotte, 860, Bevilacqua. Tél.: 527-3754.

Le président et les étudiants de l'école secondaire Joseph-François-Perreault remercient la population de Québec de leur encouragement et lui expriment leur profonde gratitude.

JEAN-CLAUDE GAUMOND, Président.

CARNAVAL D'AUBAINES

LES MARCHES S. P. font participer leur clientèle aux festivités du CARNAVAL en distribuant

15000 DIVIDENDES GRATIS

Chaque achat de 10¢ vous donne droit à un dividende. Nos dividendes sont échangeables pour de ravissantes primes ou de la marchandise. Ce qui représente une ristourne de 15%.

FETONS ENSEMBLE CE JOYEUX CARNAVAL sur vos achats.

25 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE 10 GRATIS

Nul après le 9 février

Dividendes échangeables au magasin seulement

CARAMELS MELANGES

Kraft cello de 14 oz **45¢**

25 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE 10 GRATIS

Nul après le 9 février

Dividendes échangeables au magasin seulement

MARSHMALLOW JET PUFFED

Kraft cello 11 1/4 oz **33¢**

25 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE 10 GRATIS

Nul après le 9 février

Dividendes échangeables au magasin seulement

PEANUT BRITTLE

cello de 14 oz **49¢**

Voir l'étalage Kraft dans nos marchés

25 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE 10 GRATIS

Nul après le 9 février

Dividendes échangeables au magasin seulement

DINER CORDON BLEU

boîte de 15 oz **37¢**

50 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE 10 GRATIS

Nul après le 9 février

Dividendes échangeables au magasin seulement

DETERGENT BLUE JET

Sac poly 3 livres **79¢**

Sac poly 5 livres **1.29**

Dividendes sur chacun de ces items

25 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE 10 GRATIS

Nul après le 9 février

Dividendes échangeables au magasin seulement

PATES ASSORTIES

Cordon Bleu bte 3 oz **2/31¢**

25 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE 10 GRATIS

Nul après le 9 février

Dividendes échangeables au magasin seulement

CEREALES SUGAR CRISP

DE POST, boîte de 8 1/2 oz **31¢**

boîte de 13 oz **45¢**

25 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE 10 GRATIS

Nul après le 9 février

Dividendes échangeables au magasin seulement

OLIVES FARCIES

GATTUSO L. P. **49¢**

boîte de 16 oz

25 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE 10 GRATIS

Nul après le 9 février

Dividendes échangeables au magasin seulement

BOUT. SIROP DE TABLE 16 OZ

Ree Hivre de fantaisie avec l'achat de 1 bouteille **2/35¢**

de 16 oz

100 DIVIDENDES A 10 DIVIDENDES DE 10¢ ADDITIONNELS GRATIS

AVEC CE COUPON ET UNE COMMANDE DE \$10.00

Jusqu'à 9.99 de marchandises assorties achetées en une seule fois

Echangeable au magasin seulement.

SERVICE & PRIX

UNE CHAÎNE VOLONTAIRE CANADIENNE-FRANÇAISE

NOTRE SUCCÈS CREE le VOTRE

ROTI DE PORC 45¢

maigre, sans couenne. Tendre et sans perte

Bout de la côte

Pesant 2/3 lb

PARTIE DU FILET 59¢

Sans perte — la livre

Surplus gras enlevé

20% d'escompte sur les spéciaux de Porc frais

POISSONS 29¢

des Chenaux — 2 lbs

OEUF S.P. 49¢

"A" Extra Gros escompte 12%

BACON SODOR 35¢

1/2 lb escompte 22%

FOIE DE VEAU 99¢

lait — Australie — Gelé

Morceau de 1 1/2 à 3 1/2 — Tranche sur demande

La livre

Escompte 25%

LAIT EVAPORE Carnation

boîte de 16 oz **1.00**

boîte de 6 3/4 POUR 23¢

7 POUR ESCompte 5%

FROMAGE TRANCHE 29¢

Kraft — paquet 8 oz Escompte 10%

BEURRE D'ARACHIDES 43¢

Planters - jarre de 16 oz Escompte 8%

NOUVEAU VEL LOTION

FORMAT FAMILIAL 39¢

FORMAT GEANT 78¢

FORMAT FAMILIAL 91¢

TOMATES IDEAL. Choix 5/1 00

boîte de 28 oz Escompte 15%

SOUPES CAMPBELL

Boîtes de 10 oz

Offre de soupe et de légumes

Aux tomates 8/1.00

Aux légumes 4/55¢

Escompte 13%

SERVETTES SANITAIRES 2/85¢

Carefree de Modess paq. de 12

Escompte 10%

CAFE CHASE & SANBORN 89¢

Bocal de 6 oz. Escompte 22%

LANGUES D'AGNEAU 89¢

Cordon Bleu — Bocal 12 1/2 oz

RAISINS 2 lbs 29¢

Empereur de Californie — Sucrés — Saveur délicate. escompte 33%

25 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE 10 GRATIS

Nul après le 9 février

Dividendes échangeables au magasin seulement

NOUVEAU

COCA-COLA format de 16 oz **6/49¢**

25 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE 10 GRATIS

Nul après le 9 février

Dividendes échangeables au magasin seulement

TARTELETTES à la VIANDE

BILOPAGE ESCOMpte DE 25%

6/69¢

25 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE 10 GRATIS

Nul après le 9 février

Dividendes échangeables au magasin seulement

ECHALOTTES Fraîches, croquantes, de Californie, 3 paquets Escompte 33% **25**

OIGNONS Blancs No 1 — du Québec Escompte 30% 5 lbs **41**

CHAMPIGNONS frais "Waterloo" 1/2 lb 2 oz Escompte 50% **29**

5 lbs de carottes 25 DIVIDENDES AVEC CET ACHAT

Pommes McIntosh 25 DIVIDENDES AVEC CET ACHAT

Chiens sauvages et loups affamés font du ravage en Europe où le froid persiste

LONDRES. (P.A.) — L'Europe occidentale continue d'être aux prises avec l'hiver le plus dur de son histoire et de nouveaux ennuis surgissent: les loups, les oiseaux de proie et les chiens sauvages.

Des centaines de villages sont isolés par la neige, depuis l'Angleterre occidentale jusqu'en Corse. Dans certaines régions d'Autriche, on ravitaillait les cerfs par hélicoptères. Dans un zoo de Grande-Bretagne, on tente de réchauffer les éléphants en leur faisant absorber du rhum.

Les loups semblent venir de Pologne et de Tchécoslovaquie. Ils ont traversé l'Europe à raison de 60 milles par jour et puis apparaissent à présent en France.

C'est la première fois depuis neuf ans que l'on signale ces fauves en France.

Des oiseaux de proie se sont attaqués aux habitants de la même région. C'est ainsi qu'un busard a fondu sur un ouvrier agricole et l'a blessé au visage à coups de serres et de bec.

Quant aux chiens sauvages, c'est dans l'Aveyron qu'on les a signalés. Ils ont tué 28 moutons et 12 agneaux près de Rodez.

Au moins 12 personnes de plus seraient mortes du froid ces temps derniers. Ce nombre porte à 553 le total des victimes du froid en Europe.

Bases américaines dans la péninsule ibérique

Les Espagnols semblent vouloir retarder le renouvellement de l'entente avec les Etats-Unis

MADRID (P.A.) — Selon des sources généralement bien informées, les Etats-Unis rencontreraient en ce moment des difficultés pour négocier le renouvellement du traité hispano-américain au sujet des bases militaires dans la péninsule, entente qui expire en septembre. Les informateurs laissent entendre que le sous-secrétaire américain à la Défense, Rosewell L. Gilpatrick, a bien du mal à obtenir un rendez-vous avec les personnalités qu'il doit rencontrer à partir du 14, date prévue de son arrivée à Madrid.

Quatre des personnages que doit rencontrer M. Gilpatrick auraient déjà fait savoir qu'ils ne seraient pas à Madrid au jour prévu.

Devant ces fins de non recevoir, il est question que le représentant américain remette sa visite à plus tard, tout au moins jusqu'à ce que les dirigeants espagnols se montrent plus coopératifs.

Les difficultés rencontrées par la mission Gilpatrick ne manquent pas de contredire les récentes déclarations du gouvernement espagnol, selon lesquelles, le régime franquiste serait impatient de renouveler le bail des Américains "sans ambition exagérée et sur la base d'une amitié sincère qui unit l'Espagne aux Etats-Unis".

Confusion

Dans la confusion générale, on note également la visite du chef d'état-major de l'armée française, le général Charles Ailleret, qui est arrivé hier dans la capitale espagnole.

Les autorités madrilènes ont qualifié la visite du militaire français de démarche officielle faisant suite à la visite rendue précédemment à Paris par le général Augustin Munoz Grandes, collaborateur immédiat de Caudillo.

La presse ibérique, pour sa part, publie divers papiers de ses correspondants à Paris, selon lesquels, la visite du général français pourrait avoir notamment pour but:

— De garantir à l'Espagne l'aide de la France pour permettre l'entrée de Madrid dans l'O.T.A.N.;

— D'envisager une collaboration franco-espagnole sur le plan militaire;

— De mettre au point des manœuvres hispano-françaises dans les Pyrénées.

Cour assidue

Le général Ailleret est le deuxième important visiteur arrivé à Madrid depuis que les négociations relatives à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le

Marché commun ont échoué, à Bruxelles, à l'intervention de la France.

De leur côté, MM. Couve de Murville et Giscard d'Estaing, respectivement ministre des Affaires étrangères et des Finances dans le cabinet Pompidou, ont accepté une invitation de Madrid.

Toutefois, un personnage haut placé dans la hiérarchie espagnole a laissé entendre, la semaine dernière, que son pays n'avait nulle intention d'embêter le pas à la France dans le désir de cette dernière d'écartier toute influence américaine ou britannique du continent européen.

Il a également fait remarquer que son pays avait trop apprécié l'aide américaine jusqu'ici pour envisager de contrebalancer les négociations pour un renouvellement du traité avec les Etats-Unis.

Du côté soviétique, on exprime l'opinion que France entend se servir de "son flirt avec la France" pour augmenter ses chances dans les négociations avec les Etats-Unis.

Moïse Tschombé est très fatigué

Il se reposera en Rodhésie avant de se faire soigner les yeux en Europe

Le président Moïse Tschombé a annoncé aujourd'hui qu'il quittait la Katanga pour la Rodhésie avant d'aller se faire soigner les yeux en Europe.

Le président a annoncé son intention de quitter Elisabethville aujourd'hui. Il n'a pas dit combien de temps il serait absent, ajoutant: "Ce sont les médecins qui en décideront".

M. Tschombé a expliqué que son affection aux yeux s'était progressivement aggravée depuis 1947. Du reste, le président porte des lunettes à verres fumés, derrière lesquelles ses yeux semblent atteints d'une cataracte. L'homme d'Etat est apparu très fatigué à sa conférence de presse.

Déjà en août dernier et même en octobre 1961, la santé de M. Tschombé avait suscité de l'inquiétude. Il lui avait fallu se rendre en Suisse pour se faire soigner le cœur.

Le président a expliqué qu'il passerait quelques jours de repos dans une plantation

de Rodhésie et qu'ensuite, selon l'avis de ses médecins, il se rendrait en Europe.

Du point de vue politique, M. Tschombé a déclaré que son gouvernement avait appliqué le plan Thant à la lettre et qu'il ne reste plus qu'à savoir si l'"autre" côté le mettra en pratique. Cet autre côté est formé des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la Belgique qui, en appuyant le plan de réconciliation Thant, se sont "engagés" jusqu'à un certain point.

M. Tschombé a dit également qu'il était heureux d'avoir terminé sa part de travail, en l'occurrence, "Je n'aurais pas voulu abandonner mon peuple avant que ce fut fait".

Pendant ce temps, le ministre résident du gouvernement central, Joseph Iléo, a pris la direction de la police locale qui relèvera désormais de la Sûreté centrale.

Les billets de la Banque centrale du Congo remplacent ceux de la Banque du Katanga retirés de la circulation.



Utilisez ces effigies pour compléter vos formules d'inscription au Concours COEUR ATOUIT

MAL DE DOS?

...pas moi!

Pour le soulagement du mal de dos ou de la sensation de fatigue, je compte sur



"la simplicité même"

BISCUITS MÉLASSE-GINGEMBRE



Ne vous en faites pas s'ils disparaissent vite... c'est une recette-réfrigérateur. Faites un gros lot de pâte, roulez dans un papier ciré et gardez dans le réfrigérateur. Puis cuisez au besoin. Oui, c'est "la simplicité même" avec ces nouveaux biscuits à la mélasse et au gingembre.

1 tasse shortening
2/3 tasse Mélasse Crosby's
1/3 tasse cassonade
2 c. à thé soda

Mélanger shortening, sucre et mélasse. (Pour les meilleurs résultats, insister sur la Mélasse Crosby's Pure des Barbades, qui a une excellente teneur en sucre.) Ajouter les ingrédients secs et bien brasser. Former en un rouleau (d'environ 1 1/2" de diamètre) dans du papier ciré. Refroidir dans le réfrigérateur et, tel que requis, trancher très mince et placer sur une toile à biscuits graissée. Cuire 8 minutes dans un four de 365°.

LA SIMPLICITÉ MÊME
BISCUITS À LA MÉLASSE
(UNE RECETTE-RÉFRIGÉRATEUR)
1 c. à thé gingembre
1 c. à thé sel
3 tasses farine



Pure... des Barbades

POUR EXCELLENTE TENEUR EN SUCRE
MEILLEURE POUR LA TABLE MEILLEURE POUR LA CUISSON

600

TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

BISCUITS

"MIDGET DELICIOUS" DE MONTMAGNY

FRAIS!

BTE 14 OZ **49¢**

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

CORNETS

A l'érable et au chocolat Vaillancourt!

SAC DE 1 LB **39¢**

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

DINER AU SPAGHETTI

RAPIDE... FACILE

MARQUE CLARK

LE PAQUET POUR SEUL **49¢**

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

MELANGE PIZZA

CHEF ROY-AR-DEE... meilleurs résultats

PAQUET 15 1/2 OZ **55¢**

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

MELANGE BREUVAGE

AU CHOCOLAT CHAUD DE BORDEN

Nourrissant!

Boîte 1 lb **59¢**

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

MELANGES à GATEAU

MARQUE DUNCAN HINES

POMME-RAISIN, BEURRE-PACANE, FUDGE-NOIX, DATTES ET NOIX!

CHACUN PAQUET DE 19 OZ

"EARLY AMERICAN"!

47¢

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

DETERSIF LIQUIDE, MIR

Achetez-en 1, une 2e GRATIS!

BOUT. 24 OZ **92¢**

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

CONFITURE

De framboises avec Pectine

MARQUE AYLMEYER

BOCAL DE 24 OZ **51¢**

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

SACS DE THE SALADA

De qualité, Orange Pekoe

Dégustez une tasse de bon thé!

60 sacs de thé par boîte

2 TASSES PAR SAC **87¢**

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

EAU DE JAVEL PAR-EZE

CONCENTREE BOUT. 32 OZ **49¢**

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

OLIVES

A SALADE, GATTUSO

fraîches, croquantes!

BOCAL DE 16 OZ **39¢**

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

POMMES de TERRE

Instantanées, pilées, Shirriff.

Flocons de pommes de terre pré-cuites!

FORMAT ECONOMIQUE

PAQUET 12 OZ 16 PORTIONS PAR BOITE!

59¢

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

10c DE RABAIS! CIRE à MEUBLES

MARQUE TONE

BOITE DE 6 1/2 OZ **88¢**

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

FILETS de SOLE

FRAIS CONGELÉS BOOTH OU RUPERT

PAQUET 1 LB **55¢**

Nul après mar., le 9 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

MAIS NIBLETS

en grain, Green Giant

fraîs, jeune, de fantaisie!

BOITES 5 14 OZ

PAQUETTE A VIDE! **\$1.00**

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

5 LB. (OU PLUS) POMMES de TERRE

DE TABLE, LAVEES, CLASSE No 1

Culture canadienne!

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

"CORNEE BEEF"

MAIGRE, DESOSSE, DE STEINBERG

LA LIVRE POUR SEUL **69¢**

Nul après mar., le 9 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

POIS VERTS

ou pois 12 oz. — Macédoine de légumes ou pois et carottes 11 oz.

congelés, de fantaisie, York.

Paquets 11 ou 12 oz. **69¢**

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

5 LB. (OU PLUS) POMMES

Fraîches, croquantes! Classe de fantaisie! TOUTE VARIÉTÉ!

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

SAUCISSES

A DEJEUNER PUR PORC

LA LIVRE POUR SEUL **53¢**

Nul après mar., le 9 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

JUS de POMMES

DELICIEUX, RAFFRAICHISSANT, VITAMINE ALLEN

DE CHOIX, NON SUCRE!

BOITES 3 DE 48 OZ **\$1.00**

Nul après mar., le 12 fév.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

avec ce coupon et cet achat:

5 LB. (OU PLUS) CAROTTES

FRAÎCHES, LAVÉES, CANADA No 1

Valeur en légume!

Nul après mar., le 12 fév.

GAGNEZ JUSQU'À \$100.

EN CERTIFICATS D'ALIMENTS

AU JEU COMPOSEZ P-I-N-K-Y

Procurez-vous une carte du jeu PINKY à chacune de vos visites chez STEINBERG!

Voir les règles sur chaque carte!

• Carafe incassable en polyéthylène!

• En vente en couleurs diverses!

• Mesure graduée!

• Couvercle à pression!

16¢ de MOINS! CARAFE

Idéal pour mélanger, agiter et servir!

Valeur ord. 49¢

PRIX DE VENTE 33¢

25 timbres additionnels... Voir coupon ci-dessus!

SEAU en POLY 63¢ (de moins! ord. 66¢)

BOLS à MÉLANGER 77¢ (de moins! ord. 104¢)

CUVETTE 33¢ (de moins! ord. 66¢)

PANIER à REBUTS 44¢ (de moins! ord. 88¢)

STEINBERG



STEINBERG

Seriez-vous sa femme...? Qu'il ne vous servirait pas mieux!

Pour des menus spéciaux à l'occasion de la St-Valentin... pour des menus de tous les jours, votre boucher, l'homme qui s'y connaît en viandes chez STEINBERG, se fera un plaisir de vous conseiller sur le choix de votre coupe de viande. Et n'oubliez pas, chaque coupe porte la fameuse garantie sans réserve STEINBERG ou votre argent vous est remboursé sur-le-champ. Soyez à la page, soyez avisée... faites vos emplettes chez STEINBERG!

FETE DE LA ST-VALENTIN
JEUDI, LE
14 FEVRIER



BOEUF "CANADA de
CHOIX" DE MARQUE ROUGE
- LE MEILLEUR!

Coupe-
sans-
perte!

BIFTECK de RONDE ROTI de CROUPE LB **85¢**

Désossé, tranche entière,
ou coupe Silverside de

SAUCISSE A DEJEUNER LA LB **53¢**
PUR PORC, POUR LES APPETITS ROBUSTES!

FESSES DE PORC FRAIS LA LB **59¢**
ENTIER OU BOUT DU JARRET

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de
fermeture sam., le 9 février chez Steinberg.
Les prix des denrées sont sujets à fluctuer.

DU BOEUF DE MARQUE ROUGE!
BIFTECK DE **SURLONGE**
OU POINTE DE SURLONGE! LB **99¢**

SAUMON COHOE LA LB **89¢**
ROUGE, EN TRANCHES!

BOLOGNE HYGRADE **59¢**
SAUCISSON FRAIS! ROULE 24 OZ

... VARIEZ VOS MENUS!

Mûries
à point...
de qualité
contrôlée...

GROSSES BANANES
2 lbs 29¢
PETITES BANANES
10¢

Fraîs, importés No 1
CONCOMBRES
lavés et cirés!

Chacun pour **09¢**

Fraîches, no 1 de Floride
FRAISES MURES
sucrées, juteuses!

Boîte de 1 chopine **39¢**

POMMES CORTLAND
du Québec **5 lbs 29¢**

HARICOTS VERTS

coupés, de choix, Orchard King

ou haricots **7 btes \$1.**
jeunes 20 oz

PAQUET JUMELLE "PINKY"
PATATES CHIPS

6¢ DE MOINS! 9 OZ 10¢ DE MOINS! 14 OZ
43¢ le pqt **59¢**

COCO MALLOWS
Vedette Steinberg! **29¢** le paquet

VALEURS EN ALIMENTS CONGELES!
RIZ FRIT AU POULET PQT 12 OZ **45¢**
CHINA TOWN — 4¢ DE MOINS!

PATATES FRITES **49¢**
McCAIN - Emballage-boni Pqt 2 lb. 6 oz

SPECIAUX DE LA VENTE A UN DOLLAR!
RIZ DAINTY 3 PQTs **\$1.**
11¢ DE RABAIS!

BREUVAGE A L'ORANGE 48 OZ **4 BTES \$1.**
CORONATION — 16¢ DE MOINS!

FEVES au LARD 6 BTES 20 OZ **\$1.**
STEINBERG (EN SAUCE AUX TOMATES) 17¢ DE MOINS!

8¢ DE RABAIS! MARQUE SNYDER
POMMES DE TERRE 8 BTES 20 OZ **\$1.**

ENTIERES, BLANCHES, DE FANTAISIE

MELANGE POUR CHOCOLAT INSTANTANE REDDIE — 17¢ DE RABAIS!

BREUVAGE VILLAGE INN 3 BTES 1 LB **\$1.**

TOMATES QUALITE DE CHOIX 6 BTES 20 OZ **\$1.**

ORCHARD KING — 17¢ DE RABAIS!

DIVERSES VARIETES! 16¢ DE MOINS!
NOURRITURE 8 BTES 15 OZ **\$1.**

POUR CHIENS CHAMPION DU DR BALLARD

De nouveaux gagnants au captivant
JEU COMPOSEZ "P-I-N-K-Y"

Mme A. Proulx,
204, St-Cyrille, Ouest,
Québec.

Mme R. Côté,
121 rue Bellevue
Québec.

Mme G. St-Pierre,
960 rue St-Eustache,
Québec.

Mme M. Grenier,
62, rue Du Temple,
Beauport.

Mme M. Boies,
33, Des Fresnes, Ouest,
Québec.

Mme L. Emond,
1321, rue Oak,
Sillery.

Mme H. Drolet,
560, 19ième Rue,
Québec.

Vous pouvez tous y participer... Vous pouvez tous gagner... Pro-
curez-vous des cartes à chacune de vos visites chez Steinberg!

11¢ de RABAIS!
KETCHUP aux TOMATES
MARQUE LITTLEJOHN
Riche, onctueux! **3** bout. 20 oz **\$1.**
Grandes bouteilles!

17¢ de RABAIS!
Moitiés de POIRES
A DESSERT, ORCHARD KING
Qualité de choix! **6** btes 15 oz **\$1.**
Spécial de la Vente à un Dollar!

14¢ de RABAIS!
CREME GLACEE
Marque Ice Castle
Carton rond ou carré de **59¢**
3 chopines
6 essences diverses!

8¢ de RABAIS!
POIS VERTS
Sugarkist, Orchard King
Sucrés, de choix! **8** btes 10 oz **\$1.**
Pois de grossours diverses!

6¢ DE MOINS!
CAFE CHALET
FRAIS TORREFIE, RICHE ET MOELLEUX!
Pqt 1 lb **55¢**
Fin ou tout usage!

5¢ de RABAIS!
DETERSIIF
"Heavy Duty" de Steinberg
3 grandes boîtes 1 lb. 2 oz **\$1.**
En poudre, tout usage!

Quelle fraîcheur
... quelle saveur
... les pâtisseries
de Steinberg!
10¢ de moins!

TARTE AUX POMMES

Fraîches, cuites dans le sirop!
Valeur ord. 49¢

33¢ Croûte de tarte au beurre!

10¢ DE RABAIS
BEIGNETS FRAIS **35¢**
Paquet de 24

10¢ DE RABAIS - CETTE SEMAINE
GATEAU au CHOCOLAT **39¢**
DESSERT FIESTA

EN VENTE VEN. & SAM.
GATEAU VALENTIN **69¢**
ETAGES EPAIS

25 25 timbres Pinky additionnels... aucun coupon nécessaire... **25**

Avec l'achat de l'une ou l'autre de ces pâtisseries Steinberg!

GATEAU ETANG MARBRE **39¢**
Fine texture! Servez avec de la crème glacée.

ANNEAU DANOIS A LA CANNELLE **39¢**
Glacage fondant

La qualité est notre première préoccupation



Action sociale

Directrice : Françoise La Rochelle-Roy



Au Salon de l'Agriculture

● Tailleur lie de vin et vert olive, gansé de gros grain vert. Cravate de gros grain vert. Broche de cuivre émaillé de Bernard Vhaudron. Tissu: Lucien Desmarais. Cette création fait partie d'une collection de Haute Couture présentée par Marielle Fleury Boutique du 11 au 15 février 1963 lors du XII^e Salon National de l'Agriculture, au Palais du Commerce. Il est à remarquer que ces vêtements dernier cri auront un cachet individualisé, non seulement grâce au style propre de l'auteur mais aux étoffes choisies. Ces dernières sont toutes tissées à la main et offrent cette texture accidentée et intéressante que jamais la régularité de la machine ne pourra réaliser.

La "chorus girl" en voie de disparition !

TORONTO. — (P. C.) — Le genre de danseuse convenu d'appeler la "chorus girl", qui apparaissait autrefois dans un costume exotique à plumes d'autruche et dont les mouvements giratoires faisaient oublier à l'homme d'affaires ses tracasseries de la journée, est apparemment devenu un style désuet, du moins à Toronto.

Un nouveau genre marque notre époque avec l'avènement de la télévision. Aujourd'hui, une danseuse compte dix ans de formation dans les classes de ballet et de jazz, une tournée effectuée avec une compagnie de ballet et une carrière professionnelle commencée à la télévision.

La chorégraphe Lorraine Thomson dit que ce changement a débuté avec la présentation d'"Oklahoma", alors que,

pour la première fois, les danseuses interprétaient les rôles principaux comme partie intégrante du spectacle.

La télévision constitue la plus importante source de revenus pour la danseuse, de nos jours, bien que ce travail ne soit pas régulier.

Entre ses engagements, la danseuse travaille souvent comme mannequin ou dans un bureau pour un emploi temporaire.



● CHEZ SOI. — Sylvia de Gay a signé cette version de la robe qu'on aime endosser "chez soi" à l'heure du café et de la détente.

Trois mannequins de couleur au Canada

TORONTO, (P.C.) — Les mannequins de couleurs et d'Orient, que l'on voit fréquemment dans les défilés de mode de Montréal, New-York et Paris, font maintenant leur apparition à Toronto.

Des trois mannequins de couleur de Toronto, cependant, une seule a eu de l'emploi à Toronto, mais tous aimeraient avoir plus d'ouvrage qu'ils en ont actuellement.

Aucune des trois, Sharon Lee, Yvonne Lees ou Peggy Johnson n'ont à se plaindre de préjugés raciaux à leur endroit.

Mlle Yvonne Lees, âgée de 24 ans, a confondu il y a quelques mois seulement et elle est agréablement surprise de constater qu'il n'existe pas de ségrégation dans ce domaine qu'elle avait toujours cru fermé pour les femmes de race noire. Mlle Lees est née en Guyenne Anglaise et vint au Canada avec sa famille, il y a seize ans.

Son arbre généalogique compte des représentants de races différentes dont des Chinois, Portugais, Français, Espagnols, Anglais, et nègres. Yvonne Lees est de taille parfaite pour habiller les vêtements manufacturés, soit cinq pieds, trois pouces, mais cependant un peu trop petite pour les créations de haute couture.

Mlle Sharon Lee, âgée de 18 ans, est le mannequin noir le plus en vedette à Toronto, dans la haute couture. Elle est la fille de la chanteuse canadienne Lois Marshall. Au cours de l'année dernière, la jeune Sharon a étudié plutôt que de tra-

vailler comme mannequin. Elle compte entrer à l'université utilisant cette carrière de mannequin comme pigiste.

Le troisième mannequin de race noire, au Canada, est Peggy Johnson. Elle n'habille que des modèles couturiers, à cause de sa haute taille, soit, cinq pieds, neuf pouces et demi. Comme il n'existe pas beaucoup de demandes pour cette catégorie de mannequins au Canada, Mlle Johnson assume un emploi durant la journée au ministère fédéral de la Santé et du Bien-Être et, le soir, elle chante dans les clubs de nuit.

LE COURRIER de LA CUISE

MARTHE. — Plusieurs mouvements de gymnastique sont recommandés à qui ne veut amincir de la taille. "Le truc de la valise" me semble un des plus populaires et n'est pas compliqué à faire. Posez une valise sur le sol, le long de votre jambe droite. Debout, pieds écartés, la main gauche sur la hanche, saisissez la valise de la main droite et levez-la le plus haut possible sans fléchir le bras et en inclinant le buste vers la gauche. Revenez tout doucement à votre point de départ et recommencez du côté gauche. Vous trouverez d'autres exercices à pratiquer dans le livre de poche de Josette Lyon: "Beauté service, ou l'Art d'être belle". Vous pourrez ainsi varier votre programme d'exercices tout au long de la semaine.

QUEBECOISE. — Pour obtenir des renseignements sur la "Pension de vieillesse", il faut

vous adresser directement au bureau de : Pension de la Sécurité de la Vieillesse, 51, boulevard des Capucins, Québec, P. Q., Canada.

MILLE ALINE M. — Pour faire un voyage de noces, à la mi-avril, il vous faut à la fois un costume et un manteau. Ça pourrait être un ensemble confectionné dans le même tissu, ou comprendre un costume en jersey de laine et un manteau en tweed, ou en quelque autre tissu. Il n'est pas possible de voyager confortablement sans un manteau, à cette époque de l'année. Votre budget de fiancée devrait vous permettre de faire l'achat de ces vêtements indispensables pour cette occasion et qui vous serviront pendant plusieurs saisons par la suite, surtout si vous adoptez les couleurs : beige et brun qui sont si pratiques tout en étant toujours à la mode.

Poisson au four avec farce à la crème sure ...

1 poisson habillé de 2 livres, doré, poisson blanc ou autre espèce
Sel
1/2 tasse de céleri haché
1/4 tasse d'oignon haché
2 c. à soupe de beurre fondu

2 1/2 tasses de mie de pain
1/4 tasse de crème sure
2 c. à soupe de zeste de citron râpé
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de paprika
Graisée fondue pour arrosage

Décongeler le poisson s'il y a lieu. Laver le poisson, l'essuyer et saupoudrer l'intérieur de sel. Pour confectionner la farce à la crème sure, commencer par faire revenir le céleri et l'oignon dans le beurre fondu. Ajouter la mie de pain, la crème sure, le zeste de citron râpé, le sel, le paprika et mélanger parfaitement. Remplir le poisson de farce et fermer l'ouverture avec des brochettes et de la ficelle. Mesurer le poisson dans sa partie la plus épaisse, le poser dans un plat à four peu profond et bien graisser et le badigeonner de graisse fondue ou d'huile de cuisine. Cuire découvert à four chaud (450° F.), en comptant 10 minutes de cuisson par pouce d'épaisseur. Le poisson est cuit lorsque sa chair s'effeuille facilement à la fourchette. Retirer les brochettes et la ficelle, dresser le poisson sur plat chaud et garnir au goût. Quatre portions.

Savez-vous choisir un ananas ?

Combien de femmes ne savent comment choisir un ananas, comment reconnaître s'il est mûr ? Et pourtant, ce fruit exotique ajoute du piquant aux menus d'hiver et jouit d'excellentes propriétés nutritives, il contient des vitamines A, B et C. De plus, chaque tasse d'ananas frais, coupé en dés, ne compte pas plus de 65 calories. L'ananas n'a pas besoin d'être jaune pour être mûr. L'écorce bronzée, ou d'un mélange de vert et de bronze indique, tout comme l'écorce jaune, que le

fruit est mûr. On peut vérifier la maturité du fruit d'un simple coup de pouce, il suffit de donner au fruit une forte chiquenaude : s'il est mûr, on obtiendra une résonance creuse. Institut Châtelaine.

Demi-grandeurs



9099 SIZES 12 1/2 - 22 1/2
Marian Martin

Originale, cette jolie robe se distingue par son encolure qui s'appuie sur le cou, croise et attache sur le côté.

Un pli se pique en longueur sur le devant.

Les manches se feront courtes ou trois-quarts.

Le patron 9099 se vend demi-grandeurs : 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron.....

Mesure désirée.....

Nom.....

Adresse.....

Comment servir les poires en conserve

Comme hors-d'œuvre. — A l'aide d'un cure-dent, enlever le noyau et enlever les poires taillées en dés ainsi que de petites boulettes de viande ou des cubes de jambon chaud.

A la chinoise. — Chauffer les poires dans leur propre sirop additionné d'un peu de gingembre confit ou en conserve haché. Ceci accompagne très bien les mets chinois.

Pour réchauffer les viandes froides. — Chauffer les poires dans leur propre sirop, additionné soit de petits bonbons à la cannelle, ou encore de colorant rouge et de cannelle. Refroidir puis égoutter. Quelle jolie garniture pour un plateau de viandes froides !

En salade. — Mêler ensemble des poires et du céleri coupés en dés, ainsi que des noix hachées. Asperger de jus de citron et additionner de sauce vinaigrette.

COMME DESSERT

Garnir des moitiés de poires bien froides d'un coquetel de fruits mélangés.

Déposer une moitié de poire, surface coupée en au-dessous, sur un carré de gâteau au chocolat. Garnir de crème fouettée et de chocolat râpé.

Rassembler deux moitiés de poire en les pressant contre une boule de crème glacée. Arroser de sirop de chocolat.

Chauffer les poires dans leur sirop. Servir tièdes, rehaussées au goût de noix de coco râpée, de gingembre confit haché, de noix grillées ou de dates hachées.



● LA "BIBITE AUX DOIGTS". — Donna Lumsden, de Salinas, Californie profita d'une étonnante chute du thermomètre pour mystifier ses amis. A l'aide d'un gant de caoutchouc rempli d'eau qu'elle soumit à la basse température avant de le ganter, elle put faire croire un moment qu'elle avait "la bibite aux doigts"... comme au Canada, pendant les mois d'hiver.

Horoscope

LE MERCREDI, 6 FÉVRIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Faites le nécessaire pour tenir les résolutions que vous avez prises au début de l'année. Votre autorité est acceptée sans murmure.

21 avril au 21 mai (Taureau) — On aura du mal à vous faire changer d'idées, aujourd'hui. Vous aurez affaire à un polisson. Ne vous éloignez pas trop de votre domicile. Influences planétaires mixtes.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous aurez un sens critique particulièrement aigu et ne manquerez pas d'humour. Les personnes âgées recevront des témoignages d'affection réconfortants.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Éliminez les occupations qui sont synonymes de perte de temps, et donnez toute votre attention aux problèmes sérieux que vous avez à régler.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous aurez le don de rendre vos moments de loisirs profitables. Un de vos familiers compte sur votre aide pour se corriger d'une mauvaise habitude.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous analysez une situation avec beaucoup de finesse. N'oubliez pas vos propres intérêts pour vous occuper de ceux des autres. Bonne journée dans l'ensemble.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Soyez diplomate, aimable et gracieux, vous y gagnerez en efficacité et en popularité. On ne vous ménage pas les observations.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Une journée très active en perspective. On vous confie l'exécution d'un travail délicat. Défiiez-vous de vos impulsions et des commérages.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne confondez pas prudence et anxiété. On vous épie. Vos intérêts profes-

SI VOUS ÊTES NÉ UN 6 FÉVRIER

Vous êtes ambitieux et travaillant. Vous ne laissez passer aucune chance d'augmenter votre bagage de connaissances. L'inquiétude est nuisible à votre santé. Vous aimez les réunions sociales et les voyages. Des personnalités du monde politique sont nées à pareille date.

sionnels ont la faveur des astres. Journée satisfaisante dans l'ensemble.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — On aura peine à satisfaire votre curiosité. Vous recevez un visiteur des plus agréables. Ne ménagez pas les petites attentions à vos proches.

21 janvier au 19 février (Verseau) — N'hésitez pas à prendre des initiatives. La fabrication de nouveaux produits sera facilitée par le mouvement planétaire. Souriez et l'on vous sourira.

20 février au 20 mars (Poissons) — Les chimistes et les ingénieurs auront des idées progressives. Ne vous en laissez pas imposer par les beaux parleurs. Votre humour est à son meilleur.

Ampoules — ampoule enflammée

On ne doit pas enlever la peau d'une ampoule, mais seulement la piquer avec une pointe d'aiguille flambée au feu ou trempée dans l'eau bouillante. On fait sortir le liquide par le trou ainsi pratiqué. On recouvre ensuite toute la surface de l'ampoule d'une couche de collodion.



● ENTRE-SAISON. — Collier et poignets de castor clair assurent la jeunesse de ce manteau champagne, un Forstmann de belle qualité.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse ! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne ; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

UN VRAI SERVICE D'EXPERTS

NETTOYAGE DE TAPIS

SERVICE À DOMICILE TELEPHONEZ AUJOURD'HUI

529-4164



Les plus grands spécialistes du TAPIS à Québec

Emilien Rochette & Fils Inc.

550 EST. RUE ST-VALLIER, QUÉBEC 529-4154

La prochaine fois que vous vous réveillerez avec un mal de tête, vous pourrez vous sentir tout à fait bien dès le déjeuner!

Il n'y a vraiment aucune raison que vous vous laissiez gâcher toute votre journée par un mal de tête. ASPIRIN[®] peut vous soulager si vite que vous sentirez parfaitement bien en quelques minutes. Prenez simplement deux comprimés ASPIRIN dans un demi-verre d'eau et, dès que vous aurez fini de vous habiller, votre mal de tête devrait avoir disparu. Vous pourrez donc commencer la journée en vous sentant tout à fait bien.

Vous pouvez toujours faire confiance à ASPIRIN, car ASPIRIN a procuré un soulagement rapide du mal de tête à des millions de personnes de plus que tout autre analgésique.

Et rappelez-vous aussi qu'ASPIRIN soulage non seulement les maux de tête, mais les douleurs musculaires, les douleurs articulaires, les douleurs arthritiques et rhumatismales, ainsi que la fièvre et les maux de gorge causés par un rhume ou la grippe.

Donc, pour un soulagement rapide du mal de tête et d'autres douleurs bénignes, prenez toujours ASPIRIN et vous vous sentirez vite mieux. Assurez-vous d'obtenir de l'ASPIRIN véritable. Recherchez le paquet avec la croix Bayer.



CARNIVAL



d'AUBAINES

DOMINION

DOMINION célèbre l'OUVERTURE DU CARNAVAL avec des aubaines dans tous les départements. Venez... voyez le vaste assortiment de fruits et légumes de qualité, de produits d'épicerie de marques renommées et des différents morceaux de viande de qualité DOMINION spécialement sélectionnée... à des prix économiquement bas. Adoptez DOMINION maintenant et profitez de ces épargnes dans tous les départements durant la semaine D'OUVERTURE DU CARNAVAL.

Vérifiez ces items A BAS PRIX!

CONFITURE de FRAISES
 "Vachon" (Avec pot 9 oz Les deux) **79¢**
 Confiture de Framboises
 Grats) Aubaine!

DINER "KRAFT" Paquet régulier **4/49¢**
 Un produit de qualité! Spécial!

Gelée "BRODIE" XXX 6 Pqts **6/49¢**
 Instantanée — En vedette!

JUS DE TOMATES Btes 20 oz **4/49¢**
 Surchoix "Clark". Spécial!

LAIT ÉVAPORÉ Boîte 16 oz **6/85¢**
 "Crino". Spécial!

POIRES À DESSERT Boîte 28 oz **2/49¢**
 Entière — De choix "Tree's Spécial!"

POUR VOTRE COMMODITÉ

VISITEZ LE NOUVEAU

"CENTRE DE PRIMES"

A NOTRE MAGASIN DE

800 RUE DE LA CANARDIERE

VOYEZ L'ÉTALAGE DE

CADEAUX MAGNIFIQUES

ECHANGE DE TIMBRES

"DOMINO"

FRUITS ET LEGUMES DE CHOIX

CONCOMBRES FRAIS **2/15¢**
 Importés, verts, fermes

TOMATES FRAÎCHES lb **39¢**
 Importées, rouges — fermes.
 Facile à trancher

CÉLERI PASCAL 2 pour **23¢**
 Frais de la Floride — (Grosceur 48)
 Fermes, croustillants

RAISINS FRAIS "Black Ribier" lb **19¢**
 Sucrés — Juteux

MARGARINE 2 ppts 1 lb. **59¢**
 "Good Luck" (De LEVER BROS)
 D'huiles végétales pures!

DÉTERGENT MIR 2 grosses btes **91¢**
 Liquide. Achetez-en 1, recevez-en 1 gratis!

LAIT INSTANTANÉ Pqt 3 lbs **1⁰⁵**
 "Crino". Diminuez le coût du lait!

BISCUITS EN VEDETTE!

BISCUITS CHRISTIE Boîte 13 1/2 oz **39¢**
 "Graham Wafer"

BISCUITS DIGESTIF Pqt. 44 bisc. **39¢**
 "Christie"

Canada de choix, marque rouge ou bleu
 inspecté par le Gouvernement

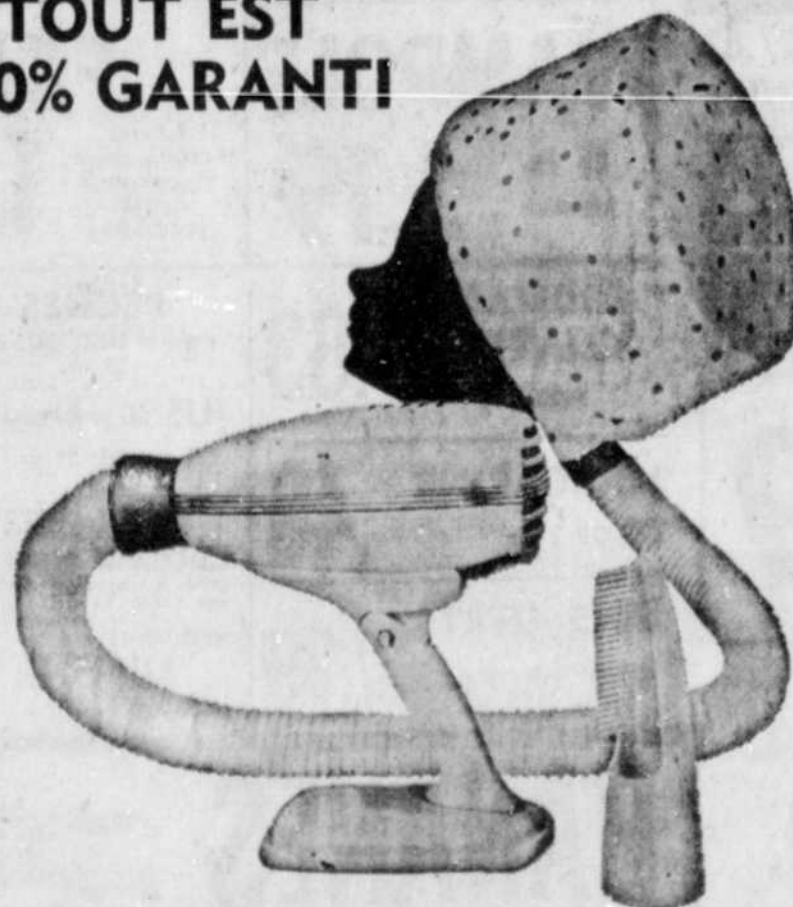
ROTI DE PALETTE
 Tendon dorsal enlevé, très tendre et juteux. lb **49¢**

Tendre — maigre
GIGOTS D'AGNEAU lb **49¢**
 Pour un délicieux rôti

Maigre, jarret coupé court
JAMBON "PICNIC" lb **49¢**
 De Wilsil, servez chaud ou froid

Maigre, traité au sucre
BACON sans COUENNE lb **69¢**
 De Wilsil

**TOUT EST
 100% GARANTI!**



POUR LA ST-VALENTIN!
CARAMEL "Kraft" Pqt. 7 oz **23¢**
 A la vanille

CARAMEL ASSORTIS Pqt. 14 oz. **45¢**
 "Kraft"

GUIMAUVES KRAFT Pqt. 11 oz. **29¢**
 Les enfants en raffolent!

ARACHIDES "KRAFT" Pqt. 14 oz. **53¢**
 "Peanut Brittle"

Chocolat Town Talk Bte 1 lb **77¢**
 "Moirs"

COEURS de CHOCOLAT Pqt. **29¢**
 "Weston's"

DANS LES GRANDS MARCHES!
SHAMPOING BRECK Les deux **1⁶⁹**
 12 oz, avec fixatif à cheveux Breck gratuits!

MOULES à GATEAUX Cha-cun **55¢**
 En forme de coeur

CARTES DE LA ST-VALENTIN PRIX VARIES
 Jolis motifs. Approvisionnez-vous!

ALIMENTS CONGELÉS

CHOUX de BRUXELLES Pqt. 10 oz. **31¢**
 "Domino"

Fèves vertes Domino 2 Pqts. 10 oz. **45¢**
 Coupe française

Brocoli en morceaux 2 Pqts. 10 oz. **35¢**
 "Domino"

PATES à la VIANDE Pâté 8 oz. **25¢**
 "York". Assortis, spécial!

INGREDIENTS DE CUISSON!

FARINE TOUT USAGE Sac 7 lb **74¢**
 "Five Roses"

POUDRE A PATE Boîte 1 lb **41¢**
 "Magic"

LEVURE FLEISCHMAN'S Paquet **6¢**
 Toujours fraîche

DATTES DENOYAUTEES Pqt. 1 lb **25¢**
 "Babylon"

RAISINS SULTANA Pqt. 2 lb **57¢**
 "Wasco"

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
 25 avec coupon et achat de **CIRE en PATE**
 "Success" Heavy Duty
 Boîte 1 lb **69¢**
 Se termine mardi 12 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
 25 avec coupon et achat de **BOEUF HACHE**
 3 lb ou plus
 Se termine mardi 12 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
 25 avec coupon et achat de **Choux Bruxelles**
 Frais - Bte 1 pinte
 Se termine mardi 12 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
 25 avec coupon et achat de **SALAMI au BOEUF**
 "Coors" Format 12 oz
 Se termine mardi 12 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
 25 avec coupon et achat de **Legumes a bouillir**
 Sac 3 lb ou plus
 Se termine mardi 12 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
 25 avec coupon et achat de **CHAMPIGNONS**
 Frais - "Slack's"
 Boîte 1 Chopine
 Se termine mardi 12 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
 25 avec coupon et achat de **Soupes "Knorr"**
 2 paquets assortis
 Se termine mardi 12 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
 25 avec coupon et achat de **PAIN BLANC**
 "RICHMELLO"
 PAIN 32 oz **28¢**
 Se termine mardi 12 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
 25 avec coupon et achat de **THE en SACS**
 "HILLTOP"
 Paquet de 90 **69¢**
 Se termine mardi 12 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
 25 avec coupon et achat de **CAFE INSTANT**
 "RICHMELLO"
 Pot 6 oz **88¢**
 Se termine mardi 12 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
 25 avec coupon et achat de **FROMAGE**
 en tranches "Domino"
 Paquet de 16 oz **57¢**
 Se termine mardi 12 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
 25 avec coupon et achat de **RIZ DAINTY**
 Servez comme légume!
 Paquet de 2 lb **37¢**
 Se termine mardi 12 fév. au DOMINION

Faites votre choix
PRIMES
 OU **ALIMENTS**
 avec les TIMBRES
DOMINO
 GRATUITS au
DOMINION

Vous pouvez échanger vos livrets de TIMBRES DOMINO pour de jolis CADEAUX illustrés dans le CATALOGUE ou des CERTIFICATS POUR MARCHANDISES bons sur vos achats au DOMINION. Voyez votre Gérant local.

DEMANDEZ VOTRE COPIE DU NOUVEAU
 CATALOGUE DOMINO ILLUSTRANT PLUS DE
 700 CADEAUX GRATUITS DE VALEUR AVEC
 TIMBRES DOMINO!



Séchoir à cheveux Ronson
 "Hood'n Comb" Portatif

8 2/5 Livrets

Vous aimerez le confort et la commodité de cet excellent séchoir à cheveux de qualité avec peigne. Votre choix de rose ou bleu. Voyez l'item numéro 20, page 30 de votre nouveau CATALOGUE de CADEAUX avec TIMBRES DOMINO. Plus RAPIDEMENT avec les TIMBRES DOMINO.

10¢
 Timbres "DOMINO"
 Grats en surplus avec
 ce coupon et l'achat de
\$10.00 ou PLUS
 de marchandises assorties
 achetées en une seule fois
 Se termine Mardi 12 Février au
DOMINION

20¢
 Timbres "DOMINO"
 Grats en surplus avec
 ce coupon et l'achat de
\$20.00 ou PLUS
 de marchandises assorties
 achetées en une seule fois
 Se termine Mardi 12 Février au
DOMINION

30¢
 Timbres "DOMINO"
 Grats en surplus avec
 ce coupon et l'achat de
\$30.00 ou PLUS
 de marchandises assorties
 achetées en une seule fois
 Se termine Mardi 12 Février au
DOMINION

40¢
 Timbres "DOMINO"
 Grats en surplus avec
 ce coupon et l'achat de
\$40.00 ou PLUS
 de marchandises assorties
 achetées en une seule fois
 Se termine Mardi 12 Février au
DOMINION

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A SAMEDI LE
 9 FEVRIER 1963 AUX MAGASINS DOMINION
 DE LA VILLE DE QUEBEC. LEVIS, MONTMAGNY
 DOMINION STORES LIMITED
 Nous nous réservons le droit de limiter les quantités



Fausse conception des Canadiens au sujet des missiles nucléaires

TORONTO (PC) — Près de 60 pour cent des Canadiens interrogés par l'institut canadien de recherches pour la paix ont une fausse idée de la position du Canada au sujet des missiles nucléaires.

Dans un rapport relatif à une enquête menée auprès d'un millier de Canadiens dans tous les coins du pays, l'organisme privé note qu'à peine un peu plus de la moitié des personnes interrogées ont pu donner une description acceptable d'une fusée Bomarc, comme étant un missile anti-aérien.

Le quart des personnes interrogées ne savaient même pas ce que c'était un Bomarc, un sur 10 croyait qu'il s'agit d'un missile qui peut atteindre des objectifs jusqu'en Russie et plus de sept pour cent avaient l'impression que c'était un "avion de transport militaire de fabrication américaine".

Cette enquête fut effectuée au lendemain de la crise cubaine. Les personnes interrogées a-

vaient à choisir la bonne réponse parmi une série de suggestions données à chaque question.

Questionnées au sujet des missiles au Canada, 15 pour cent pensaient que le Canada n'avait aucun missile, huit pour cent étaient persuadées que le Canada était en possession de missiles balistiques intercontinentaux, 11 pour cent croyaient

que les missiles installés à North Bay, Ont. et La Macaza, étaient équipés d'armes nucléaires et 24 pour cent ont répondu qu'il ne le savaient pas.

Quarante-deux pour cent ont admis correctement que le Canada possédait des missiles capables de transporter des charges atomiques, mais n'avaient pas de telles armes au Canada.

Presque 80 pour cent ont exprimé la conviction qu'une armée permanente des Nations unies serait capable de protéger la liberté au Canada.

Informée que le Canada dépense environ un pour cent de son budget militaire à l'armée des Nations unies, 41 pour cent ont admis que c'était raisonnable. Environ un tiers ont favorisé un accroissement de cette contribution.

Poste de TV de Radio-Canada à Québec

Octroi du permis annoncé en temps opportun

Mauvaise blague

Le farceur qui fait circuler une carte publicitaire sur laquelle on lit: "Cette carte donne droit à une visite à St-Michel-Archange", pourrait bien payer cher sa mauvaise blague.

Averti de la chose, le Dr Lucien LaRue en effet a signalé l'incident à l'assistant du procureur général, Me Charles-Edouard Cantin.

OTTAWA (P.C.) — L'octroi d'un permis à la Société Radio-Canada pour l'établissement d'une station de télévision dans la ville de Québec sera annoncé "au moment opportun", a dit aux Communes le secrétaire d'Etat, M. Ernest Halpenny. Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a recommandé la semaine dernière l'octroi

d'un permis pour le canal 11 à Radio-Canada.

M. Halpenny n'a toutefois pas eu à répondre à une seconde question du député libéral de Québec-Sud, M. Jean-Charles Cantin, qui demandait pourquoi il y a un nouveau délai dans l'octroi de ce permis. Sa question fut jugée irrecevable par le président, M. Marcel Lambert.

Boris Brott à Paris

MONTREAL (P.C.) — M. Boris Brott, jeune chef d'orchestre de Montréal et protégé du maître français Pierre Monteux, a quitté le Canada pour aller diriger le 10 février, les Concerts Colonne à Paris.



Le Centre des Loisirs de la paroisse St-Charles de Li-moulois est le théâtre d'une initiative fort intéressante. En effet, de concert avec la direction du Centre, la Société des Photographes artisans de Québec offre à ses membres et à la population du quartier une série de sept conférences colloques sur la

photographie dont la plupart auront lieu à trois semaines d'intervalle. A la première, tenue cette semaine, le sujet fut la prise de photographie. Dans la scène ci-dessus, le conférencier invité, M. Daniel Catherine, propriétaire du Studio Daniel, montre un portrait au révérend père curé de la paroisse et à M. Marc

Hardy, président de la Société des Photographes artisans. — A cause du carnaval, le deuxième colloque est retardé au 4 mars, alors que M. Paul Christian directeur de la même société, traitera de l'éclairage. L'admission est gratuite, et le public est cordialement invité à ces soirées aussi instructives que récréatives.

Nomination d'un autre sénateur

Diefenbaker nomme trois lieutenants-gouverneurs

OTTAWA (P.C.) — M. Diefenbaker a annoncé hier soir la nomination au Sénat du Dr Orville H. Phillips, député conservateur de Prince, dans l'île du Prince-Edouard. C'était la quatrième nomination au Sénat annoncée hier.

Les trois autres nouveaux sénateurs sont M. Walker, de Toronto, ancien ministre des Travaux publics, battu lors des élections générales de 1962, M. Rhéal Belisle, de Sudbury, en Ontario, député de Nickel Belt à la législature ontarienne, et M. Paul Yuzk, de Winnipeg, professeur d'histoire à l'Université du Manitoba.

M. Phillips est député de Prince depuis 1957. Il est diplômé de l'Université Dalhousie. Voici comment se situent les partis au Sénat: 59 libéraux, 37 conservateurs, deux indépendants, un libéral indépendant. Il y a trois sièges vacants.

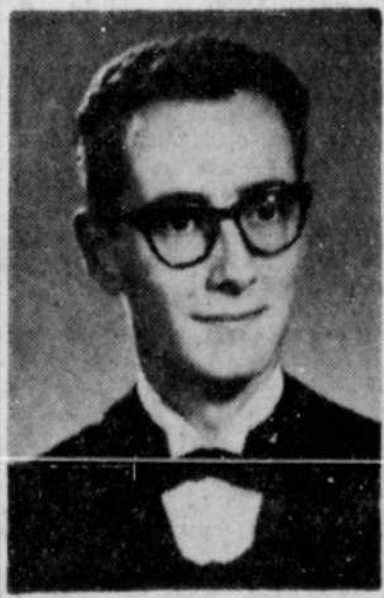
Le sénateur Walker est un avocat de Toronto qui a été élu pour la première fois aux Communes en 1957, comme député de Toronto-Rosedale. Il fut nommé ministre des Travaux publics en août 1959, et garda ce ministère jusqu'à sa défaite au cours des élections de juin dernier.

Le sénateur Belisle, né en 1919 à Blezard Valley, en Ontario, est fermier et marchand de produits en gros. Il est député de Nickel Belt à la législature de l'Ontario depuis les élections provinciales de 1955.

Le sénateur Yuzk, 50 ans, est président de la Société historique du Manitoba et vice-président de la Fédération nationale ukrainienne.

Invitation à visiter la Russie

SHERBROOKE (P.C.) — M. Arnold C. Smith, ambassadeur du Canada en URSS, a demandé que le nombre maximum de Canadiens se rende en Union soviétique.



M. PIERRE-OMER PERRON, BOURSIER ATHLON — L'Université Laval est heureuse d'annoncer que M. Pierre-Omer Perron, étudiant en 4e année de Génie métallurgique est le récipiendaire d'une des bourses Athlon accordées annuellement par le Gouvernement du Royaume-Uni, aux étudiants les plus méritants de nos universités canadiennes.

Cette bourse permettra à M. Perron d'aller poursuivre des études plus avancées pendant deux ans, au Collège Royal de Glasgow, en Ecosse, en vue d'obtenir sa maîtrise en Génie métallurgique.

M. Perron est né à Louiseville le 19 août 1939 et demeure présentement sur le boulevard Jacques-Cartier à Mont-Joli. Il est le fils de M. René Perron, gérant de banque à cet endroit. Après ses études à l'Externat Classique de Rivière-du-Loup et au Collège Ste-Anne de La Pocatière, Pierre-Omer Perron entra au Collège Universitaire Laval où il obtint son baccalauréat en Arts avec mention "Summa Cum Laude". Ce brillant résultat lui valut une bourse de la Faculté des Arts de Laval en 1960. En 1962, au département de Métallurgie de la Faculté des Sciences de Laval, il gagna en surplus une des bourses accordées par la Société Knemecott Cooper et, en 1963, celle de la Société ALCAN (Aluminium Company of Canada).

SOYONS PROPRIÉTAIRES DE NOS ENTREPRISES ET CONTRÔLONS-LES!

ENSEIGNE OFFICIELLE DES MAGASINS CO-OP



Spéciaux en vigueur du 6 au 9 février

Gérant: M. Paul-Arthur Roy



Magasin CO-OP de l'Isletville.

Le Magasin CO-OP de l'Isletville est un exemple frappant du succès d'un Magasin Coopératif général qui distribue les fameux produits CO-OP et HARMONIE. Le Magasin CO-OP de l'Isletville appartient aux ouvriers et cultivateurs du comté de l'Islet. Cette coopérative est une des plus progressives de la région du Bas St-Laurent.

BISCUITS SODA CHRISTIE boîte 2 lbs	JUS de FRUITS HI-C orange, raisin, Party Punch 48 oz.
WAMPOLE 15 oz. régulier	FAB format familial, tasse et soucoupe en fine porcelaine
FROMAGE VELVEETA boîte 1 lb	PECHES demi-doz DEL MONTE 28 oz.
MARGARINE CO-OP 2 lbs	JUS de pamplemousse CO-OP 20 oz
POIS VERTS CO-OP assortis de fantaisie 20 oz.	PATE A DENTS COLGATE géant gratis 3 crayons de couleur, une valeur de .50
	NOUVEAU LESTOIL sans odeur 28 oz.

BANANES MURIES A POINT 2 lbs	TOMATES 2 pour Cello 12 oz.	NAVETS 2 cello 2 lbs.
.29	.39	.29

Comment se partage la ristourne dans l'entreprise COOPERATIVE?

SUR LE PLAN INDUSTRIEL
LES MANUFACTURIERS REMETTENT LA RISTOURNE A LA COOP INTERPROVINCIALE

Le mouvement coopératif canadien est constitué par tous les Magasins CO-OP, les fédérations CO-OP et la Coopérative Interprovinciale qui possède des manufactures et des industries organisées en fonction des besoins des consommateurs. Les trop-perçus (ristournes) réalisés aux niveaux des manufactures et des industries sont remis à la Coopérative Interprovinciale pour être ensuite redistribués aux fédérations qui à leur tour les remettent aux Magasins CO-OP, permettant ainsi aux consommateurs-sociétaires des Magasins CO-OP de bénéficier des trop-perçus à tous les échelons, c'est-à-dire de la production à la consommation.

Un autre exemple d'efficacité économique.

VEAU
DESOSSE ET ROULE
SANS PERTE
LA LB. **.59**

PORC HACHE FRAIS LA LB. .49	BOUDIN FRAIS LA LB. .33	BACON TRANCHE Pqt 1 lb .65
FARINE 7 lbs .65	FEVES AU LARD 20 oz 2/43	
FIVE ROSES 10 oz .33	CLARK 28 oz 2/57	
ALPHABITS Céréales de Post .33	BEURRE de peanut CO-OP .43	
SHORTENING FLUFFO 2 lbs .59	MIRACLE WHIP Apprêt à salade .39	
SOUPES COUNTRY GOOD de HEINZ poulet et nouilles .95	NOUVEAU CAFE Inst. CO-OP 6 oz. .79	

GRAND SPECIAL

Procurez-vous une magnifique batterie de cuisine en acier inoxydable
HAWTHORN de WEST BEND.

Nous vous offrons un morceau par semaine à un prix très spécial.

En spécial cette semaine
1ère semaine

CASSEROLE
2 PINTES
avec couvercle
Prix régulier \$4.95
PRIX CO-OP **3.59**

En spécial à votre Magasin CO-OP Meubles de Québec et de Kénogami ainsi qu'à votre magasin CO-OP de votre localité.

CONCOURS COEUR ATOUT ST-ROCH

Les maisons dont les noms suivent participent au concours COEUR ATOUT A SAINT ROCH et vous pouvez vous y procurer vos formules d'enregistrement.

1—Appareils Photographiques Au Bonheur de la Caméra	17—Fleuristes Au Salon Fleuri Ent.
2—Articles de Sport Cité, Nap. Sp. Goods National Importation	18—Fourrures Duchêne, Edgar Ltee Fourrures Emund Ent. John, Arthur & Fils Trémeau, Cie Edmond
3—Automobiles Laporte Automobiles Ltee	18A—Garages, Service Station J.A. Roy Station Shell, Jolibois
3A—Banques Banque de Montréal	19—Hôtels Hotel St-Roch
4—Barbiers Salon Boulevard	20—Imprimeries Imprimerie Raymond Lemay
5—Bijoutiers Bijouterie Audet Bijouterie Bernard Ent. Bijouterie Best Inc. Massicotte, J.-Y. Ent. People's Credit Jewellers Quebec Jewellers Ent. Paquet, Eugene Ltee	21—Librairies Librairie de l'Action Librairie Langlais Ltee Librairie Vachon Ltee
6—Bouchers Bouche & Goulet Ent.	21A—Luminaires Rosemont Industries Inc.
7—Chapeaux pour Dames Berliner, Mme A. (J.-B. Laliberté) Berthiaume, Marg Albert Carré, Gertrude Lalieu, Adrienne	21B—Machines à coudre Singer Sewing Machine
8—Chaussures Blouin, P.-H. Inc. Cordonnerie Idéale Ent. Dabois, Eug. Inc. Gagnon & Frères Ent. Giguère, Chas.-A. Inc. Lefebvre, Georges Inc. J.B. Lefebvre Ltee Mademoiselle Ent. Parent, Gaudin Ent. Pamondon, Jos. Inc. Poulin, Yves Inc. Renaud, J.-E. Tahot, Les Magasins Inc.	22—Magasins à Rayons Chenon Ltee Eaton's of Canada Greenberg Laliberté, J.-B. Ltee Mozart Ltee Paquet, La Cie Ltee Pollack, M. Ltee Syndicat de Québec Ltee Woodhouse & Cie Ltee Zeller, Ltee
9—Cinéma Cinéma Impérial Cinéma Princess	23—Magasins de Variétés Kreger, S. S. & Cie Metropolitan Stores Ltd United Stores & S. S. & Cie Woodworth, F. W. & Cie
10—Conférences, Dames Création, Aurora Ent. Créations Pauls Ent. Gutman, L. Ltee Harvey's Ltd Kestling, Antonio Kelly Shop Lamontagne, L. & Frères Lussan Ltee Marquis Ent. Norman & Fils Reisman's Ltd O. Smith Ltee Thibierge, Le Customer Weiser Ltee	25—Meubles, Appareils Ménagers Bélanger Inc. Bélizier & Caron Ltee Croteau Ltee Lanctôt, Marie Légar, La Cie Ltee Robitaille, C. Inc. Tervent & Rector Ltee Woodhouse & Cie Ltee
11—Conférence générale Assh, La Cie Inc. Maison Bonhomme Ent. Miller, O. Inc. Montreal Jobbing Ent. Perfection, La Quebec Jobbers Inc.	26—Musique Paradis Musical Sherman St-Cyr & Frères Ltee
12—Conférence, hommes Caddie Ent. Chenon, Québecois Ent. Citadel Clothing Mfg. Columbe, E.-T. & Cie DeBourmont, Paul DeBlanc, P. Ent. Doré & Lussan Ltee Dufferin Clothing Lamy Ltee Hendler Co. Jacques, Nap. Jr. Ent. Jellin, Robert Maison Laval Pelletier, C.-E. Portugal, Lionel Inc. Roy & Fils Sheffer, Sam. Inc. St-Laurent Clothing Tahot, Maurice Ent. Thibault, Adrien Ent.	27—Pâtisseries Vallancourt, Jos. Inc.
13—Chauffage Greco, Inc.	28—Pharmacies Barré, Gagnon Brunet, Légaré Cloutier, Soudy Couture, Tremblay
14—Coiffure, Dames Salon Invicta (J.-B. Laliberté)	28A—Photographie Bainville, Ernest
15A—Courtiers, Assurances Leduc, Fernand Inc.	29—Quincailleries O'Neill & Richard Ltee Simard & Frères
16—Décoration, Garn. Maison Carré & Fils Gauthier, Ltee Lamy Ltee L'Ami du Foyer Lamy Ltee Montreal Draperies Produits Textile Ent.	30—Restaurants et Buffets Au Chinois Au Danier Rose Baril d'Huîtres Rai Tahirai Canton Childs Club des Marchands Crosby Crown Smoked Meat Club Lafayette Halls, Food J.B. Laliberté Le Brailier Mambo Quebec Steak House La Tour d'Argent Le Savarin Wong's House Buffet, Gare Centrale Café Lucerne
	31—Spécialités, Enfants Au Lapin Bleu Au Petit Chaperon Rouge "Café" En soudouville, La. Ent. Marmot, L. Inc.
	32—Tabacnistes Côté, Jos. Ltee Giguère, J.-E. Ltee
	33—Tavernes Tavernier Lussan
	34—Teinturiers-Nettoyeurs Verand, P. Inc.
	35—Vêtements Féminins Francis, Genevieve Marneau, Jeanette Morel, Genevieve

B — Utilisez les effigies ci-dessous pour compléter vos formules d'inscriptions au concours.

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

Mercredi, 6 février, 1963.

Conférence scientifique de Genève

Unanimité à l'idée de création d'un Institut international au service des pays sous-développés

GENÈVE (Reuter) — La séance d'hier de la conférence des Nations unies sur les sciences et la technologie a été marquée par la volonté générale des participants de créer une sorte d'Institut international de la science voué plus spécialement au service des pays en voie de développement.

Des messages du président Kennedy, du premier ministre Krouchtchev, du premier ministre Diefenbaker et d'autres chefs d'Etat ont été lus aux quelque 2.000 savants et techniciens qui participent à ce congrès de deux semaines au Palais des Nations à Genève.

Le président saluait les congressistes en leur disant: "Notre première tâche est d'élaborer des peuples par l'éducation à la modernisation, à la vie productive et heureuse et, pour ce faire, il nous faut soumettre l'éducation elle-même à la recherche".

La participation de l'économiste Parenteau

M. Roland Parenteau, économiste, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales et conseiller économique de l'Association Professionnelle des Industriels, participera au panel qui s'ouvrira, le 8 février, le projet de Conseil provincial du Patronat. C'est ce qu'a annoncé hier le directeur général de l'A.P.I., M. Jean Brunelle.

En effet, M. Parenteau a accepté de figurer aux côtés de MM. Roméo Desjardins, vice-président de l'Association des Manufacturiers canadiens, et Jean Marchand, président général de la Confédération des Syndicats nationaux, pour examiner cette question de la coordination des forces patronales dans la perspective de la planification économique qui s'amorce. Le projet de Conseil du Patronat est un des moyens d'opérer cette coordination et l'A.P.I. le soumet à l'examen de représentants de divers milieux, comme l'Association des Manufacturiers canadiens et la Confédération des Syndicats nationaux.

M. Maurice Joubert, directeur général du Conseil d'Orientation économique, devait participer à ce panel, mais une réunion du Conseil fixée subitement au 8 février l'oblige à décliner l'invitation de l'A.P.I. et c'est ainsi que M. Parenteau a été invité à prendre part à cette discussion.

Celle-ci aura lieu au cours de la deuxième séance de l'Assemblée générale annuelle de l'Association Professionnelle des Industriels, le vendredi, 8 février, à l'hôtel Windsor. L'avant-midi sera consacré aux questions de régie interne. L'après-midi, la séance consistera dans un panel qui approfondira ce projet. A l'issue du déjeuner, le midi, le président général de l'A.P.I., M. Jean-Louis LaChance, exposera le programme.

Décès de M. l'abbé Aemilius Michaud



M. l'abbé Aemilius Michaud est décédé le 3 février 1963, à l'âge de 82 ans et 7 mois.

Né le 21 juillet 1880, il fut ordonné prêtre en 1907, alors qu'il était nommé vicaire à St-Michel la même année. En 1912, il devint curé à St-Hilaire et trois ans plus tard on le nomma assistant à la paroisse de Valcartier. En 1918, il est transféré à St-Edouard de Lotbinière comme assistant où il y demeura jusqu'en 1941, alors qu'il fut nommé curé à la paroisse de St-Flavien de Lotbinière.

En 1952, il se retira à la Maison St-Dominique où il est décédé.

Il était l'un des généreux bienfaiteurs de l'Action. Il laisse dans le deuil ses neveux et nièces: M. et Mme André Roy, de Québec, Dr et Mme Gérard Roy, de St-Georges, Bee, M. et Mme Robert Rochette, de Québec, Dr et Mme L. Boivin, de Québec, Mlle M. Michaud, et M. et Mme Adélard Jalbert, de Lévis.

La translation des restes mortels du salon mortuaire du Pavillon St-Dominique à la chapelle de l'Institution aura lieu mardi soir à 7 h. 30. Le service sera chanté mercredi matin à 9 h. 30 et l'inhumation se fera au cimetière du Séminaire des Missions Étrangères.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée, de Québec.

M. l'abbé Aemilius Michaud, décédé le 3 février, était membre de la Société Ecclésiastique St-Joseph et de la Congrégation de la Sainte-Vierge du Séminaire de Québec.

Le secrétaire.

de travail de l'Association pour 1963 et parmi les objectifs fixés figure celui de la coordination des forces patronales, en particulier grâce à ce projet de Conseil provincial du patronat.

Comme on le sait, l'A.P.I. profitera de cette rencontre, au déjeuner du 8 février, pour rendre hommage à trois de ses membres qui viennent d'être nommés parmi les premiers dirigeants de la nouvelle Société Générale de Financement, soit MM. Gérard Filion, Paul-D. Normandeau et Jean-Noël Domy.

Mordu par les rats

HAMILTON (PC) — Un bébé de 10 mois a été gravement mordu par des rats dans son berceau dimanche dernier à Hamilton.



Me Grenier demande d'imposer trois ans à un récidiviste; le juge Garon dit un an

(Par François Trépanier) Le juge Alphonse Garon de la Cour des Sessions de la Paix a refusé, hier, de prononcer une sentence de trois ans de pénitencier contre J. Edgar Parenteau, alias Edgar Parent, un récidiviste de 31 ans, du 17 des Remparts, que le procureur de la Couronne Me Jean Grenier a classé parmi "les tueurs de la rue St-Pierre".

"Si vous voulez faire condamner cet individu à trois ans, a dit le juge Garon à Me Grenier, vous n'avez qu'à faire une preuve de criminel d'habitude." Le juge Garon a imposé 12 mois à Parenteau. A l'appui de sa requête, Me Grenier a d'abord attiré l'attention du juge Garon sur le dossier de Parenteau. La feuille de route de Parenteau contient neuf condamnations. La première remonte à 1954 et a trait à une infraction à la Loi sur l'immigration. La dernière date de 1961 et fut imposée à la suite d'un plaidoyer de culpabilité pour vol avec violence. Entre 1954 et 1961, Parenteau avait été condamné pour vol, voies de fait et lésions, vol sur la personne.

Le juge Garon remet à huit jours sa décision dans le cas d'un récidiviste

Le juge Alphonse Garon de la Cour des Sessions de la Paix ne prend jamais de chance lorsqu'il prononce une sentence. Ce n'est pas parce qu'il a peur d'être cassé en appel, c'est tout simplement parce qu'il a le souci de rendre justice, justice de façon parfaite, un peu comme Salomon.

Cette ligne de conduite qui distingue le juge Garon a de nouveau attiré l'attention, hier, alors que sentence devait être prononcée contre André Launière un journaliste de 24 ans qui a plaidé coupable à l'accusation d'avoir assailli et blessé M. Jacques Rivard de Québec. Non seulement le juge Garon s'est à nouveau montré soucieux de rendre la meilleure sentence qui soit, mais encore plus, il a remis sa sentence à huit jours, pour réfléchir encore quelque peu, une sentence ne se prononçant qu'après mûre réflexion.

Le juge Garon a pris cette décision après que la Couronne, par l'intermédiaire de Me Jean Grenier, eut apporté une preuve à l'appui d'une requête en vue d'obtenir une sentence sévère, c'est-à-dire, deux ans, pour une accusation d'assaut avec lésions.

Au cours de la preuve, Me Grenier et le juge Garon ont fait admettre à Launière 12 peines d'emprisonnement variant entre un mois et cinq ans de pénitencier. La première sentence avait été prononcée en 1957 et la dernière imposée des sentences pour des affaires de vol, d'assaut, résistance à la police etc.

Il bénéficie de la clémence de la Cour

Le juge Alphonse Garon de la Cour des Sessions de la Paix a consenti, hier, à se montrer clément avec un jeune de 18 ans qui a plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé une

culpabilité pour vol avec violence. Entre 1954 et 1961, Parenteau avait été condamné pour vol, voies de fait et lésions, vol sur la personne.

C'est une rixe au restaurant R. Paradis, rue St-Paul, qui a été la cause de la nouvelle sentence. Au cours de la rixe, Parenteau s'était attaqué en compagnie de trois autres personnes à un dénommé Antonio Racine. A la suite de l'incident, Racine avait dû être hospitalisé à l'Hôtel-Dieu souffrant de fractures à la tête et à la mâchoire.

Le juge Garon a laissé entendre qu'il se serait peut-être montré plus sévère si la Couronne avait bien voulu faire une preuve sur la sentence. Me Grenier a répondu qu'il lui avait été impossible de faire une telle preuve, la victime et les témoins étant aujourd'hui introuvables. Il a ajouté que de toutes façons le cas, au premier abord, lui paraissait assez clair et ne méritait plus amples considérations.

En 1960, Launière s'était vu infliger une sentence de deux ans de pénitencier pour avoir assailli et blessé M. Jacques Rivard de Québec. Launière a admis la charge, de ce faire il a cependant dit: puis le coup sur la tête. Avant "Je lui ai donné le coup sur la tête parce que j'avais peur qu'il appelle son chum "Banane" une fois pour toute."

Launière avant de faire cette déclaration avait admis que Rivard saignait abondamment du nez après le coup de poing. "Ce n'était pas suffisant" a demandé le juge Garon. "Non", a répondu Launière.

Après avoir témoigné, à la surprise de tout le monde, Launière a demandé au juge Garon à être condamné au temps fait.

Me Grenier s'est alors levé disant: "Votre seigneurie, c'est un type de tempérament violent qui va tout simplement finir par tuer quelqu'un..."

Et, sur ce, l'affaire a été remise à huit jours, le juge Garon n'étant pas encore fixé.

l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Métallos certifiés à Besmetal Inc

MONTREAL, 4 — A la demande des quelque 100 employés de Besmetal Industries Inc (Cap-Rouge, Québec), les Métallurgistes unis d'Amérique ont été certifiés comme seul agent négociateur pour tous les employés (syndicat local 6238) de cette manufacture indépendante de portes et chassais d'aluminium.

La requête en certification avait été portée auprès de la CRO le 15 mai 1962 et avait fait l'objet d'une contestation de la part de l'employeur qui l'a retirée, le 18 octobre 1962, sans attendre la décision de la Commission.

Qualités d'un membre dans un club social

Faisons-nous tout notre possible pour que le club donne son maximum de rendement au sein de la société québécoise? Cette question, M. Guy Hamel, rédacteur à "l'Action" et gérant de l'U.C.C., l'a posé, hier soir, aux membres du Club 2 N, après avoir souligné que leur devise "Nihil Nihilis" est sans doute une des plus belles qui soit. Celle-ci, "rien de trop pour la charité", fait appel aux sentiments les plus nobles de l'homme, a-t-il ajouté.

Pour être un bon membre de club et pour répondre à un besoin de soulager un aspect particulier de la misère des hommes, il faut des qualités. Sur ce point, M. Guy Hamel rejoint la pensée de M. Adélard Savoy de Moncton, qui lors du dernier congrès international Richelieu déclarait ainsi les qualités d'un bon membre: un membre convaincu, un camarade sincère, un apôtre social, un patriote agissant et un chrétien éclairé.

Chacun de ces traits particuliers, ont été repris par le conférencier qui a également souligné la nécessité pour un membre de bien vouloir se plier à un minimum de discipline et de suivre, aussi régulièrement que possible les activités de son club.

"Avoir du sens social, a déclaré M. Hamel, présuppose la conscience d'une responsabilité mutuelle qui s'établit entre les hommes: la solidarité. Un chrétien éclairé est celui qui connaît suffisamment la paix de l'âme pour pouvoir entendre la voix de Dieu — source de toute lumière".

Pour le conférencier, le catholique est un homme marqué, dont la vie doit attirer l'attention de ses frères et cela plus particulièrement par sa simplicité, sa discrétion, son désintéressement et sa gaieté.

Enfin c'est avec de telles caractéristiques, a déclaré M. Guy Hamel, que des hommes de cette trempe, unis dans un même club, font qu'un club ne ressemble pas aux autres, et qu'on le sent marqué du signe de la justice et de la charité.

Un radiologiste de Québec sera reçu "fellow"

Le Dr Henri Lapointe, du Lac Beauport, radiologiste à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, sera reçu "fellow", le 8 février, à Chicago. Le radiologiste est un diplômé de l'Université Laval. Moins de 1.000 membres de l'American College of Radiology ont reçu cette distinction sur un total de 5.200 radiologistes.

Contrat avantageux

Les concierges des écoles de la Commission des Ecoles catholiques de Québec ont signé la première convention collective qui leur rapportera plusieurs avantages.

Ils ont obtenu une augmentation de salaire de dix pour cent qui touche les deux dernières années de travail, ce qui représente un montant de \$900 pour chacun des concierges. Le salaire, qui était de \$2.400, il y a deux ans, est passé à \$3.300 pour une catégorie, et de \$3.150 à \$4.100 pour une seconde catégorie.

Les journées chômées sont maintenant portées à onze.

Journée de la forêt proclamée à St-Raymond

Le maire de St-Raymond, M. Albert E. Cloutier, a proclamé vendredi le 8 février LA JOURNÉE DE LA FORÊT, en marge du grand concours de sciote qui aura lieu sur la patinoire de l'OTJ de St-Raymond, à 9h. Jean-Pierre Masson (Sérapihin), artiste bien connu de la radio et de la télévision, agira comme maître des cérémonies.

Le premier essai doit se faire à 9h. p.m. et une foule considérable est attendue à St-Raymond pour la circonstance.

Ce concours permettra au grand public de voir à l'œuvre nos meilleurs forestiers de la région.

L'enjeu de cette compétition est un trophée Dow et le champion régional, ainsi que le privilège de représenter notre région lors de la JOURNÉE DE LA FORÊT au Carnaval de Québec le 15 février prochain, pour le championnat mondial de la coupe de sciote.

La levée des boîtes à lettres durant le Carnaval de Québec

Le Maître de Poste de Québec désire informer le public en général, particulièrement les résidents de la rue St-Joseph que les boîtes aux lettres situées sur cette artère, entre la rue St-Roch et le boulevard Langelier, ne seront pas visitées après 6 h. 30 p.m., du lundi au vendredi pendant la période commençant le 7 février et se terminant le 26 février 1963. Les samedis et dimanches les levées auront lieu aux heures habituelles.

A. G. TURCOTTE, Maître de Poste.

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

l'Action, Québec — 11



● UN CHOEUR QUI VA DE L'AVANT: "L'EAU VIVE" — Cette photo représente le chœur "L'eau Vive" de Ste-Catherine de Portneuf, qui est sous la direction du Dr H. Archambault. "L'eau Vive" vient d'enregistrer et de filmer deux émissions de télévision sous les auspices du programme "Dans tous les cantons". Ces deux émissions seront télédiffusées par le réseau français de Radio-Canada les 26 février et 15 avril prochains. On sait que "L'eau Vive" vient tout juste de remporter un autre succès en prenant part à la première saison chorale de Québec au Palais Montcalm, le 29 janvier dernier.



FOULE D'AUBAINES POUR VOS RÉCEPTIONS DU CARNAVAL

VIANDE DE QUALITE
BOEUF DE L'OUEST
ROTI
de HAUT DE COTE 45c LB
JAMBON SWIFT 69c LB
1/2 cottage roll Cry-O-Vac, 2 à 3 lbs
SAUCISSON 29c LB
de Bologne Swift

Trans Québec
BISCUITS GRAHAM
CHRISTIE Paquet 13 1/2 oz 33c
BISCUITS DIGESTIVE
CHRISTIE Paquet 13 1/2 oz 33c
CAFE INSTANT 1.29
Maxwell, 20c rabais, Jarre 10 oz
FEVES AU LARD CLARK
SAUCE TOMATES
bte 20 oz 4/83 bte 28 oz 3/89
LAIT INSTANT 35c
CARNATION 1 lb 85c
3 lbs

TRANS-AUBAINES
CORN FLAKES
KELLOGG
pqt 12 oz 1.00
4 pour
KAM 2/89c
bte 12 oz
boîte carrée
JUS tomates 1.00
MARIANNE
choix 10 pour 20 oz

FRUITS & LEGUMES
BANANES
MURIES A POINT
Grosceur 40
2 lbs 31c
Echalotes 2 pour 19c
bien fermes E.U.
LAITUE 19c
Californie
croustillante
Grosceur 30

KOTEX 2 89c
rég. ou super pqt 12
FACE-ELLE 4/69c
boîte de 300
DETERGENT 79c
Blue Jet sac poly 5e rabais — cello 3 lbs
DETERGENT 1.29
Blue Jet sac poly 10e rabais — cello 5 lbs

OEUFS FRAIS
Cat. "A" Gros doz. 47c
KRAFT FETE LE CARNAVAL
SALAD DRESSING Jarre 32 oz 73c
MIRACLE WHIP Jarre 16 oz 67c
CHEEZ WHIZ Jarre 16 oz 67c
SPAGHETTI KRAFT Pqt 16 oz 2/39c
CARAMELS KRAFT Cello 14 oz 43c
GHERKINS sucrés Jarre 16 oz 2/69c
AYLMER Jarre 16 oz 2/79c
OIGNONS sucrés Jarre 16 oz 2/79c
LA REINA Jarre 16 oz 2/79c

POISSON
TRUITE du Pacifique
LB 59c
LA BIBLE
fascicule numéro 3
\$1.29

Pratique MARTEAU 99c
manche et tête en alliage d'acier poli, poignée en caoutchouc, longueur 12 1/2", pesant 16 oz.
Valeur régulière \$1.39 — SPECIAL
1 bonhomme Carnaval avec l'achat de Café Maxwell sac 1 lb 73c

L'Action sportive

Echos Sport

(Par L.-A. Frenette)

LES AS ONT UNE CHANCE DE SE REPRENDRE

La première partie contre les Reds de Providence dans la lutte pour la conservation du premier rang dans la section "est" de la Ligue Américaine n'a pas été favorable aux As de Québec. Les amateurs pourront se consoler en espérant que la seconde rencontre tournera en faveur de l'équipe qui lance le plus souvent. Il arrive parfois de ces résultats inattendus, qu'une équipe déçoit moins de boulets vers la cible, remporte quand même la victoire. Nos porte-couleurs devront continuer à lancer tout en y mettant plus de vigueur dans la partie revanche et la lutte pour l'exclusivité du premier échelon reprendra de plus belle. Une journée de repos après un long voyage et quatre jours de travail devraient raviver nos porte-couleurs. Maintenant que Skippy Burchell a seize francs but, une course égale se fera entre quatre joueurs qui partent sur le même pied pour décrocher le premier une fiche de 20 francs but, qui devrait être atteinte sous peu par Burchell ou Michel Harvey, Danny Lewicki et Terry Gray.

HARVEY MAINTENANT MECONNU A NEW YORK

Doug Harvey, à qui l'on prêtait encore plusieurs années sur l'alignement du Canadien, doit encaisser les huées à l'étranger. Serait-ce le signe que l'habile joueur de défense a passé sa limite de jeu ou d'âge et qu'il doit souffrir de la mauvaise compréhension de sa ville d'adoption. Le grand Maurice Richard prend sa défense, du moins, il reproche l'inconsidération d'un petit groupe qui conspuent celui qui a été l'un des meilleurs défenseurs de la Ligue Américaine. Harvey s'est peut-être attiré ce qui lui arrive avant la fin de sa carrière. Sur la glace au Forum, il aurait été certainement excusé avant ses derniers jours qui ne doivent pas être encore arrivés. Par contre, s'il était demeuré avec le Canadien, il aurait été mis à l'ordre, forcé de suivre le même règlement que les autres. Richard admet qu'il aurait aimé un traitement de faveur mais n'osa pas le demander. Harvey a probablement trop goûté pour sa part et le Canadien a pressenti ce revirement. Même s'il est évident que Harvey récupère rapidement ses forces en revenant avec les Rangers après des congés, il ne peut certainement pas satisfaire tous ses anciens admirateurs de New York.

LES MEILLEURES EQUIPES DE CURLING A QUEBEC

Depuis 1927 que les championnats provinciaux de curling sont disputés à Québec et un trophée fait l'enjeu de cette compétition depuis 1937. La qualification fut différente au cours des années et fit même partie du Bonsel international de Québec. Les fervents du curling retourneront encore cette semaine dans les clubs où se disputent présentement des concours à l'échelle provinciale et cela avec raison car les meilleures équipes sont en lice après s'être qualifiées dans leur district respectif. Demain débutera le tournoi provincial des écoliers sous les auspices de la compagnie Pepsi-Cola. Des équipes locales ont déjà gagné comme les seniors et les jeunes attendent avec impatience de lancer les premières pierres et de s'assurer la place au championnat canadien à Guelph, du 18 au 22 février prochain.

C.T.R. et Roger Landry prennent les devants sur St-Jean et St-Martyr au détail juvénile

Lors des premières rencontres des semi-finales disputées hier soir le Canadien Tire and Repairs et le Roger Landry ont pris l'avance 1-0 dans ces séries 2 de 3.

Dans la première rencontre, le Canadien Tire and Repairs a disposé du St-Jean de la Croix 6-2. La grande vedette de cette rencontre fut sans contredit le gardien de buts des perdants, Marc Brasseur qui a échoué une tenue des plus spectaculaires malgré les 6 buts comptés contre lui.

Dans la seconde rencontre un but de Jean Rioux a permis au Roger Landry de prendre l'avance 1-0 dans la semi-finale contre le St-Martyr.

S.-J. de la Croix 2, C. Tire and R. 6		
Première période		
1-CTR, Dion	---	14:10
2-Poulin (Seul)	---	18:20
Deuxième période		
1-R. Landry, Leclerc	---	4:45
2-St-Martyr, Hamel	---	13:00
Troisième période		
3-R. Landry, Rioux	---	12:30
4-Morel, Chouinard	---	12:30

LIGUE NATIONALE

PALM BEACH, Floride. (P.A.) — La direction de la LNH a révélé, hier, que les parties éliminatoires en vue de la coupe Stanley débuteront le 26 mars.

Lors de son assemblée d'hiver ici, la direction a également décidé que la saison s'achèvera du 9 octobre au 22 mars en 1963-64.

Les directeurs du circuit ont levé les restrictions, pour la balance de cette saison seulement, sur les prêts de joueurs aux filiales. Ainsi, les équipes de la LNH pourront effectuer plus de changements dans leur personnel.

On a abordé le sujet d'un repêchage inter-ligues avec la ligue Américaine de hockey, mais on en précisera les détails plus tard.

Le président Clarence Campbell a révélé que les rapports d'assistances communiqués par les équipes jusqu'à février 25, volent une augmentation de 135,000 personnes en comparaison de la même période. Selon lui, ce résultat équivaut à une augmentation de 1,000 spectateurs par partie si on le compare au total de l'an dernier, où le circuit a établi un record d'assistances.

Baltimore quitte la cave

BALTIMORE (PC) — Le vétéran Dave Creighton a conduit les Clippers de Baltimore à une victoire de 3-1 sur les Barons de Cleveland dans la LAH hier soir.

En plus de réussir le point égalisateur, Creighton a compté le but victorieux de la rencontre. Mel Pearson a ensuite assuré le triomphe aux locaux.

Le joueur-pilote Fred Glover avait donné une avance de 1-0 aux visiteurs au début de la première période.

Première période
1-Cleveland, Glover

Hockey Mineur O.T.J.

JEUDI 7 FÉVRIER		
Père Barty		
8:30 heures p.m. — Bantam	---	---
P. Tardif vs Massicotte	---	---
9:00 heures p.m. — Midget	---	---
Barnabe vs Germain	---	---
Père Verland		
8:30 heures p.m. — Pee wee A	---	---
Loups vs Aigles	---	---
9:00 heures p.m. — Midget B	---	---
St-Esprit vs St-Albert	---	---
8:30 heures p.m. — Midget A	---	---
St-François vs St-Fidèle	---	---
Père St-Mathias		
8:30 heures p.m. — Bantam	---	---
Castors vs Loups	---	---
8:00 heures p.m. — Midget	---	---
Citadelles vs Espérance	---	---
Père St-Ovide		
8:30 heures p.m. — Bantam	---	---
Citadelles vs Canadien	---	---
Père Victoria		
8:30 heures p.m. — Bantam A	---	---
B-20 vs Castors	---	---
8:00 heures p.m. — Midget	---	---
Montcalm vs Maisonneuve	---	---

Les As connaissent une mauvaise soirée et Danny Poliziani mène l'attaque des vainqueurs avec deux francs buts

(Par Claude BEDARD)

Les As ont essuyé leur troisième revers de la saison sur la glace du Colisée, en baissant pavillon au compte de 4-1 devant les Reds de Providence. Une foule de 6,729 amateurs ont vu les hommes de Fern Flaman excellent dans le jeu de position pour rejoindre les As au sommet de la Division Est de la Ligue Américaine. De plus, les Reds ont trois parties en mains sur l'équipe québécoise.

Le vétéran Danny Poliziani a été la principale inspiration dans la 2e victoire des siens à Québec, en comptant deux buts, dont le point victorieux. George Ranieri et Bob Beckett ont été les autres compteurs du Providence. C'est le centre Skippy Burchell qui a privé Giacomini, l'une des figures dominantes de la rencontre, d'un blanchissage.

La cerbère des Reds a été harcelé par 43 lancers des As, dont 18 dans l'engagement initial, pour sauver plusieurs buts et protéger la victoire des Reds. Après un excitant rendement dans la 1ère, les As ont eu plus de mal à compléter leurs attaques dans le territoire ennemi et les Reds ont ensuite complètement désorganisé les As dans la période finale.

AVANCE DE 2 BUTS

Dès la première mise au jeu, les As ont refoulé l'adversaire derrière sa propre ligne bleue et ont dangereusement bourdonné autour de la cage de Giacomini. Ce dernier se montra toutefois alerte et finalement, les Reds trouvèrent le chemin de la zone des As.

À la 4e minute, le centre Ed Hockstra saisit une rondelle égarée devant les filets de Charlie Hodge et en voulant la pousser devant lui, elle frappa le bâton de George Ranieri pour ensuite glisser à la gauche de Hodge. Au milieu de l'engagement, Flaman fit une visite au banc du pénitencier, mais ses protégés ne laissèrent pas les As niveler les chances.

Pendant la punition à Lewicki, Danny Poliziani recut une passe de Ravlich et son lancer frappé de la ligne bleue, pénétra dans le haut du filet. Accablés au pied du mur, les As ont redoublé d'ardeur pour rétrécir cette marge, mais en vain.

BURCHELL COMPTE

Durant toute la deuxième, les As ont cherché à donner plus de fin à leurs attaques contre un club, qui se replait magnifiquement bien.

Toutefois, il y eut une légère confusion à la gauche de Giacomini après quoi, trois joueurs des As se retrouvèrent seuls devant Ed Giacomini. Morrison et Gray ne firent que frôler le disque, mais Burchell décocha un faible coup de revers qui trouva le fond du filet aux applaudissements de la foule.

Encore une fois, les As eurent l'avantage dans les lancers, mais un Giacomini alerte et vigilant, ferma hermétiquement la porte aux As.

COUP DE GRACE

Les Reds ont donné le coup de grâce aux As dans la 3e. D'abord, le but de Bob Beckett, assisté de Pichirny et Flaman, à 5:56 minutes mit fin aux espoirs des As et permit aux Reds de se replier sur une avance de deux buts.

Même pendant la punition à Beckett, les As ne réussirent

pas à préparer une descente dangereuse et durent rebrousser chemin à plusieurs reprises dans ce dernier vingt. La faible lueur d'espoir qui animait encore les joueurs des As s'éteignit totalement deux minutes avant la fin, alors que Danny Poliziani compta son 2e but de la soirée, grâce à Bartlett et Baluik.

Les Reds et les As en viendront aux prises demain soir au Colisée.

Première période		
1-Providence, Ranieri	---	4:32
2-Providence, Poliziani	---	16:05
3-Ravlich	---	16:05
Punitions: Flaman 10:33, Lewicki 15:18	---	---
Deuxième période		
3-Québec, Burchell	---	17:31
(Morrison, Gray)	---	---
Aucune punition.	---	---
Troisième période		
4-Providence, Beckett	---	5:56
(Pichirny, Flaman)	---	---
5-Providence, Poliziani	---	18:22
(Bartlett, Baluik)	---	---
Punition: Beckett 10:21	---	---
ARRÊTS		
Giacomini	18	12 43
Hodge	3	8 12 33

TIR AU REVOLVER

Lent Chron. Rap. Tot.
(30 janvier 1963)

MASTER		
1-André Roy	93	98 286
2-R. Champagne	90	97 282
3-René Gervais	85	96 274
EXPERT		
4-B. Baylow	94	90 271
5-L.-P. Gingras	90	93 270
6-M. Lavigne	94	90 265
SHARPSHOTER		
7-Jean Jacques	74	82 242
MORRISMAN		
8-J.-M. Martel	68	83 239
9-A. Bérubé	79	88 239
10-J. Dombrowski	71	85 236
11-Ladame	63	74 235
12-R. Audet	60	79 231
13-M. Gagnon	59	79 221
14-Frère Marcel	65	81 216
15-R. Dombrowski	57	73 204
16-R. Lavigne	61	79 204
17-J.-P. Cantin	64	71 198 203
18-A. Lessard	67	64 184
19-L. Moisan	48	54 173 175
20-C. Bédard	31	74 29 134
21-M. Frenette	41	65 27 133
22-Kall Basel	40	30 37 107

Moyenne de la pratique : 74.4%

LIGUE AMERICAINE

	PJ	Buts	As.	Pts
Marshall, Her.	47	24	37	61
Swensen, Spring.	47	18	42	60
Stratton, Buffalo	47	14	44	58
McKenzie, Buff.	48	23	35	58
Clella, Cleveland	47	26	30	58
Ferguson, Cleve.	47	30	25	53
Kilrea, Spring.	50	16	39	53

Dernière joute locale du Rouge et Or

Les Carabins de Montréal en lice à l'Aréna à 8 heures

Les porte-couleurs du Rouge et Or de l'Université Laval jouent leur dernière joute de la saison à l'Aréna du parc Victoria, ce soir à 8 heures, alors qu'ils recevront les Carabins de l'Université de Montréal. Ce sera la deuxième visite des représentants de l'Université de Montréal et Jean-Paul Poulin compte bien que ses protégés sauront profiter de cette joute pour augmenter leur avance en tête du circuit Inter-universitaire, section est, et également faire un pas de plus vers le championnat de cette section.

Lors des joutes précédentes, Laval a triomphé par 6-3 à Québec et 8-3 à Montréal, ce qui lui a permis de prendre une avance dans la course pour l'obtention du trophée Raymond, disputé entre McGill, Laval et Montréal, depuis 1950, pour le championnat de la province de Québec. McGill et Laval ont divisé dans leurs 4 rencontres, tandis que McGill et Montréal ont chacun une victoire en deux rencontres.

Si les joueurs du Rouge et Or triomphent contre Montréal, ils seront assurés d'une égalité avec Toronto à la fin du calendrier des joutes et ils pourraient alors s'assurer le droit de représenter la section Est dans la finale du circuit de l'O.Q.A.A., les 1er et 2 mars prochain. C'est dire que lors des pratiques du club, cette semaine, l'instructeur du Rouge et Or a incité ses joueurs à ne pas pêcher par excès de confiance et il leur a rappelé que "chaque joute se gagnait sur la glace par un travail constant" et il s'est dit assuré que si les joueurs jouaient comme ils l'ont fait contre le Varsity Blue de l'Université de Toronto, vendredi dernier, alors qu'ils l'emportèrent dérisoirement par le compte de 8-4, les joueurs du Dr Dion, instructeur de l'Université de Montréal, seraient obligés de retourner chez eux avec une autre défaite.

Vendredi dernier, malgré des blessures à six joueurs, dont deux n'ont pu endosser l'uniforme, soit Claude Duguay avec un poignet fracturé et Romain Chrétien, avec des ligaments déchirés dans un genou, Laval a su trouver une combativité sans pareille pour prendre une avance de 7-0 au milieu de la deuxième période. Gatien Roy et Jean Roy ont alors prêté main-forte à leurs coéquipiers et se sont alignés malgré qu'ils n'avaient pas pratiqué avec le club depuis Noël.

Raymond Cadieux et José Michaud, sur la liste des blessés, ont donné un excellent rendement et Cadieux s'est même permis, malgré une fracture à l'orteil, de compter deux buts, dont un après avoir déjoué tous les joueurs adversaires. Les autres blessés qui ont participé à la dernière joute sont Jean-Guy Boisvert, qui souffre d'une fracture au nez et Gratien Guimond qui a été blessé à la bouche et aux dents. Jean-Paul aura la même équipe que vendredi dernier à opposer aux Carabins de l'Université de Montréal, à compter de 8 heures à l'Aréna de l'O.T.J., ce soir.



● GIACOMINI VEILLAIT prudemment hier soir, pendant que les joueurs des As luttèrent farouchement pour l'emporter. Il les a frustrés de quelques buts dès les premières minutes et même les rondelles bondissantes ne parvenaient à tromper la vigilance de Giacomini. Sur la photo du haut, nous apercevons Bill Sutherland des As, qui tente désespérément de rabattre le disque derrière le gardien des Reds. En bas, c'est la rencontre de deux héros, ceux de la joute d'hier soir. Sur ce jeu, Skippy Burchell a profité d'une faiblesse de la défense des Reds, mais Giacomini a rattrapé l'erreur en humiliant le brillant joueur des As. — (Photo: L'Action Marcel Laforce).

Partie remise...

La direction du club de hockey Citadelle prie les sportifs de Québec de prendre note que la partie prévue pour ce soir entre les Citadelles et Shawinigan sera remise à vendredi soir, le 8 février 1963 si le couronnement de la reine du Carnaval à lieu ce soir. Si, pour une raison ou pour une autre, le couronnement n'a pas lieu, et que la décision est prise avant midi, la partie mentionnée ci-haut sera alors jouée ce soir, à 8h.15 au Colisée.

Nouveau record d'assists pour Georges Guilbault

Avec un mois à faire dans la cédule régulière, Georges Guilbault des Bruins de Victoriaville conserve le premier rang chez les compteurs.

Guilbault a compté 7 buts et obtenu 4 assistances dans les deux dernières semaines pour porter son total à 99 points composés de 38 buts et 61 passes. Son plus proche adversaire est René Drolet des Citadelles avec 88 points.

Chez les gardiens de buts c'est André Grenier qui a conservé la moyenne d'équipe 3.65. Il est talonné par Fernand Rivard avec une moyenne de 3.81. Jean Levesque des Bruins conserve encore les honneurs des minutes avec 230 minutes. St-Hyacinthe est le club le plus puni avec 923 minutes.

G. Guilbault, Vict. 38 61 99 45
René Drolet, Qué. 47 46 88 44
F. Harvey, T.-R. 33 46 79 62
A. LaRoche, Qué. 38 39 77 39
J.-C. Levesque, Qué. 32 45 77 48
J.-L. Goyette, St-Hy. 40 36 76 25
J. Mercier, Mtl N. 24 45 69 93
Guy Brousseau, Qué. 28 46 68 116
B. Mondoux, Mtl N. 30 35 67 72
M. Beaudet, Vict. 29 37 66 30
Jean Clavet, St-H. 34 31 65 36
J. Ruelland, Mtl N. 21 41 62 48
Jun. Tibbels, Shaw. 22 37 59 58
G. Gagné, St-Hy. 33 32 56 96
Yves Drevne, Qué. 18 35 53 72
D. Mercier, Shaw. 29 39 49 39
Jean Pelletier, Qué. 16 31 47 36
M. Hurlbut, Vict. 23 23 46 44
Y. Descomiers, T.-R. 16 30 46 89
M. Fortin, Vict. 21 25 45 72
G. Marchand, Vict. 22 22 44 33
Gilles Marotte, Vict. 21 25 45 72
André Hogue, Shaw. 18 22 40 19
Roger Ouellet, Vict. 18 20 38 22
R. Sauvageau, T.-R. 14 21 35 31
R. Rivest, Shaw. 14 20 34 71
J. Lévesque, Vict. 6 29 34 23
A. Tremblay, St-Hy. 17 17 34 21
Yvon Lacroix, Qué. 8 25 33 68

Compteurs du Laval

	PJ	Buts	As.	Pts
Raymond Cadieux	1-3	4-2	6-1	11
Claude Duguay	2-1	0-4	1-5	3
Gilles Veilleux	0-0	5-2	2-2	7
José Michaud	0-1	3-5	0-1	4
Romain Chrétien	0-1	4-0	0-3	4
Gérard Guy	0-0	1-3	1-3	2
Jean-Guy Boisvert	1-0	1-2	1-2	3
Bernard Roy	1-0	0-3	1-2	2
Gratien Guimond	1-1	0-4	0-1	1
Marcellin Tremblay	0-1	3-2	0-0	3
Claude Ste-Marie	1-1	1-3	0-0	2
Luc Péroche	1-0	0-1	2-0	3
Gatien Roy	0-1	1-1	0-0	1
Jean Prud'Hommeau	0-1	0-0	0-0	0
Michel Roy	0-1	0-0	0-1	0
Jean Royer	0-0	0-2	0-0	0

LES GARDIENS DE BUTS

	PJ	PC	Moy.
Maurice Grenier:	---	---	---
à Québec	4	10	2.50
sur la route	3	19	6.33
TOTAL	7	29	4.14
Gérard Leroux:	---	---	---
à Québec	1	3	3.00
sur la route	1	3	3.00
TOTAL	2	6	3.00
L'équipe:	---	---	---
à Québec	5	13	2.60
sur la route	4	22	5.50
TOTAL	9	35	3.89

LE FANTÔME



HOCKEY

Ligue AMERICAINE							
Providence - 4, Québec - 1							
Cleveland - 1, Baltimore - 3							
AUJOURD'HUI							
Ligue AMERICAINE							
Rochester - à Buffalo							
Cleveland - à Pittsburgh							
Ligue NATIONALE							
Montréal - New-York							
Détroit - à Chicago							
Ligue INTERUNIVERSITAIRE							
Montréal - à Laval							
Ligue JUNIOR A							
Shawinigan - Québec							
Victoriaville - Montréal-N.							
St-Hyacinthe - Trois-Rivières							
LES POSITIONNEMENTS							
Ligue AMERICAINE							
SECTION EST							
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Providence	50	26	20	4	163	141	58
Québec	33	23	20	3	162	138	58
Rochester	47	24	17	6	174	138	54
Baltimore	52	21	24	7	148	182	49
Springfield	50	30	22	8	187	168	49
SECTION OUEST							
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	49	27	17	5	154	138	54
Cleveland	49	20	22	6	162	168	49
Pittsburgh	49	18	26	3	142	168	49
Rochester	49	27	7	1	162	168	49
Ligue NATIONALE							
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	50	27	13	10	145	118	49
Montréal	50	21	13	16	156	121	49
Toronto	51	35	18	8	162	137	58
Détroit	50	27	11	12	156	125	53
New-York	49	14	26	14	160	166	33
Boston	51	30	29	12	151	214	33
Ligue JUNIOR B							
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	37	31	6	0	260	141	68
Victoriaville	38	27	10	1	206	139	49
Montréal-N.	39	16	23	7	187	167	49
Montréal	39	16	23	0	169	239	33
Tr-Rivières	38	12	25	1	147	189	29
St-Hyacinthe	39	16	27	0	152	212	29
Ligue JUNIOR B							
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
As	30	16	2	2	141	56	33
Beauport	30	13	11	2	93	103	29
Montréal-N.	30	16	15	2	103	103	29
Ste-Foy	30	13	15	2	73	147	29
Ligue INTERUNIVERSITAIRE							
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	9	7	2	0	46	35	10
Toronto	9	7	0	0	40	35	10
McGill	9	4	5	0	38	32	9
Montréal	8	7	0	29	63	35	9
Ligue DIMANCHE-MATIN							
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Blissien	17	10	2	5	68	43	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6	6	61	51	29
Blissien	17	10	6				

Cavalcades Sportives

(Par Claude BEDARD)

PAS DE N.H.L. A QUEBEC

Depuis bien longtemps, les amateurs de hockey de la vieille capitale se demandent si jamais, un jour, la ville de Québec ne sera pas représentée dans la Ligue Nationale. Il semble que tout le monde aimerait applaudir une équipe de la grande ligue à Québec. Mais il est à se demander si tout le monde répondrait aux besoins d'une telle équipe.

Au cours des dernières semaines, plusieurs magnats du hockey ont fait des déclarations de toutes sortes selon lesquelles Québec ne peut représenter un actif intéressant pour la Ligue Nationale. On a d'abord pensé aux deux "boom towns" de la Côte du Pacifique: Los Angeles et San Francisco, puis ce fut au tour des villes de la Ligue Américaine. Clarence Campbell a donné les grandes lignes des conditions requises pour s'inscrire dans le premier circuit de hockey au monde, et les clubs qui se croient capables de répondre à ces exigences ont démontré leur intérêt.

QUEBEC EST OUBLIE

En tout temps, la ville de Québec a été oubliée. La semaine dernière, le sénateur Hartland Molson accordait une entrevue aux membres de la Galerie Sportive de Québec à ce sujet, et il ne fut jamais question d'annoncer que la vieille capitale est apte à recevoir une franchise de la Ligue Nationale.

Le programme d'expansion tel qu'il le voit mérite d'être considéré, avec certaines modifications évidemment, mais il est à se demander, advenant qu'un jour la Ligue Américaine de hockey devienne un circuit à l'égale de la Ligue Nationale, si Québec serait bienvenu.

Québec est peut-être oublié, mais le sportif de la région ondule aussi son équipe. Il nous a été donné de recueillir plusieurs impressions à ce sujet, et inutile d'ajouter que chacune d'elles ne manque pas de piquant. Certains prétendent même que les Canadiens s'opposent catégoriquement à un tel plan. "On ne voudrait jamais qu'une autre équipe majeure s'installe dans la province de Québec", de répliquer les autres. Et si l'on en croit nos oreilles, cette opinion est partagée par plusieurs à Québec. Ceci explique peut-être jusqu'à un certain point, les huées qui accompagnent les résultats favorisant le Tricolore au Colisée.

UN FAIT EXISTE

Cependant, il y a présentement un bureau de direction à Québec qui peut donner une des raisons logiques de cet oubli des magnats du hockey professionnel. Les directeurs des As sont actuellement en mesure de nous dire comment il est difficile de faire du hockey à Québec.

Cette saison, les As bénéficient d'une augmentation de près de 36,000 spectateurs à leurs joutes locales, comparativement à l'an dernier (sans compter la joute d'hier soir). Mais, cette augmentation ne signifie rien, si l'on tient compte de la tenue des As cette saison. Il semble de plus en plus difficile d'attirer les foules au Colisée, même si nos porte-couleurs connaissent une bonne saison et restent en première place.

Tout le monde s'attendait à une foule nombreuse pour la joute d'hier soir, en raison du meilleur séjour des As à l'étranger depuis qu'ils sont dans la Ligue Américaine. Toutefois, on ne peut pas dire que ce fut beaucoup mieux que d'habitude. Rares étaient ceux qui s'attendaient de voir moins de 8,000 personnes au Colisée, hier soir.

Il faut croire que les récents succès des As n'ont pas été suffisamment retentissants pour l'amateur de hockey québécois. Puis, les As n'ont pas eu le loisir de les contenter en offrant une piètre performance, hier; mais il est à souhaiter que les cinq ou six mille qui prennent régulièrement place au Colisée, sauront passer l'éponge.

L'ABSENCE D'UNE VEDETTE

Comme le gérant-général, Robert Martineau, l'expliquait en fin de semaine: "Les As ont besoin d'une super-vedette sur leur alignement pour presser les foules aux joutes des As." Les amateurs de Québec ont déjà adulé les Jean Béliveau, Camille Henry et autres, mais cette saison, l'équilibre de l'équipe de Floyd Curry empêche toute étoile de surgir sous les yeux de l'amateur.

Cependant, il faut penser qu'une seule vedette sur tout un club de hockey ne peut pas décrocher de championnat et maintenir une équipe continuellement dans la lutte. C'est l'effort collectif de chaque joueur qui fait une équipe championne, et nous croyons qu'il est encore plus intéressant d'applaudir la performance de 16 joueurs que d'un ou deux seulement. Québec n'a-t-il perdu son feu sacré pour le hockey?

UNE NOUVELLE BARRIERE

En fin de semaine, le Finlandais Pentti Nikula franchissait la barre à une hauteur de 16 pieds, huit pouces et trois quarts, pour ainsi établir un nouveau record (non officiel) à l'intérieur. C'était là, la plus extraordinaire performance exécutée dans le sport du saut à la perche.

C'est donc dire que l'athlète s'approche rapidement d'une autre barrière. Il n'est peut-être pas loin le jour où nous verrons des êtres humains s'élancer au bout d'une perche à des hauteurs de 17 pieds et plus. Il n'y a pas dix ans, le saut de 16 pieds était considéré comme un éclatant exploit, mais de nos jours on s'en moque royalement.

Nikula, qui détient le record mondial de 16 pieds, deux pouces et demi à l'extérieur, prétend qu'il sera le premier homme à bondir à une hauteur de 17 pieds à l'intérieur et à l'extérieur. Comme tous les précédents recordmen dans ce sport, Nikula attribue ses prouesses à l'avènement de la perche en fibre de verre. Sa flexibilité offre plus de chances aux sauteurs modernes, et les records sont bouleversés.

Claude Ouellet atteint un 10e triple de 500

Les records dans la ligne de petites quilles Québec-District sont là pour être battus et Claude Ouellet de l'épicerie Seigneuriale s'en est rappelé et a bataillé ferme pour s'emparer du record des triples individuels consécutifs de 500 et plus, lequel était de 9. Claude vient de compléter son 10ème 500 et plus et paraît-il, ce n'est pas fini. Combien de semaines encore Claude?

Quant au triple individuel, Claude Bilodeau du Beaudet et Rancourt Ass. s'amène avec un magnifique 621. Félicitations. De son côté, le Motel Rond Point a scored un triple d'équipe de 2617 pour demeurer au second rang de la 21ème section.

Dans l'épreuve de la course de fond, remportée par les coureurs de Carleton, Laval a obtenu une sixième place, alors que Robitaille et Vander Sande furent les meilleurs porte-couleurs de Laval. Puis dans l'épreuve du slalom géant, Laval s'est emparé du premier rang avec McGill et Carleton second et troisième. Jean Rodrigue fut le vainqueur de cette épreuve, tandis que Pierre Bédard et Georges Marier obtenaient respectivement une troisième et une cinquième place.

Par sa victoire d'équipe, en plus des trois triomphes de ses porte-couleurs dans 3 des 4 épreuves, Laval remporte le championnat de l'Ontario-Québec Athletic Association pour la première fois depuis 5 ans. C'est également la sixième fois qu'une équipe que dirige André Bertrand sous les couleurs de Laval triomphe dans ces concours annuels. Laval s'est également emparé du championnat pour les concours invitations de ski de l'Université Carleton, disputés en même temps que les concours de l'O.Q.A.A.

Les universités qui représentaient l'O.Q.A.A. dans ces concours étaient Queen's, Laval, Montréal, McGill, Toronto et McMaster, tandis que l'O.S.L.I.A.A. était représentée par Carleton, Ottawa, Loyola, Bishop's, C.M.R. et R.M.C. C'était la première fois qu'un tel concours mixte, comprenant des représentants de l'O.Q.A.A. et le l'Ottawa-St-Lawrence Intercollegiate Athletic Association, était tenu et il semble que les succès obtenus par les dirigeants les inciteront à continuer cette initiative, l'an prochain, alors que l'O.Q.A.A. aura pour hôte l'Université McGill.



● A L'OUVERTURE DU TOURNOI FEMININ PROVINCIAL DE CURLING. — C'est Mme William Houghton qui a été invitée à lancer la première à l'ouverture du match provincial au curling féminin hier au club Québec. Neuf équipes d'autant de régions dans la province débattent le trophée emblématique Macdonald Lassie. (Photo: "L'Action", Marcel Laforce).



● LE PLUS IMPOSANT TOURNOI DE CURLING A DEBUTE HIER. — Les meilleures équipes de dix régions dans la province se font la lutte présentement au curling pour le titre provincial dont le trophée British Consols est l'emblème. La première pierre a été lancée hier par le directeur Pierre Desrochers au Québec Winter Club. (Photo: "L'Action", par Marcel Laforce).

Beaux débuts aux championnats provinciaux de curling

(Par L.-A. FRENETTE)

Quatre équipes sur dix ont conservé un record intact après deux rondes à la journée d'ouverture du tournoi British Consols pour le championnat masculin provincial au curling, notamment les clubs Heather, Hudson, Heights, R.C.A.F. Bagotville et Drummondville. Dans le tournoi féminin pour le trophée provincial Macdonald Lassie, une surprise a marqué les premières rencontres quand une neuvième équipe s'est présentée sur la glace, nécessitant un autre tirage. Il y eut ainsi un repos pour trois équipes durant la journée au cours de laquelle il y eut des matchs le matin, l'après-midi et en soirée. Deux équipes sont demeurées invincibles, les représentants de Mont-Royal et du Lac-St-Jean (Dolbeau). En deux rencontres, l'équipe masculine québécoise, celle de René Giguère du club Québec dut s'avouer vaincue à deux reprises tandis que l'équipe féminine locale perdait son premier match, mais gagnait à sa seconde apparition sur la glace après avoir joué d'un repos dans la ronde initiale.

Les deux tournois se poursuivront aujourd'hui à 1 h. 45 et 7 h. 45 chez les hommes et à 9 h. 30 le matin, chez les femmes les glaces du Winter Club et du Victoria et dans l'après-midi à 2 h. 30 sur les glaces du Victoria et du club Etchemin.

3 ANCIENS EN LICE
En plus de Bill Tracy qui est un ancien compétiteur du British Consols, comme skip, relevons qu'il y a aussi les anciens compagnons de T. Welch du club Heights, vainqueur en 1961, John Crombie et Gene Hodgson qui jouent toujours pour le même club mais en compagnie de Georges Smart, 3e et Ron Wright, skip. Incidemment, les représentants de la région sud-ouest, le Hudson a triomphé à deux reprises, hier et sera à surveiller. Par contre, le jeu a été fort serré dans l'ensemble et le tournoi de rotation (round-robin) devrait causer des surprises. Trois équipes mentionnées sont sur le même pied d'égalité que le Hudson.

L'EQUIPE LOCALE
En ce qui concerne l'équipe locale, René Giguère, elle s'est bien défendue ne perdant qu'au dernier bout alors que les chances auraient pu tourner en sa faveur, perdant 10-8 dans l'après-midi devant Bill Tracy, skip du Bagotville, et 12-11 en soirée aux mains du club Outremont du skip Larry F. Janis pour le premier gain de ce dernier. Tout n'est pas perdu. La carte du match contre Outremont se lit comme suit en faveur de Giguère: 030 130 200 020, et celle en faveur de Janis: 303 00 1 012 101. Les deux défaites furent passablement similaires, la dernière pierre décidant de la victoire.

Il y eut un bout extra nécessaire pour décider de la victoire du Drummondville aux dépens du Mont-Royal par 10 à 8 après une égalité de 8-8.

MACDONALD LASSIE
Chez les femmes, la majorité des rencontres ont été aussi chaudement disputées que celles des hommes mais il y eut une exception, aucun match néces-

BRITISH CONSOLS	
1ère RONDE	
Heather (Montréal) 9 Murdoch 5	
Drummondville 12, Sigma 9	
Outremont 7, Hudson 5	
La Tuque 11, Mont Royal 12	
Bagotville 10, Québec 8.	
2ème RONDE	
La Tuque 7, Bagotville 11	
Sigma 9, Heather 10	
Québec 11, Outremont 12	
M. Royal 8, Drummondville 10	
Hudson 8, Murdoch 6.	
CLASSEMENT	
Heather	G. P.
Hudson	2 0
	2 0

Bagotville	2 0
Drummondville	2 0
Outremont	1 1
Mont Royal	1 1
Québec	0 2
Murdoch	0 2
La Tuque	0 2
Sigma	0 2
AUJOURD'HUI	
1:45 hrs	Glaces
Hudson vs Québec	14
Heather vs Bagotville	9
Sigma vs Mont Royal	15
Drummondville vs Murdoch	8
La Tuque vs Outremont	18
2:45 hrs	Glaces
Outremont vs Sigma	3

Murdoch vs La Tuque	15
Heather vs Hudson	1
Québec vs Mont Royal	16
Bagotville vs Drummondville	14
MACDONALD LASSIE	
1ère RONDE	
Mont Royal 9, Pointe-Claire 5	
Sorel 11, Shawinigan 6	
Hudson 9, Dolbeau 11	
Bale Comeau 9, Québec 8	
St-Lambert au repos.	
2ème RONDE	
Sorel 9, Pointe-Claire 14	
Dolbeau 16, St-Lambert 8	
Bale Comeau 12, Shawinigan 7	
Hudson 5, Mont Royal 12	
Québec au repos.	
CLASSEMENT	
	J. G. P.
Mont Royal	3 2 0
Dolbeau	3 2 0
Bale Comeau	3 2 1
Sorel	3 2 1
Québec	2 1 1
Pointe-Claire	2 1 1
St-Lambert	2 0 2
Shawinigan	3 0 3
Hudson	3 0 3



Vive la joie du Québec...

Vive le Carnaval!

Rions... chantons... c'est le Carnaval!

Principaux événements du Carnaval cette semaine:

MERCREDI 6 — Ouverture du Carnaval — Couronnement de la Reine (Piste de Courses)

JEUDI 7 — Hockey — Providence vs As (Colisée) — Danse Populaire (Palais de Glace)

VENREDI 8 — Dog Derby (1ère étape) — Danse Populaire

SAMEDI 9 — Course en raquettes (5 milles) — Festival de la Basse-Ville — Course à pieds 30 milles (Québec à Donnacona) — Dog Derby (2e étape) — Bal Populaire au Colisée.

DIMANCHE 10 — Dog Derby (3e étape) — Danse Populaire (Palais de Glace) — Hockey — Hershey vs Québec (Colisée)

MARDI 12 — Danse Populaire (Donnacona) — Hockey — Hershey vs Québec (Colisée).



Cette annonce sur l'incomparable Carnaval d'Hiver de Québec est publiée par la BRASSERIE CARLING LTÉE 1243, des Artisans, Québec, P.Q.

L'équipe de ski de Laval bat 11 rivaux et mérite le titre interuniversitaire

L'équipe de ski de l'Université Laval, dirigée par André Bertrand, a remporté en dernière fin de semaine, le championnat interuniversitaire de ski, alors qu'elle s'est classée première sur un total de 12 universités dont 6 de l'O.Q.A.A. et 6 de l'O.S.L.I.A.A. Les porte-couleurs Rouge et Or ont alors obtenu 357.08 points, soit plus de 17 sur les représentants de l'Université Carleton qui ont totalisé 339.48. McGill, champion des deux dernières années, s'est classé au troisième rang avec 332.83, tandis que l'Université de Montréal venait au quatrième rang, suivie des représentants de l'Université de Toronto.

Ces concours, disputés à Camp Fortune, près d'Ottawa, étaient sous la direction de l'Université Carleton, et comprenaient les sauts, le slalom géant, le slalom, et la course de fond.

Dans les sauts, Laval se classa premier, suivi de Queen's et Carleton, alors que Marc Robitaille et Jean Rodrigue se classaient au second et troisième

rang. Dans l'épreuve du slalom, Laval se classa de nouveau en première place, avec Montréal et Carleton en deuxième et troisième positions. Remi Janssens VanderSande et Georges Marier furent les meilleurs de Laval avec une troisième et une septième place respectivement.

Dans l'épreuve de la course de fond, remportée par les coureurs de Carleton, Laval a obtenu une sixième place, alors que Robitaille et Vander Sande furent les meilleurs porte-couleurs de Laval. Puis dans l'épreuve du slalom géant, Laval s'est emparé du premier rang avec McGill et Carleton second et troisième. Jean Rodrigue fut le vainqueur de cette épreuve, tandis que Pierre Bédard et Georges Marier obtenaient respectivement une troisième et une cinquième place.

Par sa victoire d'équipe, en plus des trois triomphes de ses porte-couleurs dans 3 des 4 épreuves, Laval remporte le championnat de l'Ontario-Québec Athletic Association pour

la première fois depuis 5 ans. C'est également la sixième fois qu'une équipe que dirige André Bertrand sous les couleurs de Laval triomphe dans ces concours annuels. Laval s'est également emparé du championnat pour les concours invitations de ski de l'Université Carleton, disputés en même temps que les concours de l'O.Q.A.A.

Les universités qui représentaient l'O.Q.A.A. dans ces concours étaient Queen's, Laval, Montréal, McGill, Toronto et McMaster, tandis que l'O.S.L.I.A.A. était représentée par Carleton, Ottawa, Loyola, Bishop's, C.M.R. et R.M.C. C'était la première fois qu'un tel concours mixte, comprenant des représentants de l'O.Q.A.A. et le l'Ottawa-St-Lawrence Intercollegiate Athletic Association, était tenu et il semble que les succès obtenus par les dirigeants les inciteront à continuer cette initiative, l'an prochain, alors que l'O.Q.A.A. aura pour hôte l'Université McGill.

Action financière

Mouvements sur les marchés des valeurs

FORTE ACTIVITE A MONTREAL

MONTREAL. — (P.C.) — Les cours ont fortement fléchi hier en Place locale au milieu d'une forte activité. Certains stocks accusaient cependant des gains appréciables.

Les pertes avaient prédominé sur les gains dans la proportion de deux contre un.

Brazilian Traction a gagné 75 cents à \$4.30. Par ailleurs, Macmillan a gagné 5-8 à 22-23 et Canada Southern Petroleum 50 cents à \$4.30.

Les banques ont fortement décliné. Montréal a cédé un point à 66-1-2, Canadienne Nationale 3-4 à 72 et Royale 1-1-4, à 76.

Dans le secteur des métaux communs, Hudson Bay a cédé 3-4 à 54-1-2 et Aluminium 1-4 à 24. International Nickel a baissé de 3-4 à 70-1-4.

Canadian Celanese a cédé 1-2 à 44-1-2, Hudson's Bay Company 1-8 à 12-1-2 et Stelco 3-8 à 19-5-8. Sengram a cédé 1-2 à 48-3-4 et Price 1-2 à 37-1-2 cependant que Dominion Glass a gagné deux points à 84.

Dans le secteur des mines, Silver Summit a gagné cinq cents à 76 cents et Bibb huit cents à 22 cents.

COURS MIXTES AVEC TENDANCE A LA BAISSA A N-Y

NEW-YORK. — (P.A.) — Les cours étaient mixtes avec une tendance à la baisse hier en Place new-yorkaise.

Le fort mouvement de liquidation, qui s'était manifesté au début de la séance, a perdu de son intensité par la suite alors qu'on a enregistré une reprise dans le secteur des valeurs spatiales.

Ainsi, McDonnell Aircraft a gagné 2-3 à 59-3-4 sur un déplacement de 29,800 actions. Republic Aviation a gagné 7-8. General Dynamics 7-8. Douglas Aircraft un point et Boeing 1-4.

Le virement a été de 4,050,000 actions au regard de 3,670,000, lundi.

Chrysler a été le stock le plus en demande, cédant 3-4 à 85-1-8 sur un déplacement de 89,700 actions. General Motors a cédé 5-8 à 62-1-2 sur un déplacement de 56,800 actions.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 1/4 à 255.9. Les sidérurgiques présentaient une tendance générale à la baisse.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine a gagné 3-4 et Dome Mines 3-8. Par ailleurs, International Nickel a cédé 1-8, Hudson Bay Mining 1-2, Walker Gooderham et Aluminium Ltd. 1-4.

Les cours étaient mixtes avec une tendance à la baisse à la Bourse Américaine. Le virement y a été de 1,160,000 actions au regard de 1,070,000, lundi. Brazilian Traction a gagné 3-4 et Jupiter Corp. 1-8.

LES AURIFERES EN VEDETTE A TORONTO

TORONTO. — (P.C.) — Les aurifères ont été le seul secteur à progresser hier en Place torontoise. Le reste du marché s'est effrit.

L'indice des aurifères a gagné 1.61 cependant que celui des industrielles a cédé 3-1-2 points et celui des métaux communs près d'un point.

Dans le secteur des aurifères, Campbell Red Lake, Dome Mines et Giant Yellowknife accusaient des gains atteignant jusqu'à 1-3-8.

Dans le secteur des banques, Montréal, Toronto-Dominion et Canadienne Impériale de Commerce ont cédé 7-8, Nova Scotia 3-4 et Royale 1-1-2.

Atlas Steel a suscité un vif intérêt, inchangé à 37 sur un déplacement de plus de 45,000 actions.

Brazilian Traction a gagné 80 cents à \$4.40 sur un déplacement de \$41,000 actions.

Le virement a été de 3,992,000 actions au regard de 3,634,000, lundi.

Dans le secteur des métaux communs, Falconbridge a cédé 3-4, International Nickel 1-4 et Hudson Bay Mining 1-4 cependant que Noranda a gagné 1-8 et Denison 3-8.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Bibb et Deer Horn ont été particulièrement en faveur.

Dans le secteur des pétroliers, Home A, Home B et Pacific Petroleum accusaient des pertes variant de 1-8 à 1-4. Calgary et Edmonton a gagné 1-2 et Canada Southern Petroleum 35 cents à \$4.30.

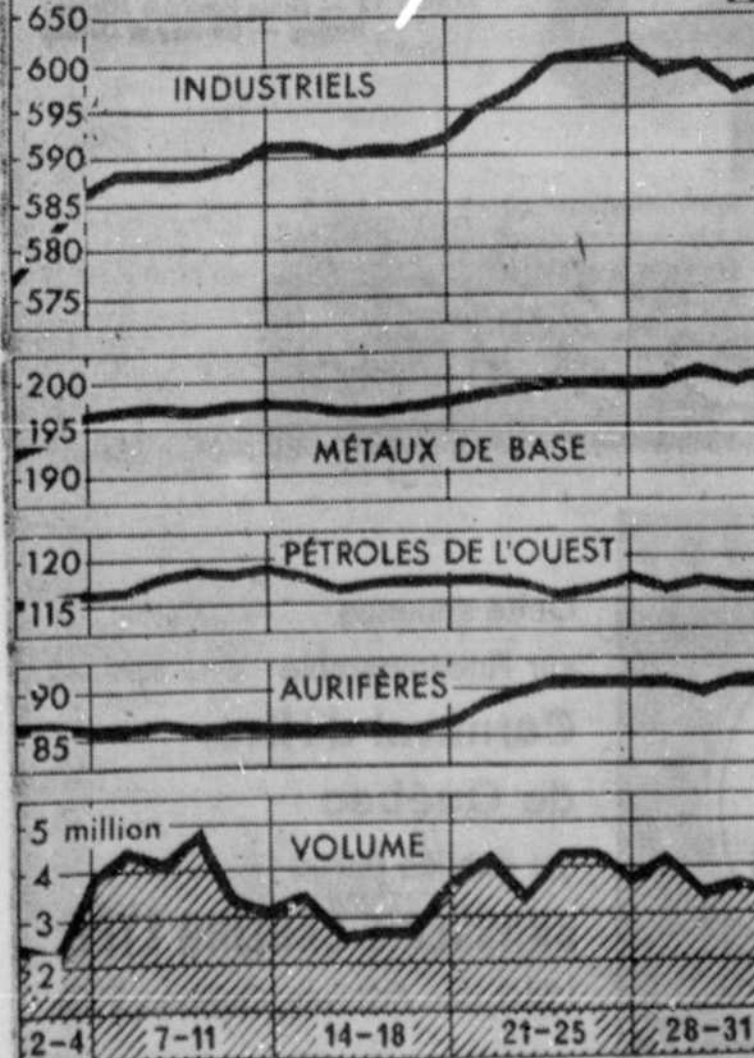
LONDRES (Reuters) — Les prix ont baissé hier à la Bourse de Londres.

Les aurifères ont continué de faire des gains, mais les valeurs négociées en dollars étaient irrégulières.

Parmi les valeurs canadiennes, Abitibi était en baisse d'un point et International Nickel de près de deux points. Imperial Oil et Trans-Canada Pipe Line étaient faibles aussi.

Les pétroliers avaient une allure irrégulière. Les cuprifères étaient irréguliers. Les états étaient calmes.

INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO JANVIER 1963



● SOMMET DE SIX MOIS. — L'indice des valeurs industrielles à la Bourse de Toronto a atteint un sommet de six mois à 609.98, en juin, après avoir été aussi bas que 577.55 au début du mois. Ce graphique indique les fluctuations des indices et le volume des ventes au cours du mois de janvier. (Graphique PC)

COTES DES BOURSES

Toronto Montréal New York

TITRES	vente	haut	bas	ferm.
Abitibi	3950	41	40 1/2	40 1/2
Ackland	100	360	360	360
Alita Dist.	500	255	250	250
Alita Dis	100	75	75	75
Alita Dis vt	1000	225	225	225
Alita Gas	3600	295	294 1/2	294 1/2
Alita Gas pr	5	108	108	108
Alita Gas vt	5	108	108	108
Alt Gas	750	900	885	885
Alita Nat	1075	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Alg. Crd.	115	20	20	20
Alg Cen w	440	570	570	570
Algonquin	1520	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Alumint	3440	24 1/2	23 1/2	24
Alum 2 pr	425	49	48 1/2	49
Analogy	100	150	150	150
Analogy wtz	1700	45	44 1/2	44 1/2
Argus	496	10	9 1/2	9 1/2
Argus B pr	265	51	50 1/2	50 1/2
Arg C pr	3375	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Ash Temple	300	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Atl Sugar	515	75	75	75
Atl Sugar vt	700	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Atlas Steel	43638	37	36 1/2	37
Auto Fab B	9800	170	168 1/2	168 1/2
Bank Mont	32	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Bank N S	485	75 1/2	75 1/2	75 1/2
Bath P	900	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Bath P vt	115	20	20	20
Beatty A	100	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bell Phone	4690	54 1/2	54 1/2	54 1/2
Bell Phone vt	50	50	50	50
Bow 5 1/2	10	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Br. Tank	41945	445	440	440
Br. Tank vt	300	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Br. Tank vt	100	21	21	21
B. Am Bank	90	33	33	33
B. A Oil	11370	30	30	30
B. C. Forest	911	14 1/2	14 1/2	14 1/2
B. C. Forest vt	7450	20 1/2	20 20	20
B. C. PPhone	125	53 1/2	53 1/2	53 1/2
B. C. Fh 4 1/2	100	96	96	96
B. C. Fh 4 1/2 pr	25	92	92	92
B. C. Fh 5 1/2 pr	100	107 1/2	107 1/2	107 1/2
B. C. Fh 6 1/2 pr	100	107 1/2	107 1/2	107 1/2
B. C. Fh 6 1/2 pr	100	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Brill	1100	25	25	25
Burns	925	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Cabel	2150	62	62	62
Cal Pow	4255	22 1/2	21 1/2	22
Can Cen	332	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Can Cen vt	320	17 1/2	17 1/2	17 1/2
C. D. Sug	450	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Can P. oil	25	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Can P. oil vt	700	21 1/2	21 1/2	21 1/2
C. Pack B	35	57	57	57
Can Perm	55	77	77	77
Can Perm vt	110	96 1/2	96 1/2	96 1/2
C. S. L	5	53	53	53
C. S. L pr	1165	9	8 1/2	8 1/2
C. S. L vt	5470	10 1/2	10 1/2	10 1/2
C. Brew	275	52	51 1/2	51 1/2
C. Brew pr	25	9	9	9
C. Bal A w	160	200	200	200
Cdn Cen A	45	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Cdn Cen A vt	470	45	44 1/2	44 1/2
C. Cel \$1 pr	30	22	22	22
C. Cel \$1.75	275	56 1/2	56 1/2	56 1/2
C. Chem	135	9 1/2	9 1/2	9 1/2
C. Chem w	2090	307	305	306
C. Collieres	1275	7 1/2	7 1/2	7 1/2
C. Coller	2007	87	87	87
C. Curt W	200	81	81	81
C. Dredge	450	7 1/2	7 1/2	7 1/2
C. Fries	350	12 1/2	12 1/2	12 1/2
C. Gas In pr	950	61 1/2	61 1/2	61 1/2
C. Gas In vt	2050	225	225	225
C. G. E pr	356	43	42 1/2	43
C. G. E vt	10	16	16	16
C. Husky	7822	64 1/2	64 1/2	64 1/2
C. Husky w	380	12 1/2	12 1/2	12 1/2
C. Hydro	150	16 1/2	16 1/2	16 1/2
C. Im B. C	1585	64 1/2	64 1/2	64 1/2
C. Ind Gas	1900	9 1/2	9 1/2	9 1/2
C. Ind Gas vt	135	14 1/2	14 1/2	14 1/2
C. Mare	700	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Cdn Oil	40	56	56	56
Cdn Oil vt	374	17 1/2	17 1/2	17 1/2
C. P. R	3531	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Cdn Pet pr	125	11 1/2	11 1/2	11 1/2
C. Fire A	225	25	25	25
C. Urt	25	30 1/2	30 1/2	30 1/2
C. Vickers	500	21 1/2	21 1/2	21 1/2
C. W. N Gas	100	18 1/2	18 1/2	18 1/2
C. W. N Gas 5 1/2	125	21 1/2	21 1/2	21 1/2
C. Westing	20	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Chat. Gal	25	16	16	16
Chrysler	52	91	91	91
C. K. P. Dev	15	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Col Cel	2260	54 1/2	54 1/2	54 1/2
Col Cel vt	1985	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Con Bidg pr	330	8	8	8
Con Bidg vt	375	615	615	615
Con Bidg vt	1700	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Con Fajet	135	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Con Gas	3050	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Con Gas vt	3050	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Con Gas vt	970	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Coron w	100	245	245	245
Cosmos	600	10	10	10
C. Grain L	300	15	15	15
Coronation pr	150	29	29	29
Crows N	250	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Crush	125	130	129	130
Crush pr	200	250	250	250
Dale	100	16 1/2	16 1/2	16 1/2
D. At. Beag	100	48 1/2	48 1/2	48 1/2
Dem Ang	25	16 1/2	16 1/2	16 1/2
D. Bridge	1555	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Dem Elct	105	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Deoraco	3306	64	64 1/2	64 1/2
Dem Root	100	8	8	8
Deoco	325	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Dem Store	1200	8	8	8
Dem Tar	5152	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Dem Tar pr	300	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Dem Text	100	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Di Pont	514	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Easy W pr	2825	20	20	20
Albini	2070	41 1/2	40 1/2	40 1/2
Algom A	500	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Algom B	100	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Alum 2 pr	425	49	48 1/2	49
Argus	9550	10	10	10
Argus vt	100	10	10	10
Atl Sug	100	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Bank Mont	2194	67 1/2	66 1/2	66 1/2
Bank N S	485	75 1/2	75 1/2	75 1/2
Bank N S vt	230	73 1/2	73 1/2	73 1/2
Bang C	1380	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Bang C vt	100	90	90	90
Bank Cn pr	820	53 1/2	52 1/2	52 1/2
Bath P	200	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Bell Phone	1692	54 1/2	54 1/2	54 1/2
Bell Phone vt	1915	44 1/2	44 1/2	44 1/2
B. C. Forest	560	39	39	39
B. C. Forest vt	700	14 1/2	14 1/2	14 1/2
B. C. Forest vt	100	10 1/2	10 1/2	10 1/2
B. C. Forest vt	100	53	53	53
Brown	515	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Bruce B	2425	85 1/2	84 1/2	85 1/2
Cal Pow	600	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Can Cen	332	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Can Cen vt	50	28	28	28
C. I. Fndry	315	21	21	21
C. A. E	100	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Cdn Cen	475	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Cdn Cen vt	498	45	44 1/2	44 1/2
C. Husky	525	65	65	65
C. I. L	60	14 1/2	14 1/2	14 1/2
C. I. P. W	175	13 1/2	13 1/2	13 1/2
C. I. P. W vt	100	148	148	148
C. Marconi	100	460	460	460
C. P. R	1963	204	204	204
Cdn Pet pr	100	11 1/2	11 1/2	11 1/2
C. Hickers	100	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Coghtin	2100	875	860	875
Con Steel	200	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Con Glass	445	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Con Glass vt	40	148	148	148
Coronation	400	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Cruat Int	100	14	14	14
D. B. R	100	48 1/2	48 1/2	48 1/2
D. Bridge	1075	20 1/2	20 1/2	20 1/2
D. Fndry	414	64 1/2	64 1/2	64 1/2
D. Lme	520	84	84	84
D. Lme	400	6 1/2	6 1/2	6 1/2
D. Steel	250	11 1/2	11 1/2	11 1/2
D. Stores	1250	14	14	14
Dom Text	3570	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Dom Text vt	1775	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Dom Text vt	100	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Dom Text vt	60	57 1/2	57 1/2	57 1/2
Dom Text vt	875	64 1/2	64 1/2	64 1/2
Falcon	2175	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Fndry	275	26	26	26
Fraser	275	26	26	26
Fr. Pete pr	710	370	365	370
Gal S	100	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Gal S pr	40	104	104	104
Gal S vt	100	16 1/2	16 1/2	16 1/2
G. L. Paper	750	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Ham Sid	1055	5 1/2	5 1/2	5 1/2
H. Ten	100	12 1/2	12 1/2	12 1/2
H. Ten vt	400	12 1/2	12 1/2	12 1/2
H. Ten vt	500	12 1/2	12 1/2	12 1/2
H. Ten vt	700	12 1/2	12 1/2	12 1/2
H. Ten vt	730	12 1/2	12 1/2	12 1/2
H. Ten vt	1125	43	42 1/2	43
H. Ten vt	100	6 1/2	6 1/2	6 1/2
H. Ten vt	1730	6 1/2	6 1/2	6 1/2
H. Ten vt	1730	26 1/2	26 1/2	26 1/2
H. Ten vt	100	51 1/2	51 1/2	51 1/2
H. Ten vt	500	31	30 1/2	31
H. Ten vt	408	31	30 1/2	31
H. Ten vt	100	48	48	48
H. Ten vt	500	31	30 1/2	31
H. Ten vt	135	80 1/2	80 1/2	80 1/2
H. Ten vt	200	9 1/2	9 1/2	9 1/2
H. Ten vt	100	16 1/2	16 1/2	16 1/2
H. Ten vt	225	20 1/2	20 1/2	20 1/2
H. Ten vt	100	16 1/2	16 1/2	16 1/2
H. Ten vt	6428	22	22 1/2	22 1/2
H. Ten vt	805	21 1/2	21 1/2	21 1/2
H. Ten vt	165	12 1/2	12 1/2	12 1/2
H. Ten vt	100	7 1/2	7 1/2	7 1/2
H. Ten vt	12765	25	24	24
H. Ten vt	3050	12 1/2	12 1/2	12 1/2
H. Ten vt	100	700	700	700
H. Ten vt	50	28 1/2	28 1/2	28 1/2
H. Ten vt	190	30 1/2	30 1/2	30 1/2
H. Ten vt	610	9 1/2	9 1/2	9 1/2
H. Ten vt	853	51 1/2	51 1/2	51 1/2
H. Ten vt	1230	32 1/2	32 1/2	32 1/2
H. Ten vt	140	27 1/2	27 1/2	27 1/2
H. Ten vt	300	13 1/2	13 1/2	13 1/2
H. Ten vt	100	15	15	15
H. Ten vt	700	12 1/2	12 1/2	12 1/2
H. Ten vt	140	27 1/2	27 1/2	27 1/2
H. Ten vt	300	29 1/2	29 1/2	29 1/2
H. Ten vt	3945	8 1/2	8 1/2	8 1/2
H. Ten vt	200	37 1/2	37 1/2	37 1/2
H. Ten vt	100	12 1/2	12 1/2	12 1/2
H. Ten vt	745	8 1/2	8 1/2	8 1/2
H. Ten vt	100	11 1/2	11 1/2	11 1/2
H. Ten vt	975	9 1/2	9 1/2	9 1/2
H. Ten vt	1458	7 1/2	7 1/2	7 1/2
H. Ten vt	555	10 1/2	10 1/2	10 1/2
H. Ten vt	700	8 1/2	8 1/2	8 1/2
H. Ten vt	6310	29 1/2	29 1/2	29 1/2
H. Ten vt	110	44 1/2	44 1/2	44 1/2
H. Ten vt	320	14 1/2	14 1/2	14 1/2
H. Ten vt	100	27 1/2	27 1/2	27 1/2
H. Ten vt	500	7 1/2	7 1/2	7 1/2
H. Ten vt	750	32 1/2	32 1/2	32 1/2
H. Ten vt	1550	24 1/2	24 1/2	24 1/2
H. Ten vt	2620	20	19 1/2	19 1/2
H. Ten vt	100	46 1/2	46 1/2	46 1/2
H. Ten vt	250	14 1/2	14 1/2	14 1/2
H. Ten vt	1375	1		

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez
522-4771
et demandez le local 44

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand-messe, messe de réquiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale" les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gras que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate.

25 insertions consécutives ou plus: .09 cents la ligne agate.

Les annonces n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone: il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés

LE DETAILLANT BERUBE EST BIENVENU dans tous les foyers à cause de la grande variété de nos nécessités domestiques. Devenez un vendeur prospère en employant et vendant nos produits. Ecrivez: Produits BERUBE, St-Alexandre, Kam. 29769 24-1 (26 fs) 6

Animaux à vendre

CHEVAL à vendre, pesant 1600 lbs. S'adresser à HECTOR BEDARD, 51, Côte Bédard, Notre-Dame des Laurentides. Tél.: 849-3275. 30114 6-2 (4 fs) 10

Argent à prêter

PRETS consentis promptement. Première, deuxième hypothèques. Ville et campagne. Placements Candiak Inc., 77 St-Louis, 523-9187. 29659 17-1 (1 ms) 15

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêts pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêts pour un terme jusqu'à 10 ans. AIDE UNIVERSELLE L.T.E., 466, de la Couronne, Ch. 220. Jour: 522-3968 — Soir: 653-7908. 29669 1-2 (1 ms) 15

PRET sur première et deuxième hypothèques, \$1,600, et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service Rapide, SERVICE FINANCE CORP., 466, de la Couronne, Ch. 220. Jour: 523-9829. 29650 21-1 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, achats de créances, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage. 29649-17-1 (1 ms) 15

SUR HYPOTHEQUES 6 à 7%, Québec, environ, 2 ans et plus ou remboursement (capital et intérêt) 10, 20 ans. DE LA BRUERE FORTIER, notaire, de Demers, Fortier & Demers, 411, rue d'AUTEUIL. — Tél.: 525-4909. 30063 5-2 (mar.s. au 4-4) 15

ARGENT

Pour 1ère ou 2e HYPOTHEQUES

SUR PROPRIETES RESIDENTIELLES OU COMMERCIALES

DISPONIBLE IMMEDIATEMENT

service rapide — montant illimité

TERMES JUSQU'A 10 ANS

FERMAR INC.
466, de la Couronne
(Suite 310)
Québec, Tél.: 529-9217

29564 14-1 (1 ms) 15

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classifiée aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux en vous adressant à l'un des endroits suivants:

RENE DION
208, ST-VALLIER-OUEST
TEL: 524-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
TEL: 524-9944

TABAGIES J.E. GIGUERE
375 est, St-Joseph
TEL: 523-0738
115 est, St-Joseph
TEL: 524-1103
61, rue Buade
TEL: 523-9004

TABAGIES JOS. COTE-LTEE
1199, 4ème Avenue
524-0350
498 boul. Charest Est
525-0045

355, rue St-Joseph Est
522-0131
(Élévateur Gosselin)
417, St-Vallier Est
524-0322

Centre Achats Canadière
2491, boul. Ste-Anne
661-3063
303, rue St-Joseph Est
524-0054

950, rue St-Jean
522-0594

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Endroits desservis par porteurs

	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
	\$1.00	\$3.00	\$6.00	\$11.00

N.B. Les abonnés qui reçoivent le journal par porteur et qui paient pour une année à l'avance, en versant un montant additionnel de \$1.00 ont droit à la revue MARIE FRANCE pour la même période.

Abonnement à la semaine par porteurs
QUÉBEC, LEVIS ET BANLIEUE
30 cts par semaine

PARTOUT AILLEURS
25 cts par semaine

LIVRAISON LA POSTE
1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
\$1.00 \$2.75 \$4.75 \$9.50

AUX ETATS-UNIS
1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
\$1.75 \$4.50 \$9.00 \$18.00

Hebdomadaire, partout au Canada (journal du jeudi sans supplément)
\$4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises
Quotidien \$10.50 par année

Angleterre et possessions anglaises
Hebdomadaire \$5.00 par année

Autres pays étrangers
Quotidien \$18.00 par année

Autres pays étrangers
Hebdomadaire: \$7.50 par année

Argent à prêter

PRETS HYPOTHECAIRES de toutes sortes, garantie sous les meilleurs taux, couvrons toute la province. Inspection gratuite. FRONTENAC INC., 1535, Garnier, Québec 6. Tél.: 681-2802; Jour: 523-9620. 29868-26-1 (1 ms) 15

A vendre — Divers
COFFRES-FORTS usagés et reconditionnés, aussi un à porte double, doublé d'acier et deux pupitres à ledger résistant au feu. Rem-Rand à sacrifier, MONARCH SAFE, 475, St-Anselme, Québec. — TEL: 522-3306. 30064 5-2 (1 ms) 21

MEUBLES
ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Pavons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU L.T.E., 25, St-Joseph-Est, Québec — 525-9426. 30057 5-2 (1 ms) 21

USAGERS
Comptoirs en arboriculture usagés. Aussi ameublements, équipements de restaurant à vendre. Bas prix. S'adresser LES ENTREPRISES ST-LAURENT INC., 1194, ST-JEAN. Tél.: 529-1729. 29412 8-1 (1 ms) 21

ROBE de mariée 14 ans, organza blanche. Tél.: 663-9854. 30075 5-2 (2 fs) 21

EQUIPEMENT restaurants, usagés, poêle à patates frites, tables à salade, frigorigères, tranches-pâtes, Silex, poêle à hot-dog, grille-pain, mélangeurs, laveuses de vaisselle, peluses de patates Hobart, machines à Bar-B-Q. Prix raisonnables et conditions faciles. VICTOR BUTCHERS SUPPLY, INC., 775, Côte d'Abraham, Québec. 29763 23-1 (1 ms) 21

(1 ms) 21

(1 ms) 21

(1 ms) 21

Argent à prêter

PREMIERE et DEUXIEME HYPOTHEQUE

REMBOURSEMENT FACILE
Montant du prêt \$1,500, \$2,000, \$2,500, \$3,000, \$4,000.
Paiement Mensuel \$16.26, \$21.67, \$27.10, \$32.52, \$43.36.

le paiement mensuel comprend le capital et les intérêts
VILLES ET CAMPAGNES

Aucun dépôt aucun frais d'inspection, aucune commission à payer pour avoir votre prêt.

PRET CONSENTI LE MEME JOUR

THIBEAULT & ASSOCIES Inc.

285, St-Joseph Est, Québec.

Tél.: Jour — 522-6464; Soir — 623-0508

A vendre — Divers



REPARATIONS, PIECES ET SERVICE

pour

LAVEUSES

toutes marques et modèles

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.

351 est, boul. Charest — Tél.: 529-8479

28910-14-12 (1 ms) 21

A vendre — Divers

ENCHERES MARCEAU, ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. — 110, rue St-Paul. — TEL: 529-1741 — 529-1742. 29615-17-1 (1 ms) 21

PORTE DE VOUTE

Usagée avec porte intérieure, grandeur régulière, aussi 2 coffrets anti-vol 14 x 14, et 12 x 12 Monarch Safe. Tél.: 522-3306. 30135 6-2 (6 fs) 21

A vendre ou à louer

DU NOUVEAU : Location, vente robes de mariée, soirées, demoiselles d'honneur, crinolines, voiles, diadèmes. Salon Chez Jeanne Enr., 436 3e Avenue — 529-7606. 29702 21-1 (1 ms) 24

Avis — Divers

REPARATIONS

pour

Rasoirs "Philishave"



TOUTES LES PIECES EN STOCK

Drolet & Frère Enr.

495, RUE CARON
QUÉBEC — TEL: 523-7224

30105 6-2 (1 ms) 25

Bois de construction

LOT DE BOIS, de démolition, de toutes sortes. S'adresser sur les lieux Abattoir de Québec ouest, rue Bélanger ou MARCEL FORTIER, 235 LEONARD, ENTREPRENEUR EN DEMOLI — 523-9609. Ouvert tous les jours. 9-1 (1 ms) 30

Bureau

COTE D'ABRAHAM, 5 locaux, chauffés, différents, grands à louer, 1er, 2e, 3e étage. — Tél.: 522-2347. 29605 15-1 (1 ms) 37

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE \$4.00
DISTRIBUTEUR carburateur AP et pompes. Services et pièces. Brûleurs Lynn, ABC Victor, Kemac et Boston Breeze. Réparations de carburateurs. L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990. 29541-12-1 (1 ms) 35-A

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051. B. GAGNE, INC., 269, de la Couronne, Québec. 28201-15-11 (3 ms) 50

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — \$7.50 par mois ou 3 mois pour \$18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. Tél.: 525-5156. 29614-17-1 (1 ms) 60

CLEMENT & CLEMENT, Inc.

est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Agents exclusifs clavigraphes Unidwood. Location \$7.50 par mois ou \$18. par 3 mois. Réparations, ventes machines à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbones, fournitures bureaux. 29480 10-1 (1 ms) 60

EQUIPEMENT de Bureau de Québec

Vente, service, location. Beau choix de machines à écrire, neuves et usagées à prix très modiques, aussi machines à additionner. 660, Côte d'Abraham. Tél.: 524-2800. 29481 10-1 (1 ms) 60

E. LACOUTINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA. Vente, service. Location \$7.50 par mois, 3 mois \$18.00. Location machines additionner. Ameublement de bureau. 29612-17-1 (1 ms) 60

Commerce à vendre

CLUB LICENCE avec bar-salon et salle de réception, près de Trois-Rivières. Bâtisse moderne, grand terrain de stationnement. Affaires annuelles près \$100,000. Profits nets \$30,000. Comptant requis: \$12,000. S'adresser à Maurice Faucher, courtier en immeubles, 1870, rue Lajoie, Trois-Rivières. — Tél.: Fr 4-9961. 29854 25-1 (1 ms) 66

MAISON de chambres meublée à acheter direct du propriétaire. Il faut vendre cause de maladie. Pour visiter, gens sérieux seulement, argent comptant. S'adresser: Emery Lemieux, 320, des Franciscains. 29982 5-2 (3 fs) 66

Femmes, filles demandées

COUSEZ A LA MAISON et gagnez de l'argent supplémentaire. Moyennement, environ \$1.00 l'heure en exécutant couture facile à la maison dans vos moments de loisir. Travail à la pièce. Ecrivez Dept. D-75, Box 7010, Adelaide Post Office, Toronto 1, Ontario. 29999-2-2 (6 fs) 90 j.n.o.

PERSONNE sachant faire la cuisine pour ouvrage domestique général. Famille 2 personnes. S'adresser à MME ANTOINE RIVARD, 802, ave Bougainville. Tél.: 527-6984. 30043 4-2 (3 fs) 90

MESDAMES: voici des faits. Les représentants "Avon" gagnent de \$2.00 à \$3.00 de l'heure. Territoires libres dans Stadacona, Limoilou, Haute Ville et Ste-Foy. Tél.: 523-7706. 5-2 (3 fs) 90

Hommes demandés

AGENTS VENDEURS

Avec ou sans expérience demandés pour compagnie établie à travers le Canada. Produits et méthodes de ventes exclusives. Auto nécessaire. Prospect fournis. Revenu: \$8,000. Et plus. S'adresser à 265, de la Couronne, local 122, (jeudi) le 7 février à 10 heures A.M. et 2 heures P.M. précis. 30133 6-2 (1 fs) 105

Instituteurs — Institutrices

LA COMMISSION scolaire de Ville Ste-Marie, Beauce, demande des instituteurs et institutrices pour 9e et 10e et 11e année, sciences, math. et sciences lettres avec 5 à 10 ans d'expérience si possible, cette commission désire former un corps enseignant adéquat en vue d'une future école secondaire régionale. s.v.p. s'adresser à J.-A. Brochu, sec. Tél.: 387-2602, Ste-Marie, Beauce. 30067 5-2 (1 ms) 113

Instruments de musique

ST-CYR & FRERE

SPECIAUX : GUITARES \$14.50, batteries \$99.50, accordions 2 clefs \$10.50, tourne-disques (Pick-up) \$27.95, trompettes, \$29.95.

754, ST-JOSEPH EST

Tél.: 522-1233 522-1234

29548-12-1 (1 ms) 115

Logements à louer

STE-FOY, ave Mgr Grandin, appartement neuf, 2 1/2 et 6 pièces près autobus et école, stationnement, logements disponibles immédiatement. P.M. 522-5287, après 6.30 hres P.M. 30116 6-2 (20 fs) 118

GRAND logement, 6 pièces, chauffé, eau chaude (enfants admis) permis de cour et stationnement pour automobile \$120. par mois, 2501, de la Ronde, St-Pie X. — Tél.: 623-7297. 30059 5-2 (6 fs) 118

Machines à coudre

SAMSON SEWING MACHINE
VENTE réparation de toutes marques de machine à coudre. Nouvelle adresse 20, St-Yves, Beauport. — Tél.: 663-9014. 28670 23-1 (1 ms) 120A

Maisons à vendre

St-Albert-le-Grand, maison seule 6 pièces, acompte requis, \$4,000.00, Raymond Bélanger, notaire, 479, de la Couronne, Québec, tél.: 523-5352. 29478 14-1 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces — W. LEGARE, INC., 2835, Chemin Gomin. — TEL: 653-3183 ou 653-1009. 29886 29-1 (1 ms) 127

ST-PASCAL de Malzerets, 2 logements de 5 pièces chauffés, bien situés et en bonne condition. — \$5,000. comptant, direct du propriétaire. 2241, Mgr Gosselin. — Tél.: 663-7000. 30025 4-2 (6 fs) 127

\$585. COMPTANT

TERRASSE BON-AIR

47e rue est

Maison brique et pierre, 5 pièces, pour le 1er mai, \$94.50 par mois capital, intérêts, taxes. Construction Yves Germain. Tél.: 529-8125. 30041-2-2 (6 fs) 127

QUARTIER MONTCAVAL, 3 logements, 24, St-Cyrille ouest, s'adresser J.-P. Bergeron, notaire. — Tél.: 529-2693. 30125 6-2 (4 fs) 127

CHARLESBOURG: 668e Rue Est — Maison de 5 logements non chauffés (cold flats) — Bonne construction — QUEBEC LAND & REALTY COMPANY (Guy Marquette) 529-8456. Soir: 623-7004. 29980 (2-4-6-8-12) 127

Maisons demandées

NOUS avons acheteurs sérieux pour propriétés de 2, 4, 6, 12 logements. — Immeubles Belvédère Ltée. — 681-6358. 1-2 (1 ms) 128

Immeubles

31ème RUE E. ORSAINVILLE: Maison seule de 7 pièces et bain, avec grand terrain. Chauffage à l'huile. Trois magasins et deux logements. Prix d'habitation. 29886 29-1 (1 ms) 127

COMMERCES DE TOUS GENRES

Hôtels, Motels, Epicerie, licences ou non. Restaurants. Maisons chambres, etc. LA PLUS VIEILLE MAISON DE CONFIANCE A VOTRE SERVICE DEPUIS 44 ANS

H. P. CIMON

COURTIER EN IMMEUBLES & ADMINISTRATION

895 PLACE D'AIGUILLON TEL: 525-5169

30053 4-2 (1 ms) 111

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES-PIECES

REPARATION-SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (GRUES) USAGES. Achetons chars, pièces accidentées et "scrap". LUDGER FERLAND, ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. TEL: 524-2920. 29884 29-1 (1 ms) A.A.

Autos à vendre

ACHETONS AUTOS
ARGENT COMPIANT Hudson Auto Enr., 1365, Dorchester-Nord. Tél.: 525-4769. 29358 7-1 (1 ms) A.V.

ATTENTION

1959 CHRYSLER sedan "Saratoga" tout équipé \$1790

Demandez: Melville Berry
Tél.: (rés.) 842-3976
ou chez

Universal AUTO LTD

777, 1ère AVENUE

525-5113

30115 6-2 (1 fs) A.V.

Marchandises sèches

MARCHANDS et COLPORTEURS
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE illustré envoyé gratuitement, vous

Feu Arm. Falardeau

M. Armand Falardeau, marchand de charbon, demeurant au 98 Royal-Roussillon, est décédé à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 73 ans et 2 mois. Il était l'époux de dame Rosa Paquet.

Ontrè sa femme, il laisse ses fils, filles, gendres et belles-filles: MM. et Mmes André Falardeau (Madeleine Gignas) et Léo Falardeau (Pierrette Létourneau), MM. et Mmes Paul Grenier (Marcelle), Laurent Bédard (Jacqueline), Luc Létourneau (Thérèse), Claude Gosselin (Madeleine), son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Paul Falardeau, Montréal, M. et Mme St-Jean-Claude, des Soeurs de Jésus-Marie, Mmes veuves David, Honoré, J.-N. et Henri Falardeau, M. J.-H. Paquet, Mme veuve Uric Paquet, Mme veuve Omer Paquet, M. Félix Castonguay, M. et Mme Paul Verret, M. Henri Plamondon.

Les Loisirs de St-Maurice de Thetford demandent des subsides aux gouvernements

Les Loisirs St-Maurice, Inc., organisme éducatif et récréatif de St-Maurice de Thetford, Mécant, présentent un mémoire aux gouvernements provincial, municipal et scolaire. Le but de ce mémoire est de donner suite à plusieurs questions du domaine paroissial et justifier des demandes de subsides.

Le but de la Corporation est de :

- 1.—Promouvoir l'organisation des loisirs éducatifs et récréatifs, et cela, principalement dans le territoire couvert par la paroisse St-Maurice, en la Cité de Thetford-Mines, district de Mégantic.
- 2.—Assister les oeuvres paroissiales ou locales de loisirs et coordonner leurs efforts en vue d'établir un programme de loisirs organisés, en collaboration avec les parents, et en répondant aux besoins de la population : enfants, jeunes gens, jeunes filles et adultes.
- 3.—Agir comme agent de représentation et de liaison auprès des pouvoirs publics et autres.
- 4.—Prélever, recevoir, administrer, distribuer les fonds provenant de sources publiques et privées, dans le meilleur intérêt de la Corporation;

Mort de Mlle Emerilda Tremblay

C'est avec regret que nous apprenons la mort de mademoiselle Emerilda Tremblay, fille de feu M. Philibert Tremblay et de feu dame Emilie Houde, décédée au Foyer Sacrament le 4 février, 1963. Elle demeurait au 272, rue Du Roi.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs : Mlle Yvonne Tremblay, Mme A. Beaudin (Marie-Bianche); ses frères : MM. Léo Tremblay et Adélaïde Tremblay, d'Orsainville; belles-sœurs : Mmes A. Tremblay (Cécile Thibault), Léo Tremblay (Léda Miller), Adélaïde Tremblay (Marie-Anne Rainville); beaux-frères : MM. Ernest Blouin, Pierre Bélanger et Arthur Beaudin, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines, dont l'on remarque les R. P. Jean-Paul, cap., et François-Joseph, Mission en Afrique.

Elle faisait partie du tiers-ordre.

Les funérailles auront lieu le 7 février, en l'église N.-D. de Jacques-Cartier, et l'inhumation se fera au cimetière de Charlesbourg.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons de la cte Hubert Moisan, 253, est, rue St-Joseph, Québec.

Aux familles en deuil, nos sincères condoléances.

Décès de Mlle Corine Bussièrès

Mlle Corine Bussièrès, fille de feu Joseph Bussièrès et de feu Stéphanie Beauchêne, est décédée à l'âge de 65 ans. Elle était domiciliée au 320, rue St-Jean.

Mlle Bussièrès laisse dans le deuil ses sœurs: Mme veuve Michel Moreau et Mlle Blandine Bussièrès. Elle était la tante de Mlle Georgette Tourigny, MM. et Mmes Gérard et Paul Tourigny ainsi que de M. et Mme Chs Laviolette.

Elle était aussi la cousine de M. le ch. Joseph Deslèves de Trois-Rivières, et du R. F. Simon, mariste, de Sunsocket, E.-U.

Décès de monsieur Alb. Larochelle

M. Albert Larochelle, rentier, demeurant au 447, rue Franklin, est décédé à l'âge de 78 ans et 1 mois. Il était l'époux de dame Anna Lapointe.

Ontrè sa femme, il laisse ses fils et ses belles-filles: M. et Mme Albert Larochelle (Françoise Chamberland), M. et Mme Maurice Larochelle (Jeanne Magnan); son beau-frère et ses belles-sœurs, M. et Mme Albert Lapointe, Mme veuve Arthur Lachance, de Montréal, ainsi que ses petits-enfants: Jacques, Denise, Lise, Pierre et Céline Larochelle.

SERVICES SPÉCIAUX



Florent LaHaye
fleuriste

8300, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg — Tél.: 623-9855-56

19-12 (mer. au 13-2) S.S.



Utilisez ces effigies pour compléter vos formules d'inscription au Concours COEUR ATOUT

Théâtre en pantouffles

MERCREDI, 6 FÉVRIER

- 5.00—Le Courrier du Roy. Le Neuf, courrier du Roy et de son jeune compagnon indien, Kiwi.
 - 6.30—Deux des rues de Québec. Présentation de variétés en provenance de la Vieille Capitale. Animateur: Jacques Gauthier. Orchestre, dir. Germain Gosselin.
 - 9.30—Droit de cité. — La situation scolaire au Manitoba. La mini-actualité canadienne-française, et la loi scolaire du Manitoba. Visites à Winnipeg, à St-Basile, à St-Vital et à St-Pierre.
 - 10.30—Parade. — Une émission mettant en vedette la comédie animée de Germain Gosselin. Ce soir: Henry Larsen's Northwest Passage.
- JEUDI, 7 FÉVRIER**
- 5.00—Emission scolaire. — La physique. Pour les élèves de 1^{re} année. Animateur: Marcel Sirote. Aujourd'hui: la thermodynamique. Les différentes formes de l'énergie: les principes de leur fonctionnement.
 - 6.30—Vos recettes, madame. — Les recettes de Brigitte se retrouvent dans la joie à la naissance de son enfant.
 - 8.30—Jedi-théâtre. — En vedette: Dominique Michel et Denise Filiatrault. Invité: Jacques Desrochers.
 - 9.00—Jedi-théâtre. — Sous le règne d'Auguste de Robert Chouquette. Distribution: Hugues Froux, Roland Chénail, Lucille Couture, Paul Guérin, Orlia Légaré, Yves Létourneau, Monique Aubry, Roland D'Amour, Yvon Dufour, J.-L. Paris et Yvan Camuel.
 - 11.00—Cinéma. Les clés du Royaume. — Le club des vedettes canadiennes. — Les clés du Royaume. — Le club des vedettes canadiennes. — Les clés du Royaume. — Le club des vedettes canadiennes.

avis de décès

BELANGER. — A Boston le 4 février 1963 à l'âge de 54 ans est décédé M. Lucien Bélanger époux de dame Rachelle Dionne demeurant à 73, avenue Laurier, Beauport.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures en l'église de Beauport et de la au cimetière paroissial.

6-2 (3 fs)

BOUCHARD. — A Québec le 3 février 1963 à l'âge de 32 ans et 10 mois est décédée Mlle Pierrette Bouchard, fille de M. Pierre Bouchard et de feu dame Caroline Bérubé.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 15. Départ des salons mortuaires Paul-H. Tremblay, 608, 5e Rue à 8 heures, pour l'église de St-Charles de Limoilou et de la au cimetière St-Charles.

5-2 (2 fs)

BOULANGER. — A Montmagny, le 5 février 1963, à l'âge de 76 ans et 2 mois, est décédé M. Mamie Boulanger, époux de dame Marie Boulanger.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ des salons mortuaires Marcel Ruelland, 32, de la Fabrique, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Mathieu et de la au cimetière paroissial.

6-2 (2 fs)

BUSSIÈRES. — A Québec le 4 janvier 1963 à l'âge de 65 ans et 9 mois est décédée Mlle Corine Bussièrès fille de feu M. Joseph Bussièrès et de feu dame Stéphanie Beauchêne demeurant à 61, avenue Leclerc.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures 15. Départ des salons mortuaires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue à 10 h. 05, pour l'église de St-François d'Assise et de la au cimetière St-Tite de Champlain, cte de Lavolette où il y aura un libre avant l'inhumation. Le trajet se fera en automobile.

4-2 (3 fs)

BUTEAU. — A l'hôpital St-Sacrement, le 4 février 1963, à l'âge de 46 ans, est décédée dame Liliane Gagné épouse de M. Roméo Buteau, demeurant à St-Agapit.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de sa résidence, à 9 heures 35, pour l'église de St-Agapit et de la au cimetière paroissial. Le salon funéraire à 11 heures.

30124 6-2 (1 fs)

CARON. — A l'hôpital de St-Jean Port-Joli, le 4 février 1963, à l'âge de 56 ans et 7 mois, est décédé M. Gérard Caron, "peintre".

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30. Départ des salons mortuaires Dubé, à 9 heures 20, pour l'église de St-Jean Port-Joli, et de la au cimetière St-Aubert où un libre sera chanté avant l'inhumation.

30137 6-2 (2 fs)

DESCHENES. — A Charny, le 5 février, 1963, à l'âge de 45 ans et 1 mois, est décédé M. Charles Deschènes, époux en premières noces de feu dame Alice Chamberland et en secondes noces de dame Madeleine Bisson, demeurant à 1150, 10e Avenue Est, Charny.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ des salons funéraires Claude Marcoux Enr., 821, 10e Rue, à 9 heures 50, pour l'église de Charny et de la au cimetière paroissial.

6-2 (2 fs)

DUSABLO. — A St-Casimir, cte de Portneuf, le 4 février 1963, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Alphonse Dusablon, époux de feu dame Virginie Leboeuf.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ des salons J.-A. Lacoursière à 9 heures 50, pour l'église de St-Casimir et de la au cimetière paroissial.

30086 5-2 (2 fs)

FRECHETTE. — A Ville La Salle, le 4 février 1963, à l'âge de 80 ans et 8 mois, est décédée dame Anna Giguère, épouse de M. Adolphe Fréchette, demeurant à 350, 6e Avenue, Ville La Salle.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

6-2 (1 fs)

FALARDEAU. — A Québec, le 3 février 1963, à l'âge de 73 ans et 2 mois, est décédé M. Armand Falardeau, époux de dame Rosa Paquette, demeurant à 98 Royal-Roussillon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 15. Départ des salons mortuaires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église de St-François d'Assise, et de la au cimetière de Sillery.

4-2 (2 fs)

GAGNE. — A Leeds Village, le 3 février 1963, à l'âge de 63 ans et 7 mois, est décédée dame Narcisse Gagné, épouse de M. Narcisse Gagné, demeurant à M. Narcisse Gagné, épouse de M. Narcisse Gagné, demeurant à M. Narcisse Gagné, épouse de M. Narcisse Gagné.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, en l'église de St-Jacques de Leeds.

30085 5-2 (2 fs)

HUDON. — A St-Pascal, cte de Kamouraska, le 4 février 1963, à l'âge de 91 ans, est décédé M. William Hudon, époux de dame Eugénie Paradis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures 30. Départ de la maison mortuaire chez M. Paul Hudon, à 10 heures 25, pour l'église de St-Pascal, Kamouraska, et de la au cimetière paroissial.

6-2 (2 fs)

JULIEN. — A Québec le 3 février 1963, à l'âge de 66 ans est décédée dame Emérentienne Bertrand épouse de feu M. J.-Arthur Julien demeurant à 309, Ste-Hélène.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Germain Lépine Ltée, 705 St-Vallier est à 8 h. 45, pour l'église de St-Roch et de la au cimetière St-Charles.

4-2 (3 fs)

PARE. — A Beauport, le 5 février 1963, à l'âge de 71 ans et 2 mois, est décédée dame Régina Lachance, épouse de feu M. Léon Ouat, St-Rodrigue.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de la Cte Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église de St-Joachim, et de la au cimetière paroissial.

6-2 (2 fs)

RHEAUME. — Au Lac St-Charles, le 4 février 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Frédéric Rheaume, époux de dame Yvonne Maunier.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, 232, 1ère Avenue, Lac St-Charles, à 8 heures 50, pour l'église de Lac St-Charles et de la au cimetière Notre-Dame des Laurentides.

5-2 (2 fs)

SR MARIE DU ROSAIRE. — A la Maison Générale des Soeurs de St-Joseph de St-Vallier, le 4 février 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Sr Marie du Rosaire, née Antonia Duval, de St-Pascal de Lévesque, 48e année de vie religieuse.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures 30, à la Chapelle des Soeurs de St-Joseph et de la au cimetière de la communauté.

30084 5-2 (2 fs)

TETU. — A Québec, le 3 février 1963, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Alice Tétu, épouse de M. Dr Félix Tétu, demeurant à 1632, chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils, Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 50, pour l'église St-Sacrement, et de la au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile.

4-2 (3 fs)

TREMBLAY. — A Québec le 4 février 1963 est décédée Mlle Emerilda Tremblay, fille de feu M. Philibert Tremblay et de feu dame Emilie Houde demeurant à 272, rue du Roi.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 h. 15. Départ des salons de la Cte Hubert Moisan, 253 est St-Joseph à 9 h. 10, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de la au cimetière de Charlesbourg.

5-2 (2 fs)

TESSIER. — A Pont-Rouge, le 5 février 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Thomas Tessier, époux de dame Odélie Bertrand.

Les funérailles auront lieu vendredi, 10 heures. Départ de la résidence funéraire à Grand-Cap, à 7 heures 30, pour l'église de Pont-Rouge et de la au cimetière paroissial.

30134 6-2 (2 fs)

GENOIS. — Samedi, le 9 février 1963, à 8 heures 30, en l'église Ste-Claire d'Assise, sera chanté le service anniversaire de M. Antonio Genois, époux de dame Alma Berrouard.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

30072 5-2 (2 fs) S.A.

CHOIX COMPLET de FLEURS

Pliez-vous aux experts de notre salon pour le choix de fleurs en toutes occasions.

Salon Fleurs
FLEURISTE

135 Est. St-Joseph, Québec

COMMANDEZ PAR TEL 524-5218

LA COMPAGNIE HUBERT MOISAN

Directeurs de Funérailles
Services ambulanciers

Résidences Funéraires
35 Est. Grande-Allée
1187, 1ère Avenue
253 Est. rue St-Joseph
QUÉBEC — 524-2473

Prêtres de la promotion 1954

On invite les confrères de l'abbé Robert Gagné à assister aux funérailles de sa mère, qui vient de décéder. Le service aura lieu jeudi matin, à 10 heures, à Leeds.

Retraites fermées à Drummondville

La Maison Reine des Coeurs de Drummondville annonce les retraites fermées suivantes pour le mois de février:

Samedi, 9 fév. à 2:00 hres p.m. jusqu'au dim. 10, 10:00 p.m. Retraite pour hommes et jeunes gens par le R.P. Georges Ven. 15 à dim. 17, premier groupe: Cercle Social par le R.P. Gérard-M. Deschamps s.m.m. et deuxième groupe: Jeunes filles par le R.P. Gérard Ouellet s.m.m.

Ven. 22 à dim. 24, Hommes et jeunes gens par le R.P. Gérard-M. Deschamps s.m.m.

Ven. 1er mars à dim 3: Dames par le R.P. Gérard Cournoyer s.m.m.

UNE PRESENTATION DE ROBIN HOOD

Ne manquez pas cette amusante émission.

De gros prix en argent sont offerts chaque semaine.

CHRC RADIO - QUÉBEC

toujours 80 à votre radio

ARTHUR THIVIERGE & FILS

ÉPICIER-BOUCHER — GROS et DETAIL

198 Hermine (coin Maxenod). Tél. 522-3804

OFFRE SPECIALE BISCUITS DION

Bisc. chocolat 2 lbs pr .65
Bisc. marshmallow 2 lbs .65
Bisc. sandwich 2 lbs pr .65
Bisc. assort. bte 3 lbs .99
Bisc. tart. fraiches 5 lbs 1.69
Bisc. thé bte 4 lbs .

Bœuf haché 95
3 livres pour 1.00
Oeufs A, Gros 1.05
2 douz. pour .45
Bœuf Haut-Côte la lb .45
Poulet "A". Evise. 49
6 à 7 livres, la lb .49
Cuisses poulet paq. de 5 lbs, la lb .49

Dindes "A" év. 10 lbs lb .45
lambon épaulé 6 lbs lb .45
lambon fesse la lb .55
Bacon tranché la lb .59
Saucisse fraîche 2 lbs .75
Crêtons français la lb .59
Rôti de lard év. la lb .47
Rôti veau fesse la lb .79
Canards "A" év. 4 lbs .55
Grassé de lard la lb .14

Moutarde jarre 1 gal. .99
Relish sucré le gal. 1.50
Marinades sucrées 1 gal. 1.65
Salade dressing 1 gal. 2.15
Catsup tin 1 gal. 1.35
From. crème Swift 5 lbs 2.35

Acceptons commande de la campagne avec mandat-poste.

PLC LE PARTI LIBERAL DU CANADA A LA TELEVISION



YVON DUPUIS
Député de St-Jean-Berville-Napierville

Cette semaine:

CANAL 9
CKBL-TV Matane, Jeudi, 7 fév., à 7:45 p.m.

CANAL 7
CKRT-TV, Rivière-du-Loup, Jeudi, 7 fév., à 10:15 p.m.

CANAL 3
CJBR-TV, Rimouski, Ven., 8 fév., à 7:15 p.m.

CANAL 4
CFM-TV, Québec, Sam., 9 fév., à 6:15 p.m.

CANAL 12
CKRS-TV, Jonquièrre, Sam., 9 fév., à 6:15 p.m.

CANAL 5
CHAU-TV, New Carlisle, Sam., 9 fév., à 8:30 p.m.

Une des émissions d'une série télévisée chaque semaine.

PARTI LIBERAL DU CANADA

sur nos ONDES

A LA TELEVISION

CFM-TV — Canal 4

MERCREDI, 6 FÉVRIER

- 10.00—Mire et musique
- 11.30—La jardinière
- 12.00—Horaire commenté
- 12.10—Nouvelles — Sports — Radio
- 12.25—De tout, de tous
- 1.00—Mire et musique
- 1.30—Miroir d'Europe
- 3.00—Vos recettes, madame
- 3.15—Vos recettes, madame
- 3.30—Cinéma-roman
- 4.45—Féminin-thé
- 4.00—Robino
- 4.30—La boîte à surprises
- 5.00—Le courrier du Roy
- 6.00—Vie de l'église
- 6.05—Les nouvelles
- 6.10—Nouvelles sportives
- 6.30—Le coin du skieur
- 6.45—Cris-Cris
- 7.00—Panorama
- 7.30—Météo
- 8.00—Le Pain du jour
- 8.30—Dans les rues de Québec
- 9.00—Adieu ou Eve
- 9.30—Droit de Cité
- 10.00—Téléjournal
- 10.15—Nouvelles sportives
- 10.30—Météo
- 11.00—Nouvelles du Carnaval
- 11.15—Cinéma
- 11.30—Fin des émissions.

JEUDI, 7 FÉVRIER

- 11.00—Mire et musique
- 11.30—La jardinière
- 12.00—Horaire commenté
- 12.10—Nouvelles — Sports — Radio
- 12.25—De tout, de tous
- 1.00—Mire et musique
- 1.30—Miroir d'Europe
- 3.00—Vos recettes, madame
- 3.15—Vos recettes, madame
- 3.30—Cinéma-roman
- 4.45—Féminin-thé
- 4.00—Robino
- 4.30—La boîte à surprises
- 5.00—Le courrier du Roy
- 6.00—Vie de l'église
- 6.05—Les nouvelles
- 6.10—Nouvelles sportives
- 6.30—Le coin du skieur
- 6.45—Cris-Cris
- 7.00—Panorama
- 7.30—Météo
- 8.00—Le Pain du jour
- 8.30—Dans les rues de Québec
- 9.00—Adieu ou Eve
- 9.30—Droit de Cité
- 10.00—Téléjournal
- 10.15—Nouvelles sportives
- 10.30—Météo
- 11.00—Nouvelles du Carnaval
- 11.15—Cinéma
- 11.30—Fin des émissions.

JEUDI, 7 FÉVRIER

- 11.00—Mire et musique
- 11.30—La jardinière
- 12.00—Horaire commenté
- 12.10—Nouvelles — Sports — Radio
- 12.25—De tout, de tous
- 1.00—Mire et musique
- 1.30—Miroir d'Europe
- 3.00—Vos recettes, madame
- 3.15—Vos recettes, madame
- 3.30—Cinéma-roman
- 4.45—Féminin-thé
- 4.00—Robino
- 4.30—La boîte à surprises
- 5.00—Le courrier du Roy
- 6.00—Vie de l'église
- 6.05—Les nouvelles
- 6.10—Nouvelles sportives
- 6.30—Le coin du skieur
- 6.45—Cris-Cris
- 7.00—Panorama
- 7.30—Météo
- 8.00—Le Pain du jour
- 8.30—Dans les rues de Québec
- 9.00—Adieu ou Eve
- 9.30—Droit de Cité
- 10.00—Téléjournal
- 10.15—Nouvelles sportives
- 10.30—Météo
- 11.00—Nouvelles du Carnaval
- 11.15—Cinéma
- 11.30—Fin des émissions.

JEUDI, 7 FÉVRIER

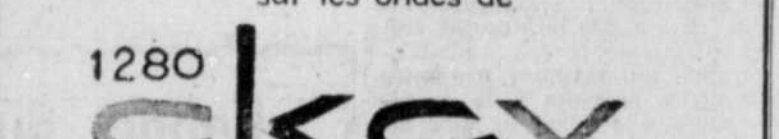
- 11.00—Mire et musique
- 11.30—La jardinière
- 12.00—Horaire commenté
- 12.10—Nouvelles — Sports — Radio
- 12.25—De tout, de tous
- 1.00—Mire et musique
- 1.30—Miroir d'Europe
- 3.00—Vos recettes, madame
- 3.15—Vos recettes, madame
- 3.30—Cinéma-roman
- 4.45—Féminin-thé
- 4.00—Robino
- 4.30—La boîte à surprises
- 5.00—Le courrier du Roy
- 6.00—Vie de l'église
- 6.05—Les nouvelles
- 6.10—Nouvelles sportives
- 6.30—Le coin du skieur
- 6.45—Cris-Cris
- 7.00—Panorama
- 7.30—Météo
- 8.00—Le Pain du jour
- 8.30—Dans les rues de Québec
- 9.00—Adieu ou Eve
- 9.30—Droit de Cité
- 10.00—Téléjournal
- 10.15—Nouvelles sportives
- 10.30—Météo
- 11.00—Nouvelles du Carnaval
- 11.15—Cinéma
- 11.30—Fin des émissions.

JEUDI, 7 FÉVRIER

- 11.00—Mire et musique
- 11.30—La jardinière
- 12.00—Horaire commenté
- 12.10—Nouvelles — Sports — Radio
- 12.25—De tout, de tous
- 1.00—Mire et musique
- 1.30—Miroir d'Europe
- 3.00—Vos recettes, madame
- 3.15—Vos recettes, madame
- 3.30—Cinéma-roman
- 4.45—Féminin-thé
- 4.00—Robino
- 4.30—La boîte à surprises
- 5.00—Le courrier du Roy
- 6.00—Vie de l'église
- 6.05—Les nouvelles
- 6.10—Nouvelles sportives
- 6.30—Le coin du skieur
- 6.45—Cris-Cris
- 7.00—Panorama
- 7.30—Météo
- 8.00—Le Pain du jour
- 8.30—Dans les rues de Québec
- 9.00—Adieu ou Eve
- 9.30—Droit de Cité
- 10.00—Téléjournal
- 10.15—Nouvelles sportives
- 10.30—Météo
- 11.00—Nouvelles du Carnaval
- 11.15—Cinéma
- 11.30—Fin des émissions.

CE SOIR à 8.30 p.m.

sur les ondes de



LE COURONNEMENT

DE LA REINE DU CARNAVAL

DESCRIPTION — INTERVIEWS

TIRAGE DES CAPSULES

ALLOCATION DE LA REINE

avec : Louise Leclerc

Roger Gagnon

Maurice Dionne

une gracieuseté de



La Loi des associations coopératives épluchée au Comité des bills publics

L'U.C.C. perd la première manche

(Par Roger Bruneau)

L'Union Catholique des Cultivateurs a perdu la première manche hier après-midi, lors de l'étude du bill 9 (Loi des associations coopératives) au Comité des bills publics. L'U.C.C., représentée par Me Georges Pelletier et M. Jean-Marie Couet, s'opposait à l'article 3 de la loi quant aux normes déterminant la formation des associations coopératives.

Il est dit dans le projet de loi que le Secrétaire de la province peut, sur production d'une déclaration d'association après avoir pris l'avis du Conseil de la coopération, autoriser la formation d'une association coopérative.

L'U.C.C. voulait faire enlever du texte une partie disant que le Secrétaire doit prendre l'avis du Conseil de la coopération avant d'autoriser la formation d'une association coopérative. Me Pelletier a soutenu que ce Conseil s'objectera toujours à la formation de coopératives à fonctions multiples. Il existe actuellement 178 de ces associations coopératives dans la province.

Coopératives mixtes

Le porte-parole du Conseil de la coopération et de la Coopération Fédérée, Me François Jobin a voulu pour sa part apporter un amendement au même article afin que les coopératives formées pour fins agricoles ne puissent s'occuper des autres secteurs de la coopération.

Il a souligné que dans le passé, les coopératives à buts multiples, ou coopératives mixtes, ont surtout exercé leurs activités dans le domaine de la consommation qui est un secteur plus rentable, mais qu'elles ont négligé l'autre secteur, celui de l'agriculture. Dans les paroisses où il existait une coopérative mixte, on ne pouvait former d'autres coopératives.

Les représentants de l'UCC

Elections au Club de Camping de Qué.

Le 30 janvier dernier, le Club de Camping de Québec a tenu son assemblée générale annuelle. A cette occasion, ont eu lieu les élections du Conseil d'administration pour 1963.

Président : Jean Pineau; 1er vice-président : Grégoire Doyon; 2e vice-président : Luc Lacroix; trésorier : Fernand Choquette; secrétaire honoraire : Gaston Fortier; administrateurs : Jean Laporte, Robert Lévesque, Claude Bouchard, André Trudel; secrétaire : Mlle Ghislaine Trudel.

La femme pourra voter en l'absence du mari

La Loi des associations coopératives qu'on étudie présentement au comité des bills publics de l'Assemblée législative, mentionne à l'article 42 que l'épouse ou le mari d'un membre peut, en l'absence de son conjoint à l'assemblée, y voter à sa place.

Le représentant du Conseil de la coopération, Me François Jobin a vainement tenté de faire amender cet article hier. Il a réclamé qu'on rédige l'article comme suit:

"L'épouse ou le mari d'un membre peut, en l'absence de son conjoint à l'assemblée, y voter à sa place, si les règlements le permettent".

Le premier ministre Jean Lesage a refusé de changer l'article en déclarant qu'il est excellent de permettre à l'épouse de voter à la place de son conjoint, car dans le milieu rural, la femme aide son mari et dirige ses affaires.

ont souligné toutefois que cela n'était pas vrai dans toutes les parties de la province. Dans certains milieux, la formation de coopératives mixtes a donné d'excellents résultats sans négliger le secteur agricole. Il s'est développé dans certaines régions, un ensemble de coopératives dont il faut être fier.

DÉSORMAIS, LES COOPÉRATIVES POURRONT FAIRE DU TRANSPORT

PAR ROGER BRUNEAU

La loi des associations coopératives permettra à l'avenir aux coopératives de faire du transport, pourvu que la Régie des transports ait donné sa permission à l'organisme.

LOI DU DIMANCHE

Rien dans le projet de loi No 9 n'invalidait les décisions qui pourraient être prises un jour férié. Me François Jobin, porte-parole du Conseil de la Coopération et de la Coopération Fédérée avait émis un doute au sujet de la validité des décisions prises un jour férié par le conseil d'administration d'une coopérative.

Le chef de l'Opposition favorise l'abolition de l'impôt foncier sur les terres en culture

(Par Roger Bruneau)

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson favorise l'abolition de l'impôt foncier scolaire sur les terres en culture, et il a réclamé l'application immédiate de cette réforme. Le député de Bagot dit qu'on ne devrait pas attendre les résultats d'une enquête sur la fiscalité, avant de corriger cette injustice aux cultivateurs. "Il s'agit de faire disparaître une injustice grave à un moment où le secteur agricole est déjà très désavantagé vis-à-vis des autres secteurs de l'économie", a déclaré M. Johnson à une délégation de l'Union Catholique des Cultivateurs qui lui présentait, hier, le même mémoire qui fut présenté lundi au premier ministre Jean Lesage.

SERVICE

L'éducation est un service à la personne et non un service à la propriété, a constaté M. Johnson qui se base sur ce principe pour dire que les cultivateurs devraient être imposés sur la même base que tous les autres contribuables, c'est-à-dire qu'ils devraient payer des taxes sur leur résidence seulement et non pas sur leur moyen de production qui est leur ferme.

Par ailleurs, la situation actuelle, qui oblige le cultivateur à payer un impôt scolaire deux fois plus lourd que celui des autres contribuables, complique et retarde en bien des milieux la centralisation des écoles.

PROPOSITION

M. Johnson reconnaît qu'un changement radical dans la forme de taxation, pourrait créer des difficultés. Pour ne pas désorganiser les finances des commissions scolaires rurales, il propose que le dégrèvement soit compensé par des subventions additionnelles de l'Etat. M. Johnson estime que ces subventions pourraient représenter huit ou neuf millions de dollars par année.

SANS POLITIQUE
Les problèmes agricoles, comme ceux de l'éducation devraient toujours être traités

Efforts de bilinguisme

Marcotte premier accusé

MONTREAL (PC) — Gilles Marcotte, âgé de 34 ans, sera le premier des trois hommes impliqués dans le meurtre de deux policiers lors du vol de banque commis le 14 décembre à St-Laurent, à subir son procès.

MONTREAL (PC) — Un millier d'adolescents feront des efforts, durant un mois, l'été prochain, pour devenir bilingues.

Grâce à un programme d'échange d'étudiants actuellement élaboré par le Conseil canadien des chrétiens et des Juifs et les Visites interprovinciales, quel que 500 adolescents de langue française et autant de langue anglaise enfonceront les barrières linguistiques et iront apprendre comment les uns les autres vivent dans leurs milieux respectifs.

Refus catégorique

Le premier ministre Jean Lesage et les membres du Comité des bills publics ont catégoriquement refusé hier aux représentants des sociétés coopératives et des syndicats coopératifs, d'apporter à la loi, un amendement qui permettrait aux coopératives de contrôler diverses autres compagnies.

M. Lesage a expliqué que cette mesure aurait pour résultat de faire des coopératives, des entreprises capitalistes. "Si vous continuez, a-t-il dit vous vous attirerez la concurrence des entreprises capitalistes en vous mettant sur le même pied qu'elles".

Le comité des bills publics a aussi refusé d'apporter au bill 9 un amendement qui aurait permis à une association coopérative de faire en tout temps la compensation des deniers retenus pour le remboursement de toute créance retenue contre un membre.

M. Lesage et le Secrétaire de la Province M. Lionel Bertrand ont fait remarquer que les mots "en tout temps" n'ajoutaient rien au texte du projet de loi et qu'ils vont même au-delà des règles de la prescription.

M. Lesage a déclaré que la loi de l'observance du dimanche, telle que rédigée dans les statuts révisés 1941, n'a pas été abrogée et que conséquemment il est et continué d'être permis à toute personne de faire, le dimanche, tout acte qui n'est pas prohibé par les lois de la Législature en vigueur à cette date et d'user, le dimanche, de toutes les libertés que lui reconnaissent les usages en cette province.

Le premier ministre est d'avis qu'il ne faut pas surcharger la loi de textes inutiles, comme cela serait le cas si on avait précisé dans le bill 9 que les décisions prises les jours fériés par le conseil d'administration d'une coopérative sont valides, puisque la loi générale ne le défend pas.

sans politique partisane, déclare M. Johnson en se disant inquiet de certaines tendances idéologiques de l'heure présente, qui voudraient réduire le nombre de l'influence des comités ruraux.

La démocratie n'est pas seulement une question de mem-

bre, et les cultivateurs ne disposent pas des mêmes moyens que les citoyens pour agir sur l'opinion publique, a déclaré le chef de l'opposition.

Tous les grands organes d'information, dit-il, sont centrés dans les villes et les comités ruraux n'ont souvent que leurs

députés pour faire connaître leur point de vue.

ECONOMIE

Notre économie serait terriblement boiteuse, a dit encore le chef de l'opposition, si le secteur agricole n'était pas fortement organisé et vraiment rémunérateur. Le revenu agricole est beaucoup trop bas. Il va falloir recourir à des politiques audacieuses si l'on veut éviter que la situation ne se gâte à un point tragique.

Chauffeurs de taxis exonérés

A l'issue de l'enquête présidée par le Dr Georges Foy, en marge de la tragédie qui a coûté la vie à une fillette de cinq ans, Julie Morin, sur le Chemin St-Louis, le 25 janvier, les deux chauffeurs de taxis dont les voitures ont heurté l'enfant, ont été exonérés de tout blâme.

Le journal de Sillery

Un autre débat a été engagé à la dernière assemblée du conseil de Sillery sur l'opportunité de maintenir ou de discontinuer la publication du journal municipal pendant l'automne dernier.

Une motion pour l'abolition de ce journal avait été battue par quatre voix contre trois, le mois dernier. L'échevin Paul Lemieux, agissant alors comme maire suppléant, avait voté deux fois.

L'échevin J.-Robert Lachance est revenu à la charge pour déclarer que le journal ne rencontre pas les buts pour lesquels il a été fondé. Il a ajouté que la Chambre de Commerce et la Ligue des Propriétaires condamnent cette publication qui nuit à deux autres journaux locaux sans rien adopter de nouveau aux contribuables.

Calendrier

MERCREDI, 6 FEVRIER 1963
Sté Dorothée, v. et m.
QUARANTE-HEURES
Couvent de La Malbaie
DEMAIN:
S. Romuald, abbé
SOLEIL: Lever: 7.01
Coucher: 4.58
LUNE: Lever: 4.18
Coucher: 6.45
MAREES DE DEMAIN
Hautes: 5.48 a.m. — 6.00 p.m.
Basses: 6.52 a.m. — 12.55 p.m.
PHASES DE LA LUNE EN FEVRIER
Premier quartier... le 1 à 3.50 a.m.
Pleine lune... le 5 à 9.52 a.m.
Dernier quartier... le 10 à 9.29 p.m.
Nouvelle lune... le 23 à 9.06 p.m.
N.B.—L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

SEULS LES PROPRIÉTAIRES SONT RECONNUS MEMBRES

(Par ROGER BRUNEAU)

La refonte de la loi des associations coopératives reconnaît implicitement que les propriétaires des coopératives sont les membres de l'organisme et non les administrateurs ou les gérants. Le premier ministre a clairement expliqué cette nuance, hier soir, alors qu'on continuait à étudier au comité des bills publics, les articles du bill 9.

Le porte-parole du Conseil de la Coopération, Me François Jobin a déclaré que sous l'ancien loi, le conseil d'administration de la coopérative avait des pouvoirs définis.

PROPRIÉTAIRES

Les propriétaires des coopératives sont les actionnaires, dit M. Lesage. "Je ne suis pas prêt à ce que le conseil d'administration puisse poser des actes douteux nuisibles à la coopérative elle-même et aux actionnaires."

Me Jobin dit qu'un tel régime obligerait les conseils d'administration à référer continuellement aux assemblées générales pour poser des actes.

DELEGATION DE POUVOIRS

Le premier ministre Jean Lesage a répliqué que l'article 14 de la loi, prévoit tous les pouvoirs qui pourront être exercés par les associations

coopératives et que les actionnaires, en assemblée générale déterminent les pouvoirs qui seront délégués au conseil d'administration. Dans le cas des emprunts, l'assemblée générale pourra déterminer jusqu'à concurrence de quel montant le conseil d'administration pourra emprunter.

M. JOHNSON

Le chef de l'opposition Me Daniel Johnson a mis les autorités en garde contre le danger de paralyser le travail des administrateurs, sans quoi les difficultés se multiplieront à chaque fois que les administrateurs des coopératives voudront poser un geste.

Echos du parlement

DELAIS

Le chef de l'opposition, Me Daniel Johnson voudrait bien savoir si c'est l'intention du premier ministre de laisser présenter de nouveaux projets de lois en chambre, maintenant que les délais sont expirés.

Il a posé la question à M. Lesage hier. Le premier ministre a répliqué que tout dépendait des progrès faits au comité des bills publics par le bill des Caisse populaires.

M. Johnson a avoué qu'il ne voyait pas le rapport avec sa question, mais M. Lesage a refusé d'ajouter quoique ce soit à ses déclarations.

SYMPATHIES

Le premier ministre a souligné le décès de M. Lucien Bélanger, ancien député libéral de Saguenay. M. Bélanger ne s'était pas présenté aux dernières élections pour cause de santé.

Le premier ministre, ainsi que le chef de l'opposition et le nouveau député libéral de Saguenay, M. Rodrigue Thibault, ont formulé des sympathies à l'épouse et aux enfants du défunt.

FOUNDRIES

Le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, s'inquiète d'une nouvelle à l'effet que la Canada Iron Foundries de Trois-Rivières fermerait une partie de ses usines sous peu. Il a demandé aux autorités provinciales de faire toutes les pressions pour empêcher des centaines de personnes de se trouver sans travail.

M. Bellemare croit savoir des autorités de la compagnie que rien n'était officiellement décidé sur la fermeture d'une partie des usines.

Le ministre du Travail, M. René Hamel a répondu que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque s'occupe de l'affaire personnellement.

M. Hamel a aussi rencontré les chefs des unions ouvrières intéressées pour les informer des démarches du ministre Gérard D. Lévesque.

COOPÉRATIVES

On a commencé hier, l'étude du bill 9. Loi des associations coopératives, au comité des bills publics. Il faudra au moins deux semaines avant que le comité ait terminé les quatre lois de coopératives et de caisses populaires, d'épargne ou de crédit.

Entretiens, la Chambre siégera au ralenti. La séance de l'Assemblée législative hier, n'a duré qu'une demi-heure et fut ajournée à jeudi après-midi.

L'étude des lois coopératives se continuera aujourd'hui.

HANLEY

Le seul député indépendant de l'Assemblée législative, M. Frank Hanley, a fait sa première apparition à l'Assemblée législative hier, depuis le début de la présente session.

M. Hanley avait été empêché de se rendre à Québec par suite d'une légère intervention chirurgicale au nez.

Il s'est dit complètement rétabli maintenant.

M. Hanley est représentant de la circonscription de Mont-Réal Ste - Anne.

SEANCE

Le comité des bills publics a travaillé rapidement hier et une bonne partie du bill 9 était examinée à la fin de la soirée. La séance reprendra ce matin, à dix heures trente.

Carrière et mariage: l'homme sait-il concilier les deux?

La plupart des hommes sont mariés et exercent un métier. Mais sont-ils capables d'accorder leur vie de famille avec les exigences de leur profession? SÉLECTION du Reader's Digest de février pose aux messieurs les questions que l'on adresse généralement aux femmes et y apporte des réponses qui laisseront perplexes bon nombre de maris. Lisez cette opinion franche... et franchement amusante... d'une femme sur le comportement du sexe fort. Achetez SÉLECTION de février aujourd'hui même!

COMMIS EN CHAUSSURES DEMANDE

Homme sérieux possédant quelques années d'expérience dans la vente de la chaussure au détail.

Conditions intéressantes pour personne qualifiée.

S'adresser en personne au

MAGASIN DE CHAUSSURES TALBOT

897, rue St-Joseph-Est, (Coin St-Roch), Québec

APRES LE COURONNEMENT 'Le Carnaval d'Hiver de Québec'

présente

"Le Gala de la Reine" AU COLISEE

"FORMIDABLE SPECTACLE DE VARIÉTÉ"

★ Muriel Millard ★ Michel Louvain

★ Pierrette ROY ★ Guy ROGER ★ Les Megatones
★ Marius Delisle ★ Madeleine Lachance
★ Orchestre GUY BOUCHER

La Reine vous attend! Venez la rencontrer!

Prix populaires \$1.00 - \$1.50 - \$2.00 en vente maintenant



● L'HON. RENE HAMEL, C.R., MINISTRE DU TRAVAIL, a reçu récemment la visite du Conseil québécois de l'Association des manufacturiers canadiens. M. Hamel était accompagné de M. Gérard Tremblay sous-ministre du Travail, et de Me Donat Quimper, c.r., sous-ministre adjoint. La délégation comprenait M. P. M. Draper, président, M. Arnold D'Amato, gérant, M. A.O. Pryde, Me Roméo Desjardins, c.r., M. Jacques Gagnon, M. Claude Gareau, M. F.R. Daniels et M. R. V. Dickson. (Photo: Office québécois du Film).